ÉCONOMIE Davie obtient un deuxième contrat d'envergure C 1
ARTS ET VIE Quand les mécènes font leurs scènes B 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 11 FÉVRIER 2003

La crise éclate à l'OTAN

La Russie rejoint l'axe franco-allemand contre la guerre en Irak

■ (AFP, PC et AP) — Une grave crise a éclaté au sein de l'OTAN où la France, la Belgique et l'Allemagne ont opposé à Bruxelles, hier, leur veto aux demandes américaines de soutien militaire à la Turquie. Contenant sa colère, le président américain, George W. Bush, s'est déclaré déçu par l'attitude de Paris à l'OTAN, qu'il a jugée « à courte vue ».

Attitude « à courte vue » des Français, accuse Bush

L'un des principaux conseillers du Pentagone, proche des faucons, a averti hier soir que la France allait par conséquent voir son influence décliner au sein de l'OTAN, notamment sur les questions militaires.

À Ottawa, le gouvernement Chrétien a, lui, pris ses distances vis-à-vis du couple franco-allemand en endossant la thèse américaine d'aide à la Turquie en prévision d'une guerre contre l'Irak.

À Paris, la France, la Russie et l'Allemagne ont parallèlement adopté hier soir une « déclaration commune » appelant à la poursuite et au « renforcement substantiel » des inspections en Irak, qui a elle-même autorisé « sans conditions » les vols d'avions espions U2 au-dessus de son territoire.

Au terme d'une journée de revers pour la diplomatie américaine, M. Bush a immédiatement accusé le président irakien, Saddam Hussein, d'« essayer de gagner du temps » en faisant des concessions de dernière minute.

Dans leur déclaration commune de Paris, la France, Moscou et Berlin affirment qu'« il y a encore une alternative à la guerre » contre l'Irak. Les trois espèrent ainsi rassembler les autres membres du Conseil de sécurité des Nations unies autour de « l'alternative à la guerre ».

Selon le président français, Jacques Chirac, « rien ne justifie aujourd'hui une guerre ». Il a ajouté que, « dans l'état actuel des choses », il « n'avait pas de preuves indiscutables » de la possession par l'Irak d'armes de destruction massive, au cours d'un point de presse conjoint avec le président russe, Vladimir Poutine, venu à Paris soutenir le camp de la paix en Irak.

Il a affirmé que la France ne mettait « en rien en cause la solidarité atlantique » et a revendiqué une opinion différente de

Voir CRISE en A 2 ➤
❑ **Le Canada solidaire des Américains** Page A 6
❑ **Renforts américains dans le Golfe** Page A 10
❑ **Les pays qui appuient ou non les frappes** Page A 10

AP

Poutine, accueilli hier à l'Élysée par Jacques Chirac, a donné son appui à une déclaration commune.

PRÉVENTION DU SUICIDE

Les urgences des hôpitaux devront en faire plus

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

Les urgences des hôpitaux dans chaque région du Québec devront jouer un rôle majeur dans la lutte contre le suicide. C'est en tout cas ce que recommande un comité d'experts en suicidologie, formé en octobre dernier par le ministère de la Santé.

LE SOLEIL a obtenu copie d'un document de travail du comité chargé de faire des recommandations au ministre pour le plan d'action 2003-2008 visant à réduire le nombre de décès par suicide (en moyenne 1400 par année).

Ce plan sera présenté jeudi par le ministre délégué à la Santé, Roger Bertrand, qui, selon nos informations, devrait aussi annoncer un budget spécifique pour appuyer le plan.

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL en septembre, le premier ministre, Bernard Landry, avait indiqué que son gouvernement prévoyait « doubler au cours des prochaines années » le montant de 10 millions $ accordé à la prévention du suicide. Il reste à voir si les 800 millions $ attendus d'Ottawa pour la santé, une somme inférieure aux espoirs de Québec, auront ou non modifié les intentions du gouvernement.

Une des principales recommandations du comité d'experts serait « d'assurer un suivi intensif et pertinent aux personnes ayant fait une tentative de suicide ». Pour ce faire, les urgences seraient chargées de faire le lien entre la personne suicidaire et les ressources d'aide à l'extérieur. Aussi, dans chaque région de la province, des unités hospitalières spécialisées en suicidologie devraient être créées.

Les lacunes des urgences hospitalières dans l'intervention auprès des personnes suicidaires ont déjà été dénoncées lors de l'enquête du coroner sur la mort de Hubert Williamson, un malade psychiatrique renvoyé chez lui successivement par les urgences de l'Hôtel-Dieu et de l'Enfant-Jésus, le jour même de son suicide. Plus récemment, en août dernier, un jeune homme de 21 ans s'est enlevé la vie en se jetant par la fenêtre de son logement situé au 14e étage d'un immeuble. C'était après avoir été renvoyé de l'Enfant-Jésus, où il avait été conduit par les policiers.

Selon le document dont nous avons obtenu copie (et dont la version finale n'est pas encore complétée), les experts recommandent aussi au ministère de la Santé d'améliorer le suivi psychosocial et médical des personnes particulièrement à risque de se suicider :

Voir SUICIDE en A 2 ➤
❑ **Suicides en baisse** Page A 3

Pas si chiche envers ses universités, le Québec

Un document du ministère de l'Éducation « corrige » les recteurs

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

Le ministère de l'Éducation contredit les recteurs québécois. L'écart des ressources financières entre les universités du Québec et celles des autres provinces canadiennes ne se chiffre pas à 375 millions $, affirme un document ministériel obtenu par LE SOLEIL. D'après le MEQ, cette différence serait nettement moindre, voire nulle.

Selon un « document de travail » provenant de la Direction des statistiques et des études quantitatives du MEQ, l'écart entre les ressources financières des universités québécoises et celles des autres provinces est estimé à 249 millions $ (plutôt que 375 millions $, comme le soutenaient les recteurs dans une étude rendue publique en janvier).

Cet écart diminuerait à 56 millions $ si les recteurs acceptaient les recommandations du MEQ de ne pas tenir compte des bourses et d'ajouter le siège social de l'Université du Québec. Et si, d'aventure, les campagnes de souscription et les fondations étaient exclues des calculs, il n'y aurait tout simplement plus d'écart entre les universités du Québec et celles des autres provinces.

Toujours selon ce document, la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités québécoises) « a créé seule » le comité chargé de comparer les ressources financières des universités. « Le MEQ a demandé à se joindre à ce comité et y a désigné Robert Maheu, à titre d'observateur participant », lit-on dans le document daté

Voir UNIVERSITÉS en A 7 ➤

ACTION PRESS

« Je suis un programmateur politique », dit Dieter Kosslick.

La touche du directeur

La Berlinale en est à mi-parcours. Sur les visages, les traits sont un peu plus tirés. Trop de films pour les uns, trop de fêtes pour les autres. Si le marathon commence à influer l'humeur de certains, Dieter Kosslick, lui, n'a pas perdu son sens de l'humour.

Kosslick, c'est le nouveau directeur du festival. Cette 53e édition est la deuxième dont il est l'architecte en chef. Et jusqu'à maintenant, il semble vivre une sorte de lune de miel. « Les critiques, elles viendront », assurent-ils en riant. L'homme ne se nourrit pas d'illusions. Et la presse allemande est réputée sévère.

Les critiques, justement, elles commencent à poindre çà et là cette année. Choix des films, présence américaine. Sauf que de façon générale, le constat demeure : sous sa gouverne, la Berlinale connaît un nouvel essor. Où ça s'arrêtera ? Il en convient, Cannes demeure le plus célèbre des festivals européens.

Gilles Carignan
GCarignan@lesoleil.com

À BERLIN

- Pour l'instant, lui souffle-t-on.
- Et pour demain aussi.

Son champ de bataille n'est pas là. La tête du palmarès des festivals, Dieter Kosslick, 54 ans, la concède volontiers. Mais tout juste derrière, il veut consolider la position de Berlin.

« Nous sommes au cœur de l'Allemagne, au cœur du monde, un endroit où l'Est et l'Ouest se rencontrent. À mes yeux, c'est un lieu idéal pour faire quelque chose pour la paix, pour nourrir la compréhension des uns envers les autres », résume-t-il devant quelques journalistes, entre deux de ses multiples assignations. « C'est notre devise cette année, *Towards Tolerance.* »

« Vers la tolérance », un slogan qui suscite quelques interrogations. Kosslick y voit davantage un énoncé politique qu'un filtre à travers lequel il faut juger la pertinence de chacun des

Voir DIRECTEUR en A 2 ➤
❑ **Un pur Chabrol** Page B 1

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Éditorial	A 14
Arts et vie	B 1	Le monde	A 8
Bourses	C 4	Petites annonces	S 11
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 10	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 7
Divertissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum -13, minimum -22

Passages nuageux en matinée puis ensoleillé. Détails **page S 16.**

Accumulation de neige (avant hier)

Ce mois-ci : 33,9 cm L'an dernier : 33,9 cm
Cet hiver : 174,4 cm L'hiver dernier : 148,1 cm

QUÉBEC, 107e ANNÉE, No 44
FLORIDE, 1,75 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES

MARDI
6 27657 00072 8

1592503

5,54 %*
Payez moins... sans négocier !
Hypothèque à taux fixe : 5,54 %* pour 5 ans.
L'HYPOTHÈQUE SIMPLIFIÉE » 1 866 BLC-2088
BANQUE LAURENTIENNE

*Le taux annuel du coût d'emprunt sur le terme du prêt (TAC) sera généralement égal au taux d'intérêt indiqué. Le TAC est basé sur un prêt type qui constitue une représentation fidèle de l'ensemble des prêts offerts. Cependant, dans certaines circonstances, certains frais pourraient s'ajouter au taux d'intérêt qui auraient pour effet d'augmenter le TAC. Cette offre d'une durée limitée est sujette à changement sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Les prêts sont sous réserve d'approbation du crédit. Certaines conditions s'appliquent. Taux en vigueur au 4 février 2003.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Les finalistes aux Oscars

C'est aujourd'hui que sont dévoilés les noms des finalistes aux Oscars. Parmi les favoris, la comédie musicale « Chicago », la suite des aventures du Seigneur des anneaux, « Les Deux tours », « Gangs of New York » et « Les Heures ».

Dans le cahier Arts et vie

Place aux pee wee

Le 44e Tournoi international de hockey pee wee de Québec se mettra en branle, jeudi, au Colisée Pepsi. Pas moins de 110 équipes se disputeront les honneurs dans six catégories différentes.

Dans le cahier Sports

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198
Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.
ISSN 0319-0730

LES SUITES

Le journalisme québécois perd un de ses grands

Mort de Marcel Desjardins

HUGO DUMAS
La Presse

On le voyait quotidiennement arpenter la salle de rédaction, les yeux perchés au-dessus de ses petites lunettes. On le voyait blaguer avec les gars des sports, jaser de football ou du Canadien de Montréal, discuter de musique avec la section des arts.

On le voyait attentif dans les réunions de production. Comme il lisait son journal de la première à la dernière page, aucun détail, même le plus anodin, ne lui échappait, surtout en politique, un domaine qu'il connaissait comme le fond de sa poche.

Mais on ne le verra plus. Marcel Desjardins, le vice-président à l'information et éditeur adjoint de *La Presse*, est mort dans son sommeil tôt hier matin, terrassé par une crise cardiaque à sa résidence de Deux-Montagnes. Il avait 61 ans.

M. Desjardins laisse dans le deuil son épouse Micheline Danis, ainsi que leurs trois fils, Louis, Mathieu et Dominique. Il était marié à Mme Danis depuis novembre 1963.

Le président et éditeur de *La Presse*, Guy Crevier, a souligné hier que le départ de M. Desjardins était une grande perte pour le journalisme québécois et que son immense expérience, sa force de travail, sa connaissance des rouages d'un grand journal, ses qualités humaines et son respect pour les gens, qui travaillaient avec lui, laissaient déjà un grand vide.

« C'était un grand travailleur, très rigoureux, il a énormément contribué pour l'information au Canada, explique M. Crevier. C'était un pilier de *La Presse*. Et il avait une mémoire phénoménale : quand il arrivait un événement important, il était toujours capable de le remettre dans un contexte historique. »

L'annonce de la mort de Marcel Desjardins a fortement secoué hier le monde des médias. Partout où il a travaillé depuis plus de 40 ans, que ce soit au *Droit*, à la télévision de Radio-Canada, au défunt *Montréal-Matin* et à *La Presse*, M. Desjardins a laissé un héritage professionnel et personnel d'une valeur inestimable.

Dans la salle de rédaction de *La Presse*, la nouvelle a été accueillie avec choc. C'est la deuxième fois en moins de quatre ans que *La Presse* perd son vice-président et éditeur adjoint dans des circonstances abruptes. En octobre 1999, Claude Masson a péri dans l'avion d'Egyptair qui a plongé dans l'Atlantique, alors qu'il se rendait visiter l'Égypte en compagnie de son épouse, Jeannine Bourdages. Marcel Desjardins avait alors succédé à Claude Masson au poste de vice-président et d'éditeur adjoint.

Les funérailles de ce journaliste de carrière auront lieu samedi à 13 h en l'église Saint-Alphonse de Hawkesbury, une région de l'Est ontarien où M. Desjardins a grandi. Natif de Grenville, au Québec, Marcel Desjardins a fréquenté plusieurs écoles de ce secteur (Chute-à-Blondeau et Hawkesbury, en Ontario, et Kilmar, au Québec), en plus d'amorcer sa carrière de journaliste au *Carillon* de Hawkesbury, de 1958 à 1962.

Son grand ami, Claude Saint-Laurent, le grand patron de l'information à la télévision de Radio-Canada, était ébranlé hier. « Marcel était un type très chaleureux et un sacré bon journaliste. Entre nous, ça a cliqué très vite », se rappelle-t-il.

L'amitié était à ce point cimentée entre eux qu'à tour de rôle, l'un a été le patron de l'autre sans qu'aucun n'en souffre. Durant un moment, alors que M. Desjardins était rédacteur en chef de l'émission *Le Point*, tous deux travaillaient en étroite collaboration, une période qu'a visiblement adorée M. Saint-Laurent, alors patron au bulletin de nouvelles.

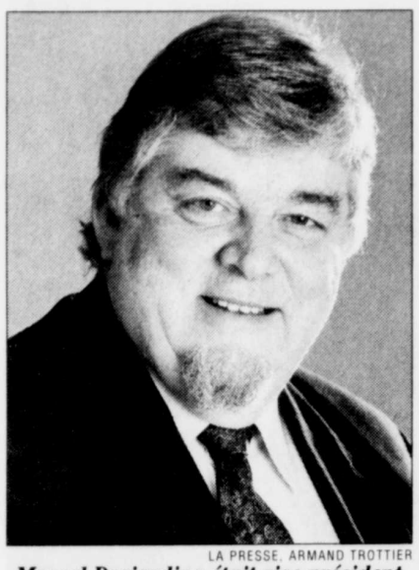

LA PRESSE, ARMAND TROTTIER
Marcel Desjardins était vice-président à l'information et éditeur adjoint de La Presse

Les deux hommes allaient régulièrement manger ensemble, ayant le bonheur d'échanger autant sur le métier de journaliste que sur leur famille. « Marcel était un homme de famille, le genre de gars qui allait aux réunions de parents lorsque ses fils étaient à l'école. Il les suivait dans toutes leurs activités, s'inquiétait parfois pour eux et les a beaucoup aidés. »

Hier, amis et collègues se souvenaient de Marcel Desjardins comme d'un homme passionné, intègre, cultivé, rigoureux, doté d'un sens aigu de la nouvelle et doublé d'un bon vivant. Un homme à la stature imposante qui lisait tout. Voyait tout. Et entendait tout.

Claude Papineau, qui a connu Marcel Desjardins comme courriériste parlementaire à Ottawa dans les années 1970, a toujours gardé contact avec ce « grand journaliste ». « C'est le bonhomme le plus extraordinaire avec qui on pouvait faire affaire », souligne celui qui est aujourd'hui vice-président des services français de la Presse canadienne.

Marcel Desjardins a toujours eu la passion du terrain, d'être au cœur de l'action, ajoute M. Papineau. « Quand il est devenu patron, il me disait : je m'ennuie du terrain. Je rêve la nuit que je suis encore là à faire le travail de reporter », précise-t-il.

Dans un communiqué, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, dit avoir appris avec « grande tristesse » le décès de M. Desjardins. « Je sais que sa disparition soudaine frappe durement sa famille, ses amis et ses collègues, a déclaré M. Chrétien. Sa brillante carrière témoigne de la contribution inestimable qu'il a apportée au journalisme et aux affaires publiques, tant au Québec que dans l'ensemble du Canada. Jamais nous n'oublierons sa personnalité dynamique et son talent extraordinaire. »

Le premier ministre du Québec, Bernard Landry, a transmis en privé ses condoléances à la famille de M. Desjardins, a indiqué hier son attaché de presse, Hubert Bolduc.

« Le monde de la presse perd aujourd'hui un de ses grands. Marcel Desjardins était reconnu pour son intégrité et sa rigueur journalistiques. Son sens de l'éthique et de la justice manquera à tous ceux et celles qui l'ont côtoyé », a pour sa part commenté le chef du PLQ, Jean Charest.

SUICIDE

Suite de la Une

celles qui présentent des troubles de personnalité, les alcooliques et les toxicomanes. Il faut, selon le comité, créer des programmes spécialisés de suivi et impliquer les proches dans le soutien.

Dans l'axe prévention, les experts ciblent les jeunes adultes et particulièrement les hommes ; premières victimes du suicide.

Pour mieux identifier les personnes à risque de se suicider, le comité mise sur la formation des travailleurs sociaux, psychologues, infirmières, médecins et enseignants.

Le Québec s'était doté d'une stratégie de lutte contre le suicide pour les années 1998-2002. Un rapport d'évaluation de cette stratégie devait être rendu public en décembre, mais l'échéancier a été repoussé à la fin du mois de mars. L'évaluation préliminaire faisait toutefois le constat de progrès assez timides par rapport aux objectifs fixés.

Dans le milieu de la prévention, le leadership politique face au problème du suicide et des moyens financiers accrus sont souvent cités comme des éléments nécessaires et urgents pour parvenir à réduire l'incidence du suicide.

Au Québec, le taux de suicide a grimpé de 20 % en 10 ans. D'autres pays, comme la Norvège et la Finlande, ont démontré qu'il est possible de s'attaquer à ce fléau. Les stratégies de lutte qu'ils ont développées ont permis de diminuer considérablement le nombre de suicides.

CRISE

Suite de la Une

celle des États-Unis sur un sujet « qui suppose une approche morale ».

De son côté, Vladimir Poutine a réaffirmé son opposition à l'usage de la force en Irak, déclarant que celui-ci pourrait être « lourd de conséquences ». Il a aussi indiqué que la Russie était d'accord pour que l'aviation russe participe, « en cas de besoin », au renforcement des inspections de l'ONU en Irak.

Au moment où les relations avec Washington traversent une crise, Paris, Moscou et Berlin affirment que le débat sur les moyens de parvenir au désarmement de l'Irak « doit se poursuivre dans l'esprit d'amitié et de respect qui caractérise (leurs) relations avec les États-Unis et avec d'autres pays ». Pour les trois pays, les inspections de l'ONU « ont déjà produit des résultats ».

Au même moment, l'Irak s'est engagé à se conformer entièrement à son obligation de désarmer.

Les vols d'avions espions U2 réclamés par les inspecteurs de l'ONU sont désormais autorisés « sans conditions » au-dessus de l'Irak, a déclaré l'ambassadeur irakien à l'ONU, Mohamed Al-Douri.

« Tout est maintenant résolu, nous essayons d'éviter la guerre à tout prix », a-t-il ajouté. M. Al-Douri a également déclaré que, outre les U2, des Mirage français et des Antonov russes seraient autorisés à survoler le territoire irakien.

Le triple veto à l'OTAN a provoqué hier après-midi une crise aiguë au sein de l'Alliance.

« Je suis déçu que la France empêche l'OTAN d'aider un pays comme la Turquie », a déclaré M. Bush, estimant qu'elle avait « un effet négatif » sur l'Alliance atlantique.

Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a soutenu que « la planification se poursuivrait hors de l'OTAN si nécessaire », tout en se disant « sûr que l'OTAN trouvera un moyen d'y arriver finalement ».

La France juge prématuré que l'OTAN prenne des « mesures immédiates » pour la protection de la Turquie, a-t-on répété de source française à l'OTAN. Paris et Bruxelles, comme Berlin, considèrent qu'accepter les demandes américaines ferait entrer prématurément l'OTAN dans une « logique de guerre ».

L'OTAN a convoqué une nouvelle réunion extraordinaire des ambassadeurs aujourd'hui à Bruxelles, la troisième en deux jours.

Le rapprochement sur l'Irak entre la France, l'Allemagne et la Russie a le don d'ulcérer les États-Unis. Pour Colin Powell, les idées franco-allemandes « ne répondent pas au problème. Ce dont nous avons besoin, a-t-il dit, ce n'est pas de plus d'inspecteurs, c'est de plus de coopération » de la part de l'Irak.

Les chefs des inspecteurs en désarmement de l'ONU, Hans Blix et Mohamed ElBaradei, ont toutefois réservé un accueil mitigé aux propositions franco-allemandes.

« Toute augmentation (du nombre des inspecteurs) est la bienvenue, mais nous avons besoin aussi d'une coopération active de l'Irak et des informations utilisables (sur l'armement irakien) de la part des pays membres » du Conseil de sécurité de l'ONU, a indiqué M. ElBaradei.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, doit par aillleurs présenter jeudi à huis clos aux pays membres du Conseil de sécurité les préparatifs de secours humanitaires des Nations unies dans l'éventualité d'une guerre en Irak, bien qu'il « estime toujours que la guerre n'est pas inévitable ».

À Bagdad, un porte-parole irakien a annoncé que deux Irakiens ont été tués et neuf autres blessés hier par des bombardements aériens américano-britanniques sur des installations civiles à Bassorah, dans le sud de l'Irak.

Le Pentagone a indiqué de son côté que le raid avait eu lieu contre un système de missiles sol-air, mais n'a pas fait état de victimes.

DIRECTEUR

Suite de la Une

films présentés (82 pays au total). « J'utilise le festival pour dire : « hey, il y a des problèmes dans le monde », et je tente de trouver des films qui reflètent la situation actuelle. »

POURQUOI « CHICAGO » ?

À cet égard, la sélection de la comédie musicale *Chicago* en ouverture n'a pas fait l'unanimité. « Certains auraient préféré que j'ouvre avec un film allemand ou européen. C'est ce qu'ils attendaient de moi. Mais je pense que *Chicago* est le meilleur film d'ouverture qu'on pouvait possiblement avoir. »

Ah oui ? « Ce n'est pas seulement une comédie musicale bien tournée par un nouveau réalisateur, dit-il. C'est aussi un film sur le *showbiz*, sur la montée et la chute des gens qui en font partie. D'ouvrir un festival qui présente plus de 300 films avec celui-là, ça pouvait permettre à tous de réfléchir à ce qu'ils allaient faire au cours des 10 jours suivants. »

« Tout le monde s'intéresse à ce que les Américains vont faire dans les prochaines semaines ; donc il est bon d'avoir ces films »

Le *showbiz*, c'est aussi Berlin. À cause de son marché du film, où l'industrie brasse de grosses affaires. À cause aussi des stars, sel de l'événement. Leur pouvoir d'attraction est indiscutable. Et elles sont encore plus nombreuses cette année que l'an dernier.

Tendance ? Un petit nuage pourrait bien se pointer dans ce ciel étoilé dès l'an prochain, si l'Académie décide de bousculer son calendrier des Oscars. Il est sérieusement question de devancer la cérémonie de la fin mars à la fin février. En conséquence, Hollywood pourrait être tentée de retenir ses poulains à L.A., alors que la campagne de lobbying auprès des votants battra son plein.

« Ça ne m'inquiète pas, affirme pourtant Dieter Kosslick. Je ne sais pas encore ce que ça peut signifier pour nous, si les vedettes vont se présenter ou non à Berlin. Actuellement, je sais que les gens à Los Angeles aiment venir ici avec leurs films. On verra comment on va réagir. »

A-t-il déjà commencé ses représentations ? « Non, dit-il. On vit dans la Vieille Europe (référence non voilée à la bourde de Donald Rumsfled le mois dernier), donc on n'a pas a effectué de pression. On vit par nous-mêmes. »

Au-delà des paillettes, Kosslick ne perd jamais une occasion d'évoquer le caractère « politique » qu'il veut continuer d'imprimer à la Berlinale. « Ça reste un festival, pas un Parlement », nuance-t-il, ce qui n'empêche pas une volonté ferme de refléter l'état du monde, avec des films susceptibles d'alimenter la réflexion. « Je suis un programmateur politique, confiait-il à *Libération* à la veille de l'ouverture. Je ne vais pas seulement au cinéma parce que cela me fait plaisir, mais aussi parce que cela me fait réfléchir. »

Exemple de ses décisions : « Je ne voulais présenter aucune violence en compétition, mais plutôt les conséquences de cette violence sur les gens, nous précise-t-il. L'un des sujets préoccupants en Europe et ailleurs actuellement demeure l'immigration. C'est un problème, et personne ne sait quoi faire. »

Pour donner le ton, Kosslick a ainsi inauguré la compétition avec *In This World*, qui suit la route vers Londres de jeunes Afghans. Ce matin, les festivaliers découvriront *Lichter*, film allemand qui traite aussi d'immigration. Jeudi, un film slovène abordera la même thématique. « C'est comme un film conducteur qui traverse la compétition », dit son concepteur.

Autre fil conducteur : le cinéma américain. Kosslick en convient : « Nous avons effectivement une énorme participation de films américains, ce qui peut paraître inattendu de la part de quelqu'un comme moi qui se bat depuis 20 ans pour le cinéma européen. Mais il y a des raisons pour cela. »

« ILS SONT TRÈS BONS »

Premièrement, ils sont très bons, dit-il. Et puis, « l'Amérique est LE sujet de préoccupation du monde présentement, ajoute le directeur. Tout le monde s'intéresse à ce que les Américains vont faire dans les prochaines semaines, les prochains mois. Donc il est bon d'avoir ces films ici, pour offrir aux gens une vue intérieure de la société américaine actuelle. »

L'énergique Kosslick s'arrête. On vient de lui annoncer l'arrivée, dans la pièce d'à côté de Dustin Hoffman, qui prendra la parole devant la presse dans quelques minutes. « Je dois aller l'accueillir », s'excuse-t-il. Il y a de ces obligations...

1592473

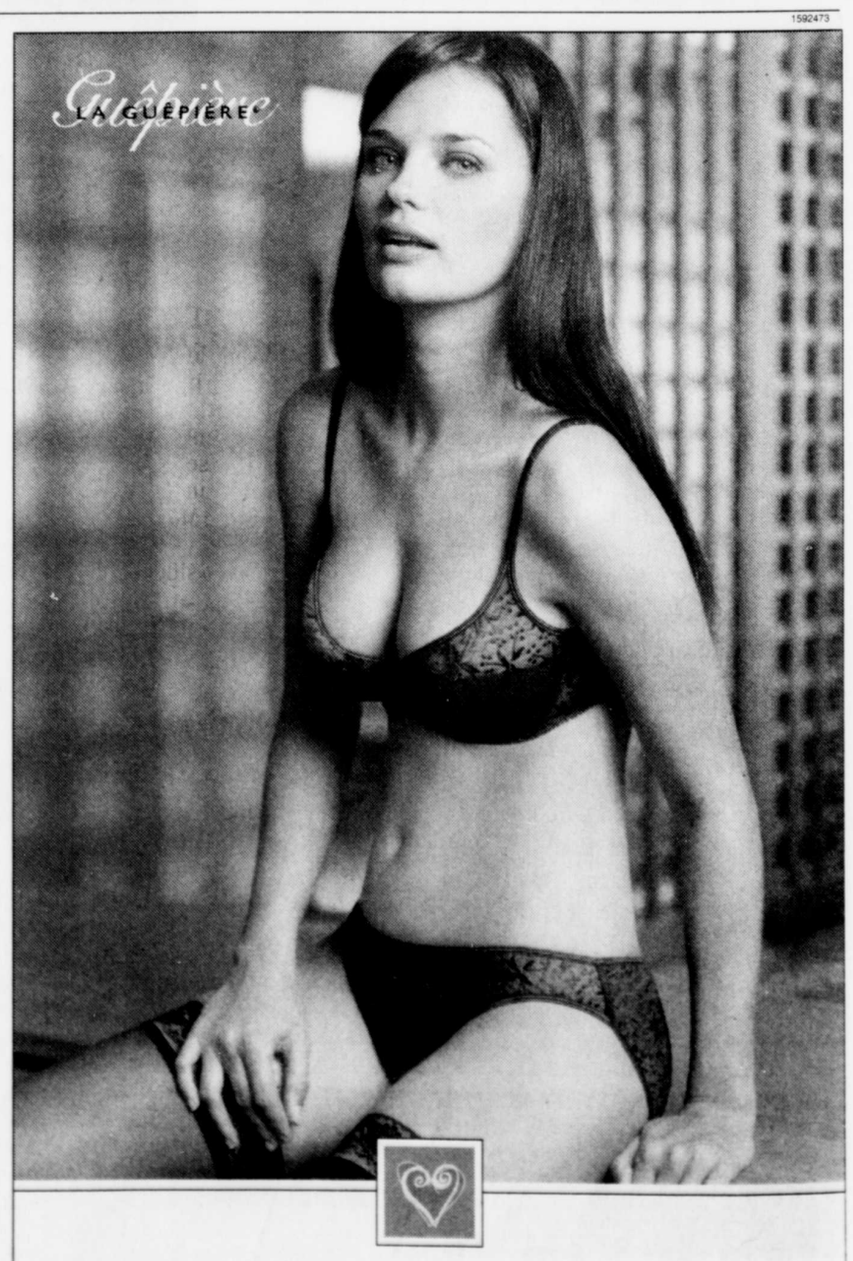

LE BALCONNET FILET ÉTOILÉ **15.99**

Le 14 février, offrez-lui un de ses styles favoris, signé **WONDERBRA À 45% DE RABAIS**...elle aime sa forme demi-buste très féminine, son tissu filet subtilement brodé ton sur ton superposé à un bonnet légèrement coussiné pour son galbe parfait, elle aime son confort et son allure tout simplement. Noir, rouge, blanc. 34-36 A et C, 34 à 38 B. Rég. 29.50 Culotte coordonnée 7.99

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, **LAVAL** CARREFOUR LAVAL, **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

1592589

LOTO QUÉBEC **Résultats**
TVA, le réseau des images

Banco — Tirage du 2003-02-10 — Banco Spécial

10 13 22 23 24 27 36 37 39 43
49 50 53 55 58 62 63 66 67 68

La Québécoise — Tirage du 2003-02-10
3 : 745
4 : 4773

Extra — Tirage du 2003-02-10
NUMÉRO : 932358

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu — MISE SUR TOI — 1 866 SOS JEUX

ACTUALITÉS

ACCIDENTS DE MOTONEIGE

Réclamations nombreuses et coûteuses

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ Faut-il s'étonner des nombreux morts et blessés en motoneige chaque année? Offrant peu de protection et roulant à vive allure, les engins deviennent de véritables tombeaux. Le coût moyen de réclamation à la suite d'un accident, qui dépasse celui des automobiles, tend à le prouver.

Chiffre qui en dit long sur la puissance des impacts lorsque surviennent des accidents, le coût moyen de réclamation pour une motoneige s'élève à 3800 $, alors que le coût moyen pour une automobile est de 3400 $. «Ça peut vouloir dire que ça cogne plus fort lorsqu'il y a collision impliquant une motoneige et que les accidents sont souvent plus graves», explique Annick Mongeau, du Bureau de l'assurance du Canada (BAC). À titre d'exemples, il y a eu 342 décès de 1988 à 2000, ainsi que 406 blessés graves et 737 blessés légers de 1997 à 1999.

La dernière fin de semaine a encore une fois démontré la gravité des accidents, avec six autres morts en deux jours. Malgré tout, le ministre des Transports, Serge Ménard, a indiqué que les policiers et les clubs de motoneige faisaient déjà beaucoup pour assurer la sécurité sur les sentiers et qu'il était impossible de surveiller chacun des 33 000 kilomètres de pistes balisées — comparativement à 30 000 kilomètres de routes.

De surcroît, sur les 20 décès répertoriés cette saison, seulement quatre se sont produits sur les sentiers balisés. Il y en a eu sept par noyade, huit en bordure du chemin ou à la hauteur de traverses et un hors sentier. Le ministre a toutefois montré son inquiétude face à la consommation d'alcool encore élevée des motoneigistes. Rappelons que depuis 1992, le quart des accidents mortels est attribuable à l'alcool et à la vitesse.

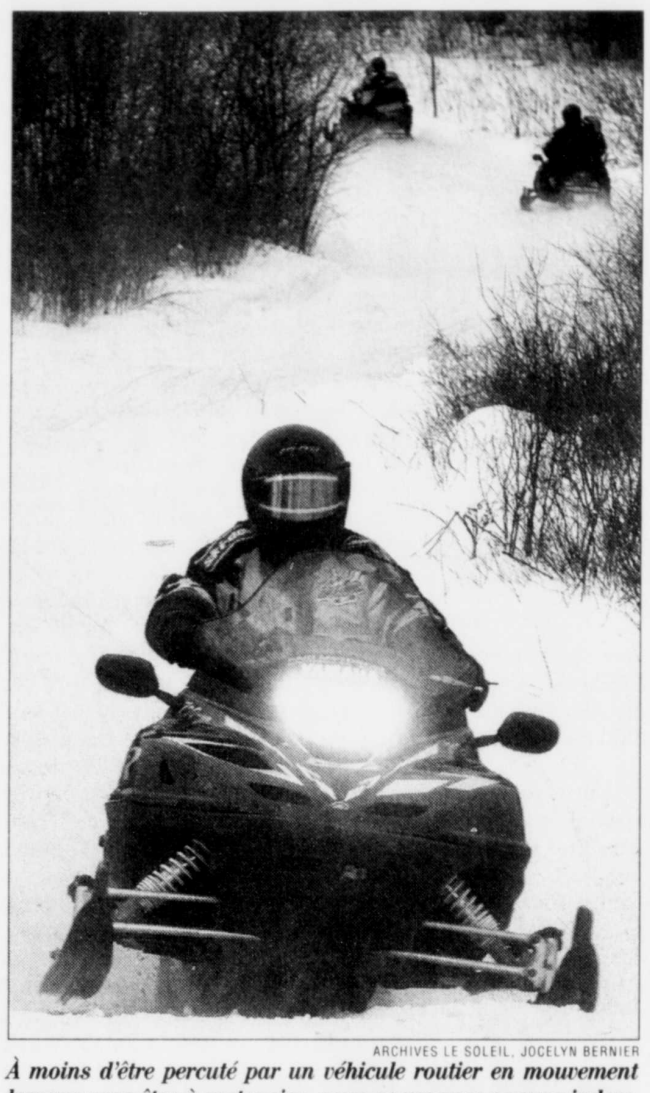

ARCHIVES LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

À moins d'être percuté par un véhicule routier en mouvement lorsque vous êtes à motoneige, vous ne recevrez aucune indemnisation de la Société de l'assurance automobile du Québec.

BIEN ASSURÉ

Avec les dangers réels reliés à la pratique de la motoneige, mieux vaut posséder une assurance privée. En effet, à moins d'être percuté par un véhicule routier en mouvement, vous ne recevrez aucune indemnisation de la Société de l'assurance automobile du Québec. «Les gens croient faussement que la SAAQ assure tous les véhicules à moteur. Elle couvre plutôt les véhicules routiers. Les motoneiges et les VTT sont régis par la Loi sur les véhicules hors routes. Si une motoneige entre en collision avec un arbre ou que deux motoneiges se percutent, la SAAQ ne versera aucune indemnisation parce que les propriétaires de ces véhicules ne lui paient aucune prime», explique Mario St-Pierre, porte-parole de la SAAQ.

Le ministre des Transports, Serge Ménard, estime impossible de surveiller tous les sentiers

Par conséquent, la loi oblige tous les propriétaires d'un véhicule hors route à posséder une assurance minimale de 500 000 $ en responsabilité civile, en cas de poursuite pour dommages corporels ou matériels. En comparaison, le coût minimum pour une automobile est de seulement 50 000 $, puisque la SAAQ assure ce véhicule routier pour les dommages corporels causés.

«Une assurance en responsabilité civile, c'est un minimum», rappelle Mme Mongeau. Si vous subissez des blessures ou mourrez sur votre engin sans que soit impliqué un véhicule routier, vous devez avoir une couverture complète pour retirer une indemnisation. Le bureau de l'assurance comptabilise 82 000 motoneiges assurées au Québec.

LES SUICIDES PAR ÂGE

Le nombre de suicides a diminué au Québec dans toutes les catégories d'âge, exceptée celle des 45 à 64 ans. Voici la ventilation des données (1998-2001).

Âge	Pourcentage annuel moyen: 1998-2000	Pourcentage 2001
Moins de 25 ans	16,1 %	14,1 %
25 à 44 ans	44,4 %	41,0 %
45 à 64 ans	29,6 %	36,3 %
65 ans et plus	9,9 %	8,6 %
Total	**100 %**	**100 %**

Source: Bureau du coroner

INFOGRAPHIE PC / LE SOLEIL

Le nombre de suicides légèrement en baisse

La catégorie la plus à risque: les « baby-boomers »

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La 13e Semaine de prévention du suicide amène, comme à chaque année, son lot de statistiques sur l'ampleur du phénomène, mais les intervenants insistent, cette fois, sur l'urgence d'agir face à ce qu'ils voient comme un problème de santé publique.

Les données préliminaires de 2001 font état de 1323 suicides au Québec, une légère baisse comparativement aux dernières années. Pour les années 1998 à 2000, la moyenne avait été de 1443 suicides. En 2000, 1352 suicides avaient été enregistrés.

« Le message derrière les chiffres, c'est qu'on ne doit pas lâcher », a affirmé en conférence de presse, à Montréal, le coroner en chef du Québec, le Dr Serge Turmel. Il a précisé qu'il commencera à voir « une lueur d'espoir » lorsque les données sur le nombre de suicides auront diminué encore davantage.

Près de 80 % des suicides frappent les hommes, une donnée constante au fil des ans.

Contrairement à une certaine croyance populaire, ce ne sont pas les jeunes, surtout, qui se suicident. En fait, les moins de 25 ans ne comptent que pour 14 % des suicides en 2001. Ce sont plutôt les 25 à 44 ans qui commettent le plus grand nombre de suicides, ceux-ci comptant pour 41 % du total en 2001. Ils sont suivis par la catégorie d'âge des 45 à 64 ans, avec 36 % des suicides, a précisé le Dr Turmel.

Le pourcentage de suicides est en baisse dans toutes les catégories d'âge, si l'on compare la période 1998-2000 à 2001, sauf chez les 45 à 64 ans. Interrogé sur cette donnée concernant les *baby-boomers*, le Dr Turmel a avoué qu'il pourrait s'agir « d'un phénomène de cohorte qui se déplace » et que cette hypothèse devait être « regardée de très près ».

Reste qu'au début des années 1990, le nombre de suicides était moindre, soit 1165 en 1990 et 1147 en 1991, alors que depuis 1993, il se maintient au-dessus des 1300. Le Dr Turmel ne croit pas qu'il faille conclure à l'échec des programmes de prévention du suicide. « En déduire que les moyens de prévention ont échoué, c'est une équation un peu rapide », a-t-il commenté.

La porte-parole de la semaine est Dominique Payette, animatrice à la radio de Radio-Canada d'émissions qui s'adressent aux jeunes et aux adolescents. Elle s'est d'ailleurs dite « sidérée » de voir qu'on ne considère pas le suicide comme un problème de santé publique, alors qu'on le ferait s'il s'agissait d'un virus, d'une épidémie qui tuait autant de gens.

Derrière ces statistiques, il y a des gens, « toutes sortes de gens qu'on laisse partir en disant "bah, c'est leur choix" », alors qu'il faut plutôt les soutenir, les aider, les écouter, les guider vers la ressource appropriée, a plaidé Mme Payette.

Des pompiers mal équipés

Les sapeurs de Lac-Saint-Charles ne possèdent même pas de chaloupe

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

Il y a une caserne à 500 mètres du lac Saint-Charles. Mais si vous devez être secourus, ce sont les pompiers de celle de Charlesbourg, huit kilomètres plus loin, qui voleront à votre secours. Normal, car eux, au moins, ils ont une chaloupe...

« Aux yeux du public, la situation apparaît ridicule », reconnaît Pierre Peloteau, président du syndicat des pompiers de Québec. Les secours proviennent de l'arrondissement Charlesbourg parce que le lac est, historiquement, sous la responsabilité de l'ancienne ville de Québec.

Lors du sauvetage d'une fillette de trois ans, en novembre dernier, les renforts étaient arrivés des deux casernes. La Ville a voulu, par la suite, que les sapeurs agissent conjointement lors d'une intervention nautique, mais le président du syndicat a dû s'y opposer.

« Ils n'ont pas les équipements requis, à peine une bouée de sauvetage. C'est important que les employés puissent intervenir adéquatement », estime-t-il. La solution préconisée s'apparente « à un "plaster" sur une jambe de bois »: « Moi, j'embarque pas là-dedans. »

M. Peloteau considère que la situation est représentative des maux qui affligent les pompiers dans la région: « C'est pas juste la chaloupe, c'est tout le service qui est comme ça. C'est un problème généralisé. »

Près de deux ans après le début du processus de fusion, les différentes entités continuent comme s'il ne s'était rien passé, dénonce-t-il. « Chaque secteur fonctionne encore selon la méthode d'avant la fusion. »

Pour une conflagration qui nécessite l'intervention de 24 pompiers de Québec ou de l'ex-ville de Sainte-Foy, par exemple, seulement deux se rendront d'abord sur les lieux à Sillery, souligne avec découragement Pierre Peloteau.

Le président rappelle que son syndicat et d'autres à travers la province plaident depuis plusieurs années l'intégration en une seule entité de tous les corps de pompiers d'une même agglomération afin d'harmoniser les protocoles d'intervention, avec des employés à temps plein.

C'est aussi pour cette raison que le syndicat a rappelé à la Ville que les territoires qui étaient anciennement protégés par des pompiers permanents doivent continuer à l'être. Québec a dû renoncer à son idée d'intervention conjointe.

« Nous comprenons que cette mesure peut être perçue comme étant contraire à la logique d'une organisation efficace des secours, mais nous devons aussi respecter les règles d'intégration qui nous imposent certaines mesures contraignantes », écrit Richard Amnotte, le directeur adjoint du Service des incendies, dans un mémoire dont LE SOLEIL a obtenu copie.

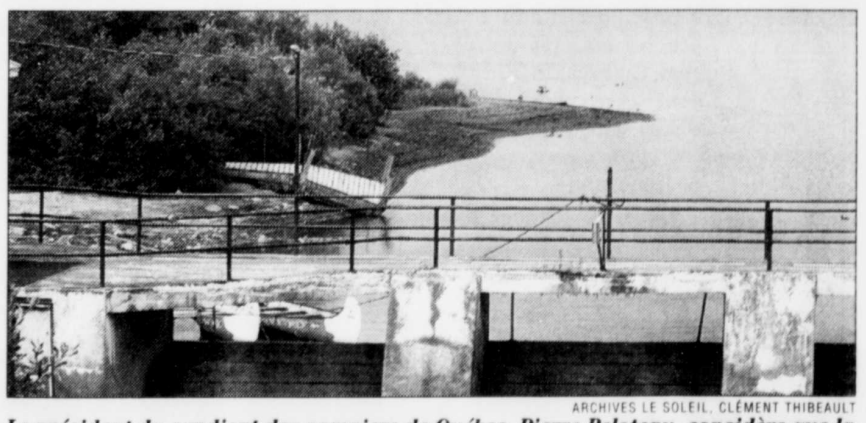

ARCHIVES LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Le président du syndicat des pompiers de Québec, Pierre Peloteau, considère que la situation est représentative des maux qui affligent les pompiers dans la région: « C'est pas juste la chaloupe, c'est tout le service qui est comme ça. C'est un problème généralisé. »

M. Peloteau se défend de faire du corporatisme. Quand il réclame des pompiers à temps complet partout, il défend évidemment sa cause, mais, aussi, une certaine logique. Même si on confiait la responsabilité du Lac-Saint-Charles aux pompiers situés à côté, leur délai d'intervention ne serait pas nécessairement plus rapide puisqu'ils sont à temps partiel, fait-il valoir.

Toutefois, lors du sauvetage de novembre, les pompiers de Lac-Saint-Charles ont mis six minutes pour y arriver, ceux de la caserne de Charlesbourg, le double.

Mais ce n'est pas demain la veille qu'on va savoir quel genre de service veut se donner la Ville: l'étude pour le « schéma de couverture de risques » vient à peine de commencer et devrait être remise à l'automne. « On a fusionné mais il ne se passe rien », dénonce M. Peloteau.

Le directeur adjoint Richard Amnotte n'a pas retourné les appels du SOLEIL.

1592509

«...un des meilleurs gestionnaires de fonds de tous les temps.»

Russel Kinnel, Directeur de l'analyse des fonds, Morningstar (janvier 2003)
en parlant de Joel Tillinghast – Gestionnaire de fonds d'actions américaines de l'année d'après Morningstar*

ALAN RADLO FONDS FIDELITY ÉTOILE DU NORD^MC JOEL TILLINGHAST

* Les titres de «Gestionnaire de fonds de l'année 2002» décernés par Morningstar visent à reconnaître le travail exceptionnel de gestionnaires pour trois catégories de fonds : actions américaines, actions internationales et titres à revenu fixe. Gagnant dans la catégorie des fonds d'actions américaines : Joel Tillinghast, *Fidelity Low-Priced Stock Fund*. Le mandat du Fonds Fidelity Étoile du Nord^MC est différent de celui du *Fidelity Low-Priced Stock Fund*, qui n'est offert qu'aux investisseurs américains. De ce fait, il est soumis à des règlements, des frais, des dépenses et des impôts différents. Par conséquent, les rendements du *Fidelity Low-Priced Stock Fund* ne peuvent pas être une indication des rendements futurs du Fonds Fidelity Étoile du Nord^MC. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte.

REUTERS

Divers débris, comme cet essieu d'une des roues de la navette, sont entreposés à la base de Barksdale.

La NASA retrouve un important fragment de l'aile gauche de Columbia

CENTRE SPATIAL, Houston (AP) — La NASA a annoncé hier que ses recherches au sol avaient permis de retrouver un fragment de l'aile gauche de Columbia, qui pourrait avoir joué un rôle majeur dans la désintégration de la navette, le 1er février au-dessus du Texas.

On ignore encore à quel niveau de l'aile cette pièce se situait, a précisé Michael Kostelnik, administrateur adjoint de l'agence spatiale américaine. Le fragment était analysé à la base aérienne Barksdale, en Louisiane, après avoir été trouvé à l'est de Fort Worth, au Texas.

« Je crois que nos enquêteurs ont le sentiment d'avoir identifié au moins un morceau de l'aile gauche », a déclaré M. Kostlenik devant la presse au Centre spatial de Houston. Cette pièce comprend des tuiles en carbone, matériau très dense qui recouvrait la partie avancée de l'aile.

Le patron de la NASA, Sam O'Keefe, a indiqué que ce débris serait transféré à la base aérienne Kennedy de Cap Canaveral, en Floride, hier et aujourd'hui, avant d'être catalogué et assemblé dans un hangar, comme les autres pièces retrouvées.

Ce morceau est considéré par la NASA comme une pièce importante pour l'enquête puisque les problèmes enregistrés par la navette quelques minutes avant son atterrissage, au moment de sa rentrée dans l'atmosphère, se situaient apparemment du côté de l'aile gauche.

Les enquêteurs s'intéressent également à un morceau d'aile qui recouvrait un compartiment du train d'atterrissage, où s'est peut-être produite une soudaine hausse de température observée avant la désintégration de la navette.

Au lendemain du lancement de Columbia le 16 janvier, un radar de l'armée américaine avait détecté un objet inconnu s'éloignant rapidement de la navette. Une théorie est qu'il s'agirait d'un morceau de glace provenant de la navette.

Les ingénieurs de la NASA ont entrepris de rechercher des indices qui pourraient montrer qu'un bloc de glace suffisamment gros pour endommager Columbia s'est formé sur l'orifice d'évacuation durant le vol.

Cette conduite, située sous la cabine de la navette, devant l'aile gauche, est utilisée pour expulser dans l'espace l'urine et le surplus d'eau généré par le système d'énergie du véhicule.

Normalement, le liquide est projeté dans l'espace sous forme de nuage de cristaux, mais lors d'une mission de *Discovery* en 1984, il s'était formé un morceau de glace gros comme un ballon de basket sur la bouche de l'orifice. À l'époque, les ingénieurs avaient ordonné aux astronautes de briser la glace à l'aide du bras robotisé de la navette par mesure de précaution.

Après cette mission, un dispositif chauffant avait été installé sur la valve d'évacuation. Mais le porte-parole de la NASA, Kyle Herring, juge malgré tout possible que de la glace se soit formée au même endroit sur Columbia et n'ait pas été détectée.

THÉORIE

Selon une théorie envisagée, lorsque la navette a entamé sa descente vers la Terre, la glace aurait pu aller percuter une aile. Une hypothèse non confirmée et qui est loin d'être la seule examinée par les enquêteurs.

Jusqu'ici, plus de 12 000 débris ont été découverts au Texas et en Louisiane, dont ce qui semble être un sas avec un système d'ouverture hydraulique qui a été trouvé dimanche.

Par ailleurs, les restes du premier astronaute israélien, Ilian Ramon, qui figure parmi les sept membres d'équipage morts dans l'accident, sont arrivés hier en Israël. Ramon doit être enterré aujourd'hui au cours d'une cérémonie privée dans le nord d'Israël.

« PETITE AFRIQUE »

Les Noirs partis, les Blancs décampent à leur tour

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

■ Deux mois après que les familles noires de ce qui était alors surnommé « la petite Afrique » eurent pratiquement toutes quitté les lieux, c'est maintenant autour de certains Blancs « locaux » de débarrasser la place, a constaté LE SOLEIL hier.

Comme quoi l'enfer vécu au numéro 10 de la rue Saint-Jules, à Beauport, n'a jamais été relié à la couleur de peau des locataires des 60 logements des immeubles A, B et C. Même si le propriétaire Jean-Claude Saillant, de Montréal, continue de prétendre le contraire.

« Les Noirs sont partis, mais c'est aussi invivable qu'avant », confiait hier le retraité Christian Bédard, en sortant ses affaires à l'aide d'un panier d'épicerie qu'il poussait vaillamment sur la neige. « Je n'en dors plus la nuit, donc je fous le camp d'ici, a-t-il poursuivi. Je ne sais pas où je vais, mais je m'en vais pareil. »

M. Bédard avait cru avoir tout vu dans son « bloc », jusqu'à ce que la porte même de son logement se retrouve carrément défoncée, à un certain moment. « Il y eut dernièrement une bataille à 4 hde la nuit, et c'était cette fois entre Blancs en boisson », a dit au SOLEIL le responsable de la perception des loyers, Pierre Gravel.

« Je me suis débarrassé des Noirs et tout va maintenant très bien », soutient le propriétaire

Plusieurs témoins affirment effectivement que l'alcool coule parfois un peu fort dans certains coins des immeubles concernés. À 11 h hier avant-midi, nous avons nous-mêmes aperçu au moins deux hommes y pénétrer gaillardement avec des bouteilles de bière ouvertes aux deux mains.

« Je me suis débarrassé des Noirs et tout va maintenant très bien, soutient pourtant le propriétaire Saillant. Je ne veux plus rien savoir de l'immigration. C'est tous nous autres qui payons pour ces gens-là, n'oubliez pas ça ! »

Une dizaine de familles africaines noires, comprenant environ 60 personnes, ont déménagé leurs pénates, à compter du 1er décembre, après avoir obtenu une annulation de bail découlant de plaintes logées à la Régie du logement du Québec. Seulement deux familles noires y habitent encore, après que leur nombre eut atteint un sommet de 25 en 2001.

CLIMAT MALSAIN

« Ce ne fut pas une sinécure de relocaliser 60 personnes en décembre, en pleine pénurie de logements, a expliqué Karine Verreault, du Centre multiethnique de Québec. Mais ces gens ne voulaient plus rester là pour rien au monde. »

Mme Verreault soutient que cette histoire n'a rien à voir avec l'immigration, mais qu'elle est plutôt celle d'un propriétaire qui néglige à la fois ses logements et ses locataires. L'état lamentable des lieux, qui était toujours le même hier, est à son avis la plus belle preuve du climat malsain qui y règne, bien au-delà de la couleur de la peau des occupants.

Le nouveau concierge engagé depuis septembre, confirme les propos de Karine Verreault. « Les Noirs payaient très bien leur loyer et s'il leur arrivait de faire du trouble, ce n'était pas pire que les Blancs, a dit Rémi Fontaine. Ils sont maintenant partis et il y encore plein de locataires en maudit. »

Jean-Claude Saillant affirme qu'il a mis les derniers fauteurs de troubles « dehors » et que l'ordre est maintenant rétabli à son goût. Mais ce qui n'est manifestement pas à celui de certains locataires, tel Christian Bédard.

Ce dernier et bien d'autres reprochent à Saillant de ne pas entretenir ses logements, de ne pas respecter ses promesses, et de ne pas réussir à faire régner l'ordre dont il est garant. L'autre réplique que ses immeubles sont déficitaires, donc qu'il ne peut y investir des fortunes.

Ce qui fait bien rire Karine Verreault, du Centre multiethnique. À son avis, des taudis à 655 $ par mois pour un cinq et demi et à 590 $ pour un quatre et demi, ça ne devrait même pas exister à Québec.

C'est pourtant là que le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, de concert avec son organisation, avait décidé de localiser une vingtaine de familles d'immigrants en provenance de l'Afrique et de l'Afghanistan, en 2001.

1593033

Qu'est-ce qui rend l'hiver plus doux pour votre budget?

LA NISSAN SENTRA DE NISSAN

• **Climatiseur** • Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD • Siège du conducteur à 8 réglages • **Moteur 1,8 L de 126 chevaux** • Pneus toutes saisons de 15 po • Barres stabilisatrices avant et arrière • Coussins gonflables • Essuie-glaces à balayage intermittent • Dossier arrière rabattable 60/40 • Et beaucoup plus!

En location
219 $/MOIS*

0 $ dépot de sécurité!
Comptant initial de 995 $
Transport et préparation inclus!

Acompte	Mensualité
0 $	241 $
995 $	**219 $**
1 495 $	208 $
1 995 $	198 $

1,8 % financement à l'achat**

AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS sur financement à l'achat.†

*†L'offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique à tous les modèles Sentra 2002-2003 dont le financement à l'achat est assuré exclusivement par les services NCFI. Aucun intérêt les 60 premiers jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par l'acheteur. Après 60 jours, l'acheteur doit payer mensuellement le capital et les intérêts conformément aux termes prévus au contrat. *Location de 48 mois pour la Sentra XE 2003 « Option Plus » (C4GL53 BK00). Acompte ou échange équivalent de 995 $. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Premier versement (toutes taxes incluses) requis à la livraison. **Assistance routière 24 h.** Taxes, immatriculation, assurance, frais d'enregistrement RDPRM, obligations sur pneu neuf et frais du concessionnaire en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 1,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 48 mois. Frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre/louer à prix moindre. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature « DÉCOUVRIR_ » et le nom du modèle Nissan sont des marques de commerce de Nissan.*

www.nissan.ca 1 800 387-0122

NISSAN ®

Le moins-que-parfait

Il se passe des choses étonnantes dans le merveilleux monde de l'éducation ces jours-ci; de quoi perdre son latin et son imparfait du subjonctif. *Credo quia absurdum*, je le crois parce que c'est absurde, dirait ce bon vieux Tertullien, qui avait toujours l'expression juste pour meubler une conversation dans les bains turcs de son époque.

Des choses étonnantes, disions-nous, et comment. En voici trois. Le quart des futurs enseignants de l'Université Laval échouent à un examen de français. Une réforme de l'enseignement au secondaire écrite dans un charabia digne des instructions d'assemblage d'un meuble Ikéa. Un ministre qui n'arrive pas à comprendre pourquoi l'école d'aujourd'hui est si différente de celle des années 60.

Placez les pupitres en rond, les petits amis, on va jaser un peu, sans se prendre la tête, comme si nous étions vendredi après-midi, juste avant une fin de semaine de trois jours.

*****

Ainsi, nos futurs professeurs en arrachent avec la langue de Molière et de Denise Bombardier. Le doyen de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval n'en revient pas, moi non plus d'ailleurs. Un étudiant sur quatre de première année, inscrit au baccalauréat en enseignement, a échoué à un examen de français. Grosso modo, un test qui équivaut à une mesure des connaissances de la 5e secondaire. De l'orthographe, des accords de participes passés, de la grammaire, des synonymes, la base quoi, rien de bien sorcier.

Si ça vous passe cent pieds par-dessus la tête, tant mieux, mais ce n'est pas mon cas. J'essaie de comprendre. Imaginez un apprenti menuisier incapable de se servir d'une scie sauteuse ou de planter un clou dans le sens du monde. On souhaite seulement qu'un bon matin, dans un élan de gros bon sens, un contremaître lui dise: mon homme, t'es ben fin, mais tu n'es pas dans le bon domaine, as-tu pensé, je ne sais pas moi, au macramé?

Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Je pense à ces étudiants qui ont échoué à ces examens de français, et je suis désolé et inquiet. Désolé que quelqu'un, allez savoir qui, ait pu leur faire croire qu'ils pouvaient devenir professeur, malgré leurs énormes lacunes en français. Inquiet de les voir un jour devant une classe, à enseigner des notions qu'ils maîtriseront de peine et de misère.

*****

Si nos futurs enseignants ont des ennuis avec les mots et les accords de verbes, ça ne semble pas être le cas des fonctionnaires du ministère de l'Éducation. Ils les aiment tellement, les mots, qu'ils en gardent la signification juste pour eux.

Quelques professeurs de didactique du français ont sonné l'alarme la semaine dernière, au sujet du programme de formation du premier cycle du secondaire, le pilier de la réforme attendue pour l'an prochain. Leur constat: il n'y a rien à comprendre dans la prose des fonctionnaires.

« À la lecture de ce texte de plus de 50 pages, dénoncent-ils, aucun enseignant, chevronné ou frais sorti de l'université, ne peut avoir une idée claire de ce qu'il doit faire comprendre et apprendre, ni comment conduire le plus grand nombre de ses élèves à développer leurs compétences en lecture, en écriture et à l'oral. »

Imaginez le pauvre professeur, dans sa classe à la fin des cours, qui cherche à percer les mystères du programme de la réforme: « L'élève observe des phénomènes et est capable de les reconnaître grâce à des procédures stables et systématiques qui font appel à des manipulations linguistiques. »

Observer des phénomènes? Des procédures stables et systématiques? Des manipulations linguistiques? Pardon, pourriez-vous être un peu plus précis, j'ai toujours été instable et si peu systématique dans l'observation des phénomènes, surtout les phénomènes paranormaux. Et je ne vous parle pas de mon aversion pour les manipulations linguistiques, si ce n'est cette rage sourde que j'éprouve de tordre le cou à tous ceux qui pondent ces âneries, sans penser une seconde à ceux qui sont chargés de les appliquer sur le plancher des vaches.

*****

Il y a aussi Sylvain Simard, le ministre de l'Éducation. Samedi, dans *Le Devoir*, il émettait quelques observations personnelles sur les enfants en difficulté d'apprentissage. Je résume: il y en a de plus en plus, ça n'a pas de bons sens, ça coûte cher et on n'a pas d'argent, et il faudrait que les parents prennent leurs responsabilités. Comment se fait-il qu'ils nous arrivent à l'école dans cet état-là? se demande M. Simard.

Le ministre aurait voulu culpabiliser davantage les parents qu'il ne s'y serait pas pris autrement. Comme si la dyslexie, l'aphasie et autres troubles d'apprentissage étaient exclusivement imputables à une éducation familiale déficiente.

Le ministre Simard a enseigné à l'école primaire Bienville, située dans un quartier défavorisé de Montréal. La semaine dernière, il y est retourné pour la première fois en 35 ans. Le retour aux sources semble avoir eu sur lui un drôle d'effet. Dans son temps, a-t-il dit, il n'y avait pas de spécialistes, pas de psychologue ni d'orthophoniste, rien. Aujourd'hui, l'école Bienville en compte neuf, c'est pas croyable...

Tadam! Monsieur le ministre, bienvenue dans les années 2000! La société a changé depuis le festival de Woodstock, pas nécessairement pour le mieux, je vous l'accorde. Maman et papa travaillent à l'extérieur, il y a plus de stress, de trafic, le boulot est de plus en plus exigeant, tout coûte plus cher et on n'a pas nécessairement l'argent pour envoyer ses gamins à l'école privée, si vous voyez ce que je veux dire; il y a aussi plein de cochonneries dans l'air, la bouffe et l'eau.

En bout de ligne, qu'on le veuille ou non, cette vie un peu folle se répercute chez les enfants. C'est déplorable, mais la société doit faire avec. Et s'occuper d'eux malgré ce qu'il en coûte. C'est un choix de société.

Il y a 35 ans, il devait sûrement y avoir un ou deux élèves qui ne suivaient pas les autres à votre école. Vous faisiez quoi avec? Vous les installiez dans le fond de votre classe ou face au calorifère pour ne pas qu'ils dérangent ou quoi?

Il disait quoi encore ce bon vieux Tertullien, *credo quia absurdum*?

Les spécialistes auraient arraché 220 M$

L'entente hausse leur rémunération de 7%

(PC) — L'entente de principe conclue vendredi avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) aurait permis d'arracher près de 220 millions $ à Québec sur deux ans. Elle aurait pour effet de rehausser, dès le 1er avril, la rémunération des spécialistes de 7%.

Selon ce qu'a appris *Le Devoir*, le gouvernement aurait passablement majoré son offre initiale de 140 millions $, puisque le montant consenti aux médecins spécialistes au terme de deux ans friserait les 220 millions $.

Vendredi, le conseil d'administration de la FMSQ a accepté cette offre et doit la soumettre à l'approbation de son assemblée de délégués, jeudi prochain.

Selon les informations qui ont filtré au cours des derniers jours, la nouvelle entente, qui viendrait à échéance à la fin de 2004, se répercutera par une bonification d'environ 7 %, dès le 1er avril prochain, de la masse monétaire de 1,6 milliard $ versée annuellement aux spécialistes.

Toutefois, seule une partie de ce montant serait destinée à une hausse directe des tarifs. Le reste de la somme serait composé d'une reconnaissance des dépassements salariaux survenus au cours de la dernière année. Certaines associations médicales auraient en effet dépassé les plafonds qui avaient été consentis à leur spécialité par la RAMQ l'année dernière, dans l'enveloppe fermée destinée à la rémunération. Québec aurait en quelque sorte accepté de passer l'éponge sur ces dépassements et de reconnaître le surcroît de travail qui a touché certaines spécialités médicales.

« Pour nous, ce n'est pas une augmentation de salaire, mais c'est au moins une reconnaissance du fait que nous ne sommes pas assez nombreux, et que avons travaillé plus que ce que le gouvernement avait prévu pour donner les services », a fait valoir hier une source bien informée.

Trois Québécois perdent la vie à Manhattan

(PC) — Une tragédie routière survenue en plein cœur de Harlem, sur l'île de Manhattan, a coûté la vie à trois membres d'une même famille d'origine africaine de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, morts écrasés sous un lourd camion rempli de roches.

Les victimes sont Hussein Comik, 32 ans, ainsi que ses deux filles, Samira et Sheilla Koyombo, âgées de 10 et 2 ans. Éjectée du véhicule, la mère, Élisabeth Koyombo, 39 ans, est la seule survivante de cet accident. Elle repose actuellement dans un hôpital de New York.

Le drame s'est produit au milieu de l'après-midi, hier, à l'extrémité est de la 125e Rue, l'artère la plus achalandée de Harlem. Selon les informations divulguées par la police, c'est Hussein Comik, au volant d'une Dodge Caravan, qui aurait causé l'accident. Dans une tentative pour passer à temps sur un feu rouge et procéder à un virage à gauche, il a traversé six voies de circulation et coupé le camion qui transportait 40 tonnes de débris de construction.

Les victimes exploitaient une entreprise spécialisée dans la coiffure, dans la région de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Pornographie dans les bibliothèques

■ TORONTO — Des bibliothécaires d'Ottawa et de Toronto se plaignent que de jeunes hommes passent des heures dans les bibliothèques municipales à naviguer dans des sites Internet pornographiques, au vu et au su des employés et des autres usagers. Les bibliothécaires d'Ottawa, qui estiment que leurs patrons ne font rien pour les aider à régler ce problème, ont posé un grief en passant par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Le même problème se pose aux bibliothécaires de la Ville de Toronto. Un amendement a finalement été adopté en septembre 2002. Derrière ce conflit se profile un débat philosophique sur la liberté intellectuelle. (PC)

1592975

1592973

www.cyberpresse.ca

BIENVENUE

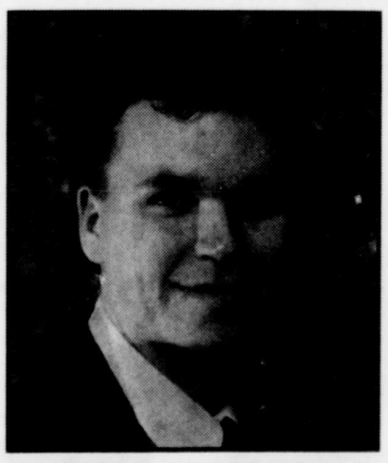

Stéphane Morin

La direction d'Acura Optima tient à souhaiter la bienvenue à M. Stéphane Morin au sein de son équipe de vente. M. Morin compte plus de dix ans d'expérience dans le domaine de l'automobile. Comme il le dit lui même : " la clé de mon succès est d'avoir toujours donné l'heure juste à mes clients ". Il est tres motivé par ce nouveau défi et vous invite à venir le rencontrer.

ACURA Optima QUÉBEC
4901, boul. des Galeries
Québec, QC, G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Les comités des Sans-Chemise font tache d'encre

Le regroupement né dans Charlevoix réclame un régime d'assurance-emploi universel

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

LA MALBAIE — La ministre du Développement des ressources humaines du Canada, Jane Stewart, devra composer avec la multiplication des comités des Sans-chemise au Québec, lesquels réclameront un régime d'assurance-emploi universel, des revendications qui viendront de partout en province, en ville comme en région.

Le premier comité des Sans-Chemise est né en août 2000 dans Charlevoix. Dernièrement, des regroupements du même nom ont pris forme en Gaspésie, en Estrie, en Abitibi et dans les villes de Saint-Hyacinthe, Sorel et Saguenay. LE SOLEIL a appris qu'une cellule pourrait bientôt voir le jour à Montréal, ce qui pourrait bien paver la voie à l'éclosion de plusieurs comités régionaux, animés d'un objectif commun.

Josée Larouche du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi confirme cette tentative importante : « Il y aura effectivement une réunion jeudi pour créer une coalition des Sans-Chemise à Montréal. Des syndicats, des groupements sociaux, des associations étudiantes, en fait, plus de 80 organismes y assisteront », confirme-t-elle.

Ce sont les gens du Comité des Sans-Chemise de Charlevoix qui feront la présentation de leur structure, mais pas question d'imposer un modèle strict. « Nous allons livrer l'historique de notre comité et la mobilisation obtenue jusqu'à maintenant. Les comités régionaux pigeront dans tout ça pour adapter les revendications à leur situation. C'est le nom, le principe d'une seule voix au Québec, qu'on veut étendre partout », explique Danie Harvey, coordonnatrice du Comité des Sans-Chemise de Charlevoix, ajoutant que ce vaste mouvement provincial n'était que « la réponse au mutisme de la ministre depuis deux ans ».

Même la région de Montréal songe à lancer un groupe de Sans-Chemise

Ce message unique et commun dont parle Mme Harvey, c'est un régime universel de 350 heures travaillées pour 35 semaines de prestation au minimum à 60 % du revenu, ce qui aurait pour effet d'éliminer le découpage administratif d'Ottawa. Actuellement, le traitement aux chômeurs diffère d'une région à une autre en fonction du taux de chômage. Par exemple, dans Charlevoix, le taux a été fixé à 13,2 %, ce qui donne 420 heures de travail pour 26 semaines de prestations à 55 % du revenu.

Au bureau du ministre Martin Cauchon, originaire de La Malbaie et souvent la cible des pressions du Comité des Sans-Chemise de Charlevoix, la mobilisation est connue : « C'est légitime, tout le monde a le droit de s'organiser. Quoi qu'il en soit, le DRHC travaille fort pour solutionner le cas de Charlevoix, parce que c'est celui qui est le plus connu et le fera pour les autres régions », a fait savoir Luce Asselin, attachée politique de M. Cauchon.

Au bureau de Mme Stewart, la prolifération des comités des Sans-Chemise est observée attentivement tout en ne fermant pas la porte à d'éventuelles modifications. « Nous sommes toujours ouverts à des suggestions pour améliorer le système puisqu'il est évolutif », a réagi l'attaché de presse de la ministre, Andrew Graham, préférant attendre la suite des événements avant de commenter davantage.

PC

« Nous devons préparer le terrain, bien que nous espérons qu'il n'y ait pas de guerre », a soutenu le premier ministre Chrétien lors d'un point de presse en compagnie du premier ministre de la Suède, Gvran Persson, en visite au Canada.

L'OTAN doit appuyer la Turquie, estime le Canada

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

OTTAWA — Le Canada a pris ses distances par rapport à la position franco-germanique, hier, en donnant son appui à la Turquie qui demande l'appui militaire des pays de l'OTAN en cas de guerre en Irak.

Le premier ministre Jean Chrétien a indiqué, hier, que les préparatifs de défense souhaités par la Turquie sont tout à fait normaux étant donné sa proximité du pays de Saddam Hussein.

« Les Turcs, qui peuvent se retrouver coincés dans ce problème plus que quiconque parce qu'ils sont voisins (de l'Irak), veulent être prêts à faire face à toute éventualité (...) S'ils veulent faire quelque chose pour se protéger et être prêts, c'est normal et nous appuyons cette position », a expliqué M. Chrétien.

« Nous devons préparer le terrain, bien que nous espérons qu'il n'y ait pas de guerre », a poursuivi le premier ministre, qui faisait ces commentaires lors d'un point de presse en compagnie du premier ministre de la Suède, Gvran Persson, en visite au Canada.

Quelques heures auparavant, la France, l'Allemagne et la Belgique avaient opposé leur veto à la demande turque qui recueille les appuis de la majorité des pays membres, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada. Au sein de l'Alliance, un membre peut invoquer l'article 4 de son traité et ainsi obliger les autres pays membres à se consulter sur la sécurité du pays en question. L'attitude des trois pays plonge l'OTAN dans une crise majeure, alors qu'une telle dissidence survient pour la première fois après 53 ans d'existence.

Selon le Bloc québécois, l'appui du gouvernement du Canada à la position menée par les Américains vient contredire son discours, alors qu'il répète encore qu'il faut attendre le rapport final de la mission d'inspection de l'ONU avant de prendre quelque décision que ce soit. En appuyant la ligne américaine à l'OTAN, le Canada s'inscrit en faveur de la guerre, conclut le Bloc.

« M. Chrétien n'arrête pas de nous dire on va attendre, tout est hypothétique, a souligné Gilles Duceppe, chef du Bloc (...) Pourquoi il ne dit pas qu'il veut attendre les inspections comme les autres fois ? Il y a, je pense, une fracture dans sa logique. »

Le ministre de la Défense, John McCallum, réfute cette interprétation du Bloc. La demande de la Turquie n'a pour but que de se préparer à faire face au pire. « Dans le monde militaire, il faut toujours planifier d'avance. On ne sait pas s'il y aura une attaque éventuelle, oui ou non, mais ça prend du temps, des jours, des semaines même des mois, à faire des plans », a fait valoir M. McCallum à sa sortie des Communes.

La position du gouvernement canadien sur la question de l'Irak a d'ailleurs fait l'objet de débats aux Communes, hier, où les députés ont discuté d'une motion présentée par le Bloc. Cette motion veut que l'envoi de troupes en Irak ne soit considéré qu'à la suite d'une nouvelle résolution de l'ONU. Cette deuxième résolution des Nations unies est nécessaire avant d'envisager toute intervention militaire, soutient le Bloc québécois.

Cette motion du Bloc s'ajoute à celle proposée la semaine dernière par l'Alliance canadienne qui suggère la tenue d'un vote en Chambre à la suite d'une décision du gouvernement de déployer des troupes. Contrairement au Bloc, par contre, l'Alliance estime que le Canada doit donner son appui aux États-Unis, peu importe la décision de l'ONU.

Ces deux motions, qui seront soumises à un vote mardi, pourraient bien servir de test pour les Libéraux. Plusieurs députés libéraux d'arrière-ban ont déjà exprimé des critiques face au gouvernement, faisant observer qu'ils n'appuieraient une participation canadienne en Irak que si l'attaque se fait sous l'égide de l'ONU.

Lorsqu'il a pris la parole aux Communes, hier, le leader du gouvernement en Chambre, Don Boudria, a mentionné qu'il incitait ses collègues à voter contre ces deux motions de l'opposition.

Lemieux dénonce la « complicité » PQ-syndicats

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ PQ et syndicats, même combat.

Candidat de l'Action démocratique du Québec dans Taschereau, Jean-Guy Lemieux dénonce la « complicité directe » qui lie la haute gomme syndicale québécoise et le gouvernement du parti de Bernard Landry.

« Les syndicats ont leurs propres intérêts à défendre avant ceux de leurs membres qui, eux, sont de simples contribuables et qui, comme nous tous, en ont de moins en moins pour leur argent de la part des services publics », affirme sans ambage l'ancien député libéral de Vanier, en ajoutant que les syndicats « ont trop à perdre » au lendemain d'une victoire électorale de l'ADQ ou même du Parti libéral du Québec « car ils ont trop reçu » de la part du Parti Québécois.

« C'est clair, pour moi, les prochaines élections, ça sera le PQ et les syndicats contre l'ADQ et, jusqu'à un certain point, le PLQ », déclare M. Lemieux qui s'attend, évidemment, à ce que la formation de Mario Dumont fasse l'objet d'une fronde groupée de la part du mouvement syndical lors de la prochaine campagne électorale. « Que les syndicats fassent comme en Angleterre et qu'ils fondent leur propre parti politique et défendent leurs valeurs et leurs idées d'une manière directe et non pas indirectement comme ils le font actuellement avec le PQ ».

Désigné vendredi dernier porte-parole de la région de Québec pour l'ADQ par Mario Dumont, Jean-Guy Lemieux a fait bondir les ténors syndicaux en déclarant que la réforme de l'État « s'enlisait » en raison « de la lourdeur administrative héritée d'une fonction publique bureaucratisée, démoralisée, manipulée par les groupes d'intérêt ». Il promettait que l'ADQ ferait le ménage dans l'appareil administratif « sans avoir les mains attachées dans le dos par quelque groupe ou lobby d'intérêts que ce soit ».

« Bien sûr, que je faisais allusion aux syndicats en parlant des groupes d'intérêt », confiait-il, hier, au SOLEIL en repoussant du revers de la main la demande d'excuse faite par le nouveau président du PQ pour la région de la Capitale nationale et candidat à l'investiture dans la circonscription de Jean-Lesage, Robert Caron. En affirmant que les fonctionnaires étaient manipulés par des groupes d'intérêt, Jean-Guy Lemieux a mis en doute l'intégrité personnelle et professionnelle des employés de l'État, a soulevé M. Caron. Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) a dénoncé hier, lui aussi, la sortie du candidat adéquiste de Taschereau.

« Pas question que je m'excuse », a rétorqué M. Lemieux, qui n'a pas manqué de mentionner que la décision de Robert Caron de joindre les rangs des candidats du PQ illustrait à merveille le lien entre le PQ et le monde syndical. M. Caron est l'ancien président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

DES ASSOUPLISSEMENTS

Au cours d'un entretien téléphonique avec LE SOLEIL, Robert Caron a dit se sentir bien à l'aise de défendre la fonction publique et les fonctionnaires. « Je suis constant dans mes engagements et je n'ai pas à en rougir », a-t-il indiqué en rappelant que la réforme de l'État peut se faire sans chambarder les conventions collectives ou « rentrer dans le corps des fonctionnaires et des syndicats ». Il opte plutôt pour des assouplissements négociés avec les syndicats.

Dans le camp du SFPQ et du SPGQ, l'entrée en scène de Robert Caron sur la scène électorale est considérée comme une excellente nouvelle. « En voilà un qui est capable de parler des services publics d'une façon raisonnée et intelligente », fait remarquer Paul Pelletier en soulignant que Robert Caron ne bénéficiera pas pour autant d'une immunité de la part du monde syndical. « Il a beau être un ardent défenseur des services publics, on ne le ménagera pas si son gouvernement propose une fonction publique ratatinée ».

Successeur de Robert Caron à la présidence du SPGQ, Renald Desharnais assure, pour sa part, que son organisation ne fera pas campagne en faveur de M. Caron ou du PQ. « Notre membership n'accepterait pas que son syndicat lui dicte une ligne de conduite électorale. Il s'attend plutôt à ce que le syndicat contribue à éclairer le débat ».

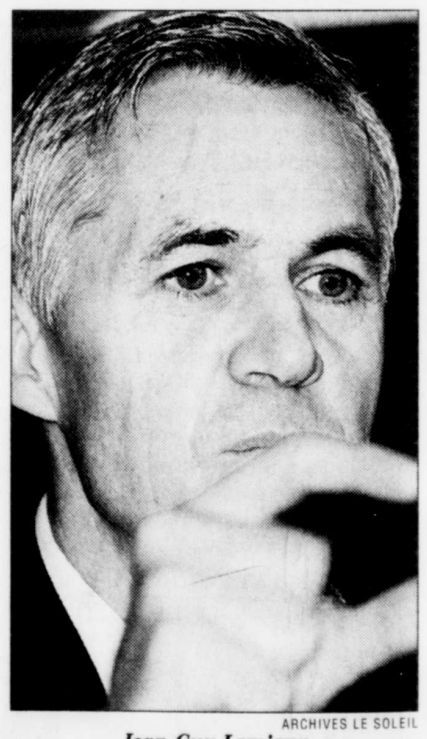

ARCHIVES LE SOLEIL

Jean-Guy Lemieux

Pas dans ma cour !

PC

■ DÉTROIT — Une coalition de 21 organismes environnementaux, religieux et civiques ont lancé hier une campagne d'opposition aux détritus provenant du Canada. Depuis quelques semaines, une flotte de camions transporte les ordures de Toronto dans un dépotoir du Michigan, à environ 40 kilomètres au sud-est de Detroit. La Ville-Reine a signé un contrat de trois ans de 42 millions $ pour se débarrasser de ses ordures au Michigan. Depuis le 1er janvier, la ville de Toronto envoie toutes ses ordures au Michigan, essentiellement vers le site d'enfouissement de Carleton Farms, à Sumpter Township. (PC)

SUCCESSION DE CHRÉTIEN

Sheila Copps entre dans la course

OTTAWA (PC) — Il y aura finalement une véritable course à la direction du Parti libéral du Canada, affirme la société Radio-Canada. La ministre du Patrimoine Sheila Copps fera donc la lutte à Paul Martin, qui jouit déjà d'une forte avance dans la course.

Selon Radio-Canada, Mme Copps lancera officiellement sa campagne jeudi dans sa circonscription de Hamilton, en Ontario. Il semble que Mme Copps ne puisse accepter de voir Paul Martin marcher seul et sans entraves vers une victoire trop facile.

Marc-Yvan Côté pourrait la seconder au Québec

Un autre candidat pressenti, le ministre des Finances, John Manley, n'a toujours pas indiqué s'il serait de la lutte.

Sheila Copps a la ferme intention de brasser ce vieux parti, comme lorsqu'elle était candidate aux élections en 1990. Mais celle qui se voit incarner la gauche libérale bénéficierait de l'appui de quelques députés seulement. Aucun ministre ne la suit pour l'instant. L'ancien ministre du Québec Marc-Yvan Côté y réfléchit, mais n'a pas encore décidé s'il fera campagne auprès de Mme Copps. Seul le député libéral provincial, Gyslain Maltais, s'est engagé à titre d'organisateur pour l'est du Québec.

LE QUÉBEC LE CANADA

Hydro-Québec veut interjeter appel devant la Cour suprême

La société d'État entend faire clarifier la portée de son droit d'interrompre l'alimentation électrique dans certains cas précis

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Hydro-Québec demande l'autorisation d'interjeter appel d'un jugement récent de la cour d'appel du Québec concernant son droit d'interrompre l'alimentation électrique dans certains cas précis.

La société d'État espère pouvoir s'adresser à la Cour suprême du Canada pour faire clarifier la question, à la suite de l'affaire Glykis, un cas de client ayant deux comptes d'électricité.

Le couple de Montréal, Modestos et Eleftheria Glykis, avait vu l'alimentation en électricité être coupée à son logement de la rue Jeanne-Mance, qu'il habitait alors depuis près de 25 ans, et où il payait à temps ses comptes d'électricité. Le couple possédait également un immeuble à logements, rue Mountain Sights, où, en raison d'un différend, il y avait un compte en souffrance de 1626 $. Après plusieurs avis, Hydro-Québec a sévi en débranchant les Glykis à leur domicile, rue Jeanne-Mance.

Le couple a porté l'affaire devant les tribunaux. La Cour supérieure a, dans un premier temps, donné raison à Hydro-Québec, mais la cour d'appel a récemment cassé ce jugement, dans une décision rendue à deux juges contre un.

Hydro-Québec souhaite donc obtenir l'autorisation d'interjeter appel devant la Cour suprême pour « faire préciser les règles » du droit d'interrompre le courant, au-delà de l'affaire Glykis, a précisé en entrevue Nicolas Carette, porte-parole d'Hydro-Québec Distribution.

« Nous estimons que le jugement de la cour d'appel soulève des questions qui dépassent le cas Glykis », a ajouté M. Carette.

Il affirme qu'il est « pratique répandue », au Canada et aux États-Unis, de permettre d'interrompre le courant à une adresse pour un compte impayé à une autre adresse.

Interrompre le courant à une adresse pour un compte impayé à une autre serait une pratique répandue au pays et aux États-Unis

Hydro-Québec précise qu'elle s'engage à « payer tous les frais relatifs à cette démarche » d'appel, « pour éviter tout fardeau financier à la famille Glykis ». « En toute logique, comme on estime que ce jugement va au-delà de l'affaire Glykis, on estime que ce n'est pas à lui de supporter les frais de cette cause-là », a justifié M. Carette.

Du même souffle, la société d'État a annoncé qu'elle s'adresserait à la Régie de l'énergie afin de faire modifier le Règlement sur les conditions de fourniture de l'électricité. Hydro-Québec veut ainsi faire clarifier la portée de son droit d'interrompre le service.

UNIVERSITÉS

Suite de la Une

du 4 décembre 2002.

Le MEQ et les recteurs ont eu de nombreux points de divergence au cours des discussions entre le seul représentant du ministère et des dizaines d'universitaires. La position n'était pas facile pour Robert Maheu, convient le sous-ministre adjoint, Louis Gendreau.

Les recteurs ont eu gain de cause sur le MEQ en obtenant de comparer les universités par familles plutôt que par systèmes. Ainsi, les universités canadiennes ont-elles été regroupées en trois familles (celle comptant une faculté de médecine, celle sans faculté de médecine, mais avec plus de 10 000 étudiants à temps plein, et les autres). Dans le cas de l'analyse par systèmes, les étudiants auraient été comparés, selon les domaines d'études pondérés en fonction de leur lourdeur. Il y a environ 100 millions $ de différence entre ces deux méthodes de calcul.

Les bourses doivent-elles être considérées comme des dépenses des universités ? Oui, estiment les recteurs. « Nous croyons qu'il faut retirer les dépenses des bourses qui, au Québec, sont financées par le ministère, alors qu'elles le sont largement par les universités dans les autres provinces, notamment en Ontario, où elles sont financées à partir des droits de scolarité », mentionne le document du MEQ. Trente millions de dollars séparent ces deux visions.

L'inclusion du siège social de l'Université du Québec aurait fait une petite différence sur le chiffre final de 375 millions $, soutient M. Gendreau. Mais finalement, le comité n'en a pas tenu compte, pas plus que du produit intérieur brut des provinces, ce que regrette le MEQ.

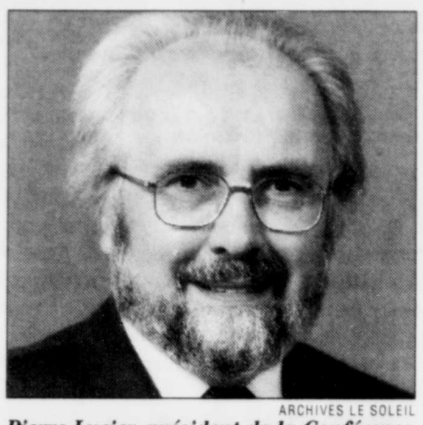

ARCHIVES LE SOLEIL

Pierre Lucier, président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ)

« On admet que les universités québécoises ont besoin d'une deuxième phase de réinvestissements, laisse tomber le sous-ministre. Ça leur prendra des subventions plus élevées. » Robert Maheu, de son côté, estime que le MEQ et les recteurs en sont arrivés à « une entente raisonnable », mais que leurs travaux doivent se poursuivre. « C'est normal qu'on ne s'entende pas sur tout », soutient-il. Les calculs ont été effectués à partir des données de 1998-1999, modulées avec des méthodes de projection jusqu'en 2002-2003.

En 2001-2002, les subventions provinciales constituaient 55 % de la dépense globale d'éducation au Québec ; la contribution directe du gouvernement fédéral était de 17 %, les frais de scolarité atteignaient 11 %, et les autres sources de financement privées, 17 %. Ailleurs au Canada, les subventions provinciales représentaient 47 % du financement des dépenses de l'enseignement universitaire, les frais de scolarité 25 % (plus du double qu'au Québec), la contribution du gouvernement fédéral 15 % et les autres sources 13 %.

1592974

Parcourez le monde... c'est facile!

Groupes accompagnés
Départs garantis

Présentations voyages
au Château Bonne Entente
Réservation nécessaire

LE DIMANCHE 16 FÉVRIER 2003

10h30 : Vélo et randonnée pédestre
- Parcs Zion, Bryce, nord du Grand Canyon et Las Vegas
Départs : 26 mai et 8 septembre
- Parcs Moab et sud du Grand Canyon
Départs : 4 mai et 28 septembre
Conférencier : Luc Beaudet - Aventure Monde

10h30 : Europe de l'Est
Départ : 15 septembre
Conférencier : Yves Petit

13h : Chine
Départs : 12 mai et 6 octobre
Conférencier : Raymond Provençal

13h : Le tour de l'Inde
Départ : 21 octobre
Conférencier : Yves Petit

15h : Turquie des mille et une nuits
Départ : 1er mai
Conférencier : Raymond Provençal

15h : Yukon et Alaska (circuit)
Départ : 13 juin
Conférencier : Yves Petit

LE MARDI 18 FÉVRIER 2003

19h30 : Croisière en Scandinavie et en Russie
Départ : 21 août
Conférencier : Michel Lessard

19h30 : Sicile, Côte amalfitaine et Îles Éoliennes
Départ : 12 octobre
Conférenciers : Nancy Lachance et Ugo Alacchi

EXCLUSIF À CLUB VOYAGES — Depuis 10 ans! — Permis du Québec

SAINTE-FOY Club Voyages ALFA 653-6099 / 1 877 482-4532
CHARLESBOURG Club Voyages QUÉ-BOURG 626-3061 / 1 800 288-7371
MARIA Club Voyages BELLAVENTURE 759-5656 / 1 888 755-6355

1592140

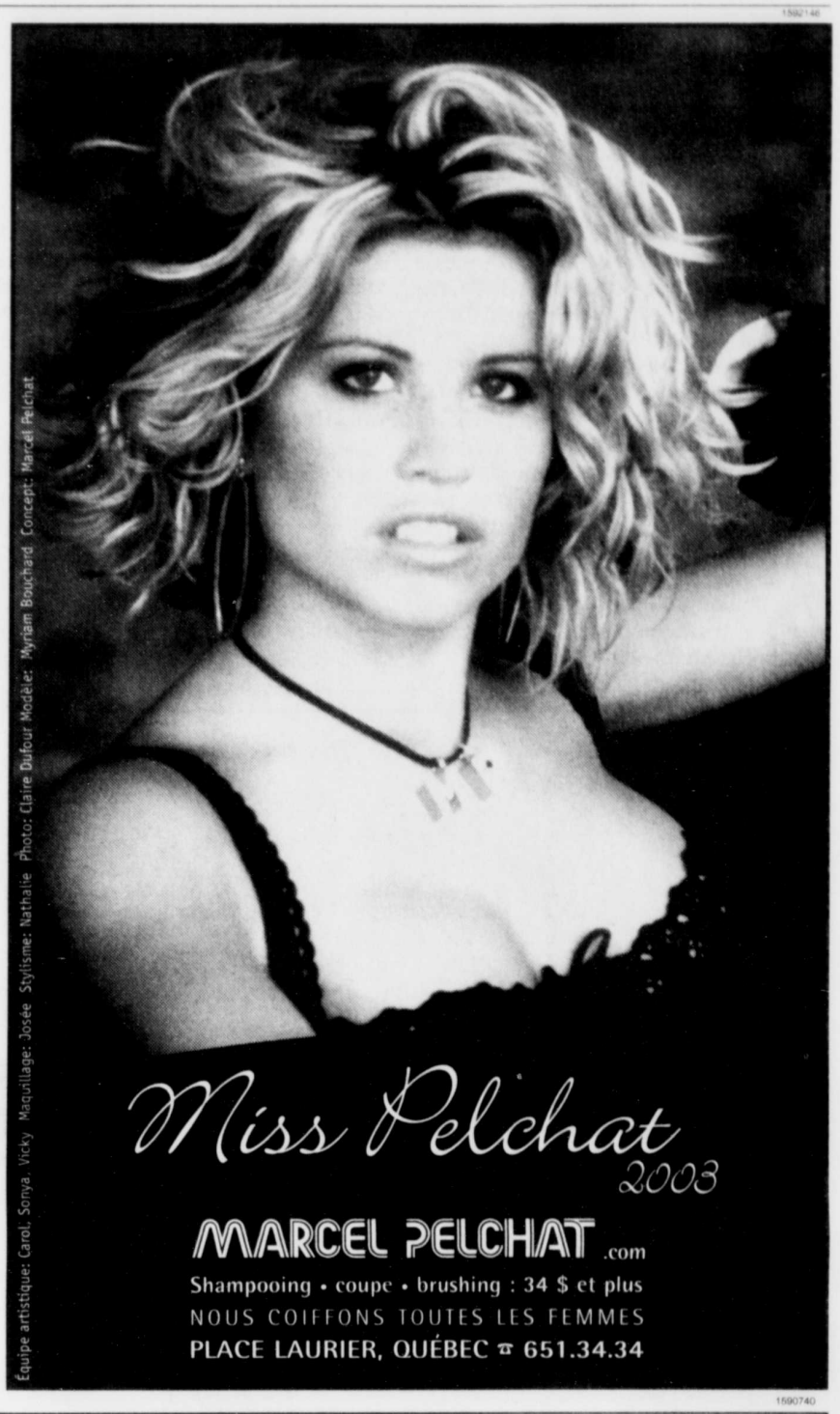

1590740

1592195

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

70 % sur une belle sélection de chemisiers, jupes, gilets, pantalons, robes et costumes

MANTEAUX LUTHA
Rabais 40 % et 50 %

50 % à 70 % de rabais
sur toutes nos collections automne-hiver
Tailles 4 à 22 ans • Toutes taxes incluses
* Exception nouveauté / ° vente finale

FERMÉ LE DIMANCHE

LUCETTE LAMONTAGNE boutique
833, avenue Myrand, Sainte-Foy
681-0249

Comment choisir la Mercedes-Benz qu'il me faut?

1) Passez en revue notre gamme de modèles et décidez lequel convient le mieux à votre style de vie.
2) Découpez le modèle en suivant les pointillés.
3) Tenez le découpage avec votre maison en arrière-plan et imaginez que c'est une vraie Mercedes.
4) Une fois votre sélection faite, passez prendre ce modèle en grandeur réelle chez un concessionnaire.

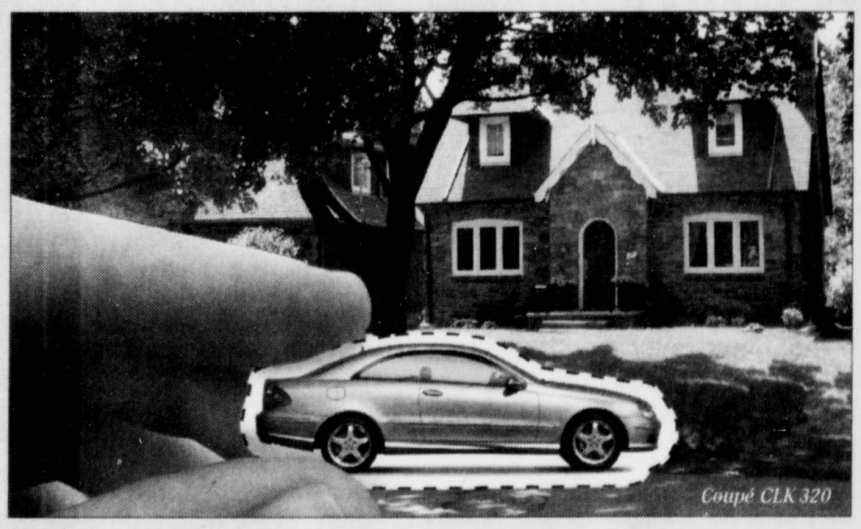

Coupé C

Classe C

Classe M

Classe SLK

Classe CLK

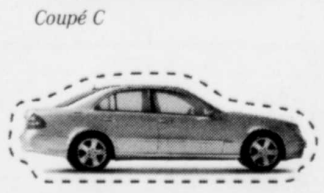
Classe E

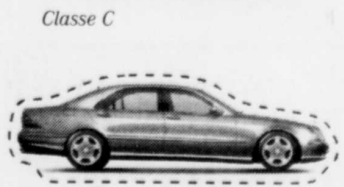
Classe S

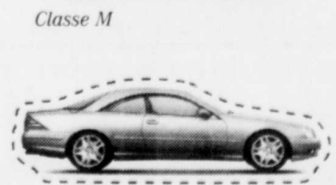
Classe CL

Classe G

Classe SL

► En fait, ce n'est pas aussi simple que ça. Car ce n'est qu'après avoir choisi une classe de Mercedes-Benz que le plaisir commence vraiment. Berline ou familiale ? Coupé ou décapotable ? Ensemble Sport ou modèle AMG haute performance ? 4MATIC à entraînement aux 4 roues ? Heureusement, toutes les possibilités qui s'offrent à vous ont des niveaux d'ingénierie, de sécurité, de qualité, et une valeur éprouvée que vous êtes en droit d'attendre de la marque. Il y a vraiment une Mercedes pour chacun. Mercedes-Benz. N'attendez plus. **UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 34 450 $***

Mercedes-Benz

Chatel Automobiles Ltée
Témoin de votre réussite...
1350, Bouvier, Québec, **Tél. : (418) 628-6336**
www.chatel.mercedes-benz.ca

Satellite de Chatel Automobiles
171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père
Vente et service 1-800-353-0911

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont., 2002. *PDSF du Coupé Sport C230 Kompressor 2003 à boîte manuelle (taxes, frais de transport, de préparation et d'administration en sus). Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

1592506

4 %* Payez-vous la traite !
Remise en argent de 4 %*.

L'HYPOTHÈQUE SIMPLIFIÉE » 1 866 BLC-2088

BANQUE LAURENTIENNE

*Pourcentage de remise applicable au terme fermé de cinq (5) ans à taux fixe. La remise en argent est calculée en fonction du montant du capital emprunté. Par exemple : pour un emprunt de 120 000 $ la Banque Laurentienne vous remettra 4 800 $ en argent. Le maximum alloué de remise en argent est de 25 000 $. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux nouvelles demandes de prêt hypothécaire et est sujette à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre et est sous réserve d'approbation du crédit par la Banque.

LE QUÉBEC LE CANADA

La juge Claire L'Heureux-Dubé sera honorée

Une conférence internationale soulignera sa contribution à l'évolution du droit

Valérie Lesage
VLesage@lesoleil.com

Une grande conférence internationale visant à souligner « l'exceptionnelle contribution » de la juge Claire L'Heureux-Dubé à l'évolution du droit au Canada et à l'étranger aura lieu le mois prochain au Château Frontenac.

Mme L'Heureux-Dubé, qui a pris sa retraite l'été dernier, a été la deuxième femme de l'histoire nommée à la Cour suprême du Canada. C'était en 1987.

« C'est une grande juriste, une personne très courageuse, qui n'a jamais eu peur d'exprimer sa dissidence. Ses contributions sont énormes en droit familial, en droit de la personne et aussi en droit constitutionnel », souligne le juge de la Cour d'appel du Québec, Melvin Rothman, membre du comité organisateur.

Reconnue pour son indépendance d'esprit et ses opinions dissidentes parfois controversées, la juge L'Heureux-Dubé était en avance sur son temps dans certains domaines, estime le juge Rothman. Si bien qu'aujourd'hui, ses opinions minoritaires servent parfois à bâtir la majorité, à créer une nouvelle jurisprudence. C'est le cas notamment dans la reconnaissance des droits fondamentaux des gais et des lesbiennes.

La conférence internationale qui vise à « mieux comprendre son œuvre » et à échanger sur les concepts de justice et d'égalité, est organisée en partenariat avec l'Université Laval, Justice Québec, le ministère de la Justice du Canada et le Barreau du Québec. Elle aura lieu du 20 au 22 mars.

Parmi les conférenciers invités, la juge en chef de la Cour Suprême, l'Honorable Beverly McLachlin, des juges, des avocats et des universitaires de tout le Canada. Aussi, une avocate indienne, un ex-juge en chef du Zimbabwe, une professeure du London School of Economics and Political Science et la directrice de l'Association internationale des femmes juges.

Née à Québec en 1927, Mme L'Heureux-Dubé est entrée en pionnière à la faculté de droit de l'Université Laval, en 1949. Les femmes y étaient admises depuis huit ans seulement, leur statut civil était celui d'un mineur et elles n'avaient le droit de vote que depuis cinq ans.

Avant d'être nommée à la Cour supérieure du Québec en 1973, puis à la Cour d'appel en 1979, sa pratique d'avocate a été surtout concentrée en droit familial.

Parmi les arrêts les plus marquants de sa carrière : Moge en 1992. La juge a alors reconnu l'impact lié à la charge d'élever des enfants et imposé un partage économique équitable entre les parties.

PC

Mme L'Heureux-Dubé, qui a pris sa retraite l'été dernier, a été la deuxième femme de l'histoire nommée à la Cour suprême du Canada.

« Avant ça, la mythologie juridique disait qu'il fallait mettre un terme à la pension alimentaire de la femme le plus vite possible après la séparation. Dans Moge, elle a fait ressortir que c'était bien pour les jeunes femmes, mais que c'était autre chose pour les femmes plus âgées ou même pour des femmes de 35 ans avec quatre enfants qui peuvent difficilement réintégrer le marché du travail », explique le juge Rothman.

Mme L'Heureux-Dubé s'est impliquée dans plusieurs organismes et comités tout au long de sa carrière. Elle a notamment participé activement à la refonte du Code civil du Québec. Elle a aussi été vice-présidente de l'Institut Vanier de la famille.

Au moment de prendre sa retraite en juillet, le ministre de la Justice, Paul Bégin, lui a rendu hommage en soulignant qu'elle « a été au cœur des changements qui ont marqué le droit au Québec, particulièrement quand il s'est agi de redéfinir le statut de la femme et de faire évoluer le droit de la famille ».

Claire L'Heureux-Dubé a aussi été très impliquée sur la scène internationale. Elle a été vice-présidente du Bureau international du droit de la famille, elle a présidé la Commission internationale des juristes et l'an dernier, elle a reçu le prix de l'Académie internationale du droit et de la santé mentale.

Les enseignants n'ont pas besoin d'un ordre professionnel

L'Office des professions les juge assez encadrés

Norman Delisle
Presse canadienne

Les enseignants sont suffisamment encadrés, au point qu'il n'apparaît pas opportun de créer un ordre professionnel pour les régir.

Tel est le sens d'un avis que l'Office des professions a rendu public hier.

« Le système d'éducation actuel assure déjà un encadrement qui prend en compte la plupart des enjeux en cause », affirme dans l'avis le président de l'Office des professions, Me Jean-K. Samson.

Dans une longue analyse de 90 pages, l'Office admet que l'enseignement constitue une véritable profession, au sens où l'entend le Code des professions du Québec.

On retrouve chez l'enseignant les cinq caractéristiques d'un professionnel

On y retrouve en effet chez l'enseignant les cinq caractéristiques d'un professionnel : l'enseignant doit posséder des connaissances particulières, il doit agir de façon autonome, il doit avoir dans ses rapports des relations personnelles imprégnées d'un lien de confiance, il doit être capable de confidentialité et il doit soumettre sa compétence à certaines formes de contrôle.

Mais l'État veille déjà à garantir l'encadrement approprié et à assurer une protection adéquate des élèves, note l'Office. Le ministère de l'Éducation assure déjà le contrôle de la qualification des enseignants, fixe les normes d'exercice et de déontologie de la profession, évalue la pratique et régit la discipline.

Tout en admettant que la situation actuelle pourrait être améliorée, l'Office ne juge pas opportun de recommander la création d'un ordre professionnel des enseignants.

L'Office, qui régit déjà 45 professions regroupant 280 000 professionnels au Québec, a le mandat principal d'assurer la protection du public qui recourt aux services de ces professionnels.

Le porte-parole de l'opposition officielle, le député libéral de Vaudreuil, Yvon Marcoux, a néanmoins défendu le programme de sa formation politique, qui prône la création d'un ordre professionnel pour les enseignants.

Le député Marcoux note que, de l'aveu même de l'Office des professions, les enseignants exercent dans les faits un véritable travail professionnel.

« Mais l'Office n'a pas abordé la pertinence pour le ministère de l'Éducation de jouer un rôle d'encadrement professionnel », a-t-il dit.

Le député estime qu'un ordre professionnel serait un organisme non politisé, donc plus apte que le ministère à gérer la profession d'enseignant.

M. Marcoux a aussi noté que l'encadrement par un ordre professionnel permettrait d'accroître la confiance, déjà très grande, que la population et les parents vouent aux enseignants.

Par contre, Monique Richard, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), c'est-à-dire la centrale qui regroupe la majorité des enseignants du Québec, accueille très favorablement la recommandation de l'Office.

« On est déjà suffisamment encadré, que ce soit par la Loi de l'instruction publique, par le régime pédagogique ou par les conventions collectives », a réagi Mme Richard.

La dirigeante syndicale se défend par ailleurs de préconiser une vision corporatiste en rejetant la création d'un ordre professionnel des enseignants.

« On a déjà fait la démonstration que les parents peuvent déjà s'exprimer sur les enseignants, que ce soit auprès de l'école, de la commission scolaire ou du ministère de l'Éducation », a dit Mme Richard.

1592775

Vous payez 0

ACHETEZ MAINTENANT ET NE PAYEZ AUCUNE MENSUALITÉ ET AUCUN INTÉRÊT AVANT 2004.**

« LA BERLINE SPORT INTERMÉDIAIRE ÉDITION SPÉCIALE L200

263$‡ /MOIS/LOCATION 48 MOIS
2775$ COMPTANT

DE PLUS, pas de premier paiement de mensualité et pas de dépôt de sécurité !

OU FINANCEMENT SANS COMPTANT SANS MENSUALITÉ ET SANS INTÉRÊT POUR LES PREMIERS 100 JOURS ET OBTENEZ 0%† SUR LE FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS.

• Transmission manuelle 5 vitesses • Climatisation • Lève-glaces et verrouillage électriques • Rétroviseurs électriques chauffants • Télédéverrouillage • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Panneaux de polymère • Toit vitré électrique • Phares antibrouillards • Roue en alliage de 16 po.

LE VUE 2003 DE SATURN »

PDSF 21 980$* OU 259$‡

TRANSPORT ET TAXE D'ACCISE EN SUS (1000$)

/MOIS/LOCATION 48 MOIS
2775$ COMPTANT

OU FINANCEMENT SANS COMPTANT SANS MENSUALITÉ ET SANS INTÉRÊT POUR LES PREMIERS 100 JOURS ET OBTENEZ 2,9%† SUR LE FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS.

• Moteur Ecotec 2,2 L de 143 HP • Transmission manuelle 5 vitesses • Climatisation • Organisateur et pochettes de rangement de compartiment utilitaire • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Panneaux de polymère • Roue de 16 po. • Siège conducteur à hauteur réglable

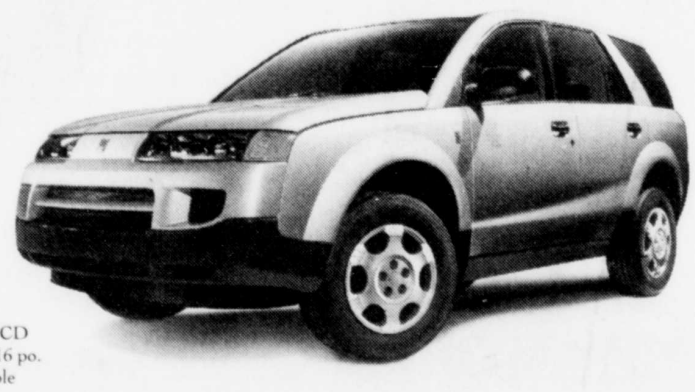

** Certaines taxes et frais d'administration peuvent être payables à la signature.

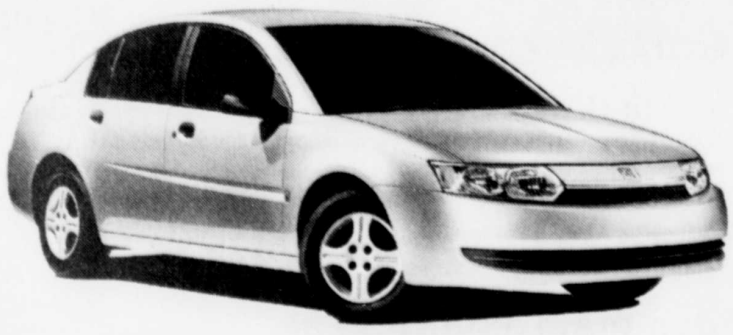

« LA TOUTE NOUVELLE BERLINE ION DE SATURN.

PDSF 15 495$* AVEC 3,9%† TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS.
TRANSPORT EN SUS (900$)

OU 199$‡ /MOIS/LOCATION 48 MOIS
1800$ COMPTANT

• Moteur Ecotec 2.2 L de 140 HP • Transmission manuelle Getrag 5 vitesses • Radio AM/FM stéréo • Essuie-glaces sensibles à la vitesse • Panneaux de polymère

Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés. Visitez votre détaillant pour plus de détails.

De plus, obtenez 0% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur tous les modèles 2002 du coupé 3 portes en inventaire.

Chaque Saturn 2002 et 2003 comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur.

Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. *‡**†Ces offres réservées aux particuliers sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles 2003 de la berline ION, de la série L ou du VUE de Saturn en inventaire. L'offre vous payez 0$ jusqu'en 2004 n'est pas valide pour l'ION 2003 et est sujette à l'approbation de crédit de GMAC. Le transport, l'immatriculation, l'assurance, les droits, la taxe d'accise, les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et les taxes ne sont pas incluses à moins d'avis contraire. Nos offres de location comprennent les frais de transport, la préparation à la route et la taxe d'accise, lorsque cela s'applique. L'incitatif sur la location (1200$ comptant) est disponible seulement sur le modèle L200 1SA 2003 et est déjà appliqué sur le comptant annoncé. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. ‡†Les offres de location et de financement sont sujettes à l'approbation de crédit. **L'offre disponible sur le financement à l'achat de GMAC se contracte au taux standard de GMAC jusqu'à 36/48 mois. Un comptant (ou échange équivalent) et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. *‡**†Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.

SATURN

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter les erreurs suivantes dans notre circulaire du 5 au 11 février 2003 :

- Page 2, la livraison du DVD « Six Feet Under » a été retardée. Il n'y a pas encore d'information disponible quant à la date de son arrivée en magasin.
- Page 6, l'imprimante Lexmark (codeWeb 10021921) peut imprimer, copier et numériser. Elle ne peut toutefois pas télécopier tel qu'indiqué.
- Page 12, les prix des cartes de mémoire Compact Flash à ultra haute vitesse sont erronés. Les bons prix sont : la carte mémoire 128Mo (CodeWeb10018848) 94,99$ après remise postale de 25$ et la carte mémoire 256Mo (CodeWeb 10018840) 139,99$ après remise postale de 40$.Les remises postales sont valides uniquement pour les achats effectués chez Future Shop entre le 5 et le 11 février 2003.
- Page 19, au haut de la page, la promotion « Carte cadeau de 50$ gratuite à l'achat de tout réfrigérateur superposé LG » s'applique uniquement à tout réfrigérateur LG superposé pleine grandeur. Les réfrigérateurs de capacité inférieure à 18 pi.cu. ne sont pas inclus.

Veuillez nous excuser pour tout inconvénient que cela aurait pu causer à notre clientèle.

Département de publicité

FUTURE SHOP

MINIÈRE QUÉBEC CARTIER

Bras de fer entre patrons et employés

La compagnie veut baisser la masse salariale de 5%

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

PORT-CARTIER — La compagnie minière Québec Cartier pose un ultimatum à ses 1800 employés de Port-Cartier, Fermont et mont Wright, sur la Côte-Nord et au Nouveau-Québec : une réduction de 5 % de la masse salariale est nécessaire pour assurer le maintien des emplois.

Assommés par cet ultimatum qui ne prévaudrait que pour la semaine en cours, les dirigeants syndicaux ont refusé de commenter davantage hier, préparant des assemblées générales au cours desquelles les travailleurs auront à se prononcer ces jours-ci.

Québec Cartier n'a rien voulu ajouter hier. Toutefois, selon des informations obtenues par LE SOLEIL, les discussions tenues en fin de semaine entre la compagnie et les syndiqués n'ont pas permis de trouver de solution.

Les travailleurs devraient voter sur une demande de réduction salariale de 5 %. Le salaire moyen d'un employé chez Québec Cartier se situe à 23,40 $ l'heure.

Par cette mesure, la compagnie souhaite récupérer 56 millions $ sur huit ans, soit 7 millions $ par année. L'entreprise demande en plus la paix syndicale jusqu'en 2011.

À Port-Cartier en fin de semaine et surtout hier, il était fréquent d'entendre des employés dire que « les médias mentionnent que les employés ont refusé la diminution de salaire ainsi que la paix syndicale de huit ans, ce qui est faux puisqu'il n'y a pas eu de vote ».

Dans un communiqué interne, la compagnie précise que l'acceptation du plan de redressement, avec un projet de développement au mont Wright de 12 millions de tonnes par année pour les 15 prochaines années est la seule façon d'éviter un arrêt des activités.

Notons que la dette à long terme de 45 millions $ de la minière a récemment été convertie en dette à court terme. Des créanciers s'impatientent.

La fermeture éventuelle de Québec Cartier aurait de lourdes conséquences pour la municipalité de Port-Cartier et ses 7000 citoyens. Pire encore, l'avenir de la municipalité nordique de Fermont, au Nouveau-Québec, est entre les mains de la minière. Un millier des 2993 habitants de Fermont, une localité située à 500 km au nord de Baie-Comeau, travaillent au complexe du mont Wright, propriété de Québec Cartier. « Sans la mine, il n'y a plus de ville », a affirmé hier au SOLEIL le maire de Fermont, Robin Bélanger.

Québec Cartier ne se borne pas à demander une contribution qu'à ses employés. La minière lance un appel à l'aide aux municipalités de Port-Cartier et Fermont, aux fournisseurs ainsi qu'aux institutions bancaires. Elle indique que le refus d'un seul des partenaires pourrait la mettre en danger.

Les deux actionnaires de Québec Cartier, la canadienne Dofasco et la brésilienne CAEMI, estiment que cette restructuration est nécessaire pour permettre à Québec Cartier de devenir plus compétitive sur le marché international du fer.

AIR INDIA

Un des trois accusés de l'attentat plaide coupable

VANCOUVER (PC) — Un des trois hommes accusés relativement à l'attentat contre un vol d'Air India qui a fait 329 victimes, en 1985, a admis hier avoir aidé à fabriquer la bombe qui a détruit l'avion.

Inderjit Singh Reyat a été condamné à cinq ans de prison pour homicide involontaire, à la suite d'une entente conclue entre la Couronne et les avocats de la défense. Une parente de victimes de l'attentat a qualifié la sentence de « gifle en pleine figure ».

Un exposé conjoint des faits, soumis à la Cour suprême de Colombie-Britannique par les deux parties, mentionne que Reyat s'était fait dire qu'il fabriquait des engins explosifs devant être utilisés en Inde pour faire sauter une voiture, un pont ou quelque chose de lourd, et qu'on ne lui a jamais dit que les bombes devaient servir à détruire un avion.

PEINE DE CINQ ANS DE PRISON

L'avocat-conseil de la Couronne, Robert Wright, a affirmé qu'il réclamait une peine de cinq ans, compte tenu des 10 ans que Reyat a déjà passés en prison pour homicide involontaire à la suite d'un autre attentat à la bombe, à l'aéroport Narita, au Japon, le même jour que l'attentat d'Air India. Reyat a aussi passé du temps derrière les barreaux dans l'attente de la tenue de son procès. Au total, « cela équivaut à 300 mois, ou 25 ans », a dit Me Wright.

Un porte-parole de la Couronne a expliqué que le temps purgé en détention préventive, dans l'attente d'un procès, compte généralement pour le double.

Ce porte-parole, Geoff Gaul, a indiqué que les procureurs avaient rencontré certains des parents des victimes, la semaine dernière, pour leur expliquer leur raisonnement.

Selon l'avocat de Reyat, David Gibbons, son client pourrait être admissible à une libération conditionnelle après une période allant de 18 mois à deux ans d'incarcération.

Le juge en chef Donald Brenner a estimé qu'une peine de 25 ans était appropriée.

Accusations de conduite dangereuse contre un pilote de bateau

MONTRÉAL (PC) — Un an et demi après un accident nautique qui a fait deux morts et un blessé grave, le pilote d'une des deux embarcations impliquées devra faire face à la justice.

La Couronne vient de déposer deux accusations de conduite dangereuse causant la mort et une accusation de conduite dangereuse causant des lésions corporelles contre Alain Durand, 40 ans.

Les accusations de conduite dangereuse sont communes pour la conduite d'un véhicule automobile, mais concernant un bateau à moteur, il s'agirait d'une première ou à tout le moins d'un fait plutôt rarissime dans les annales judiciaires du Québec, croit la police de Laval.

EXPERTISES

La police a mis de longs mois pour monter un dossier contre le plaisancier : diverses expertises ont été menées, on a effectué des tests de vitesse, examiné une bande vidéo qui a capté l'accident et analysé le témoignage de nombreux témoins.

La représentante de la Couronne, Me Jocelyne Rancourt, a finalement décidé de porter des accusations contre Durand.

L'accident était survenu vers 18 h le 15 juin 2001, sur la rivière des Prairies, au nord de Montréal.

15802977

simple comme

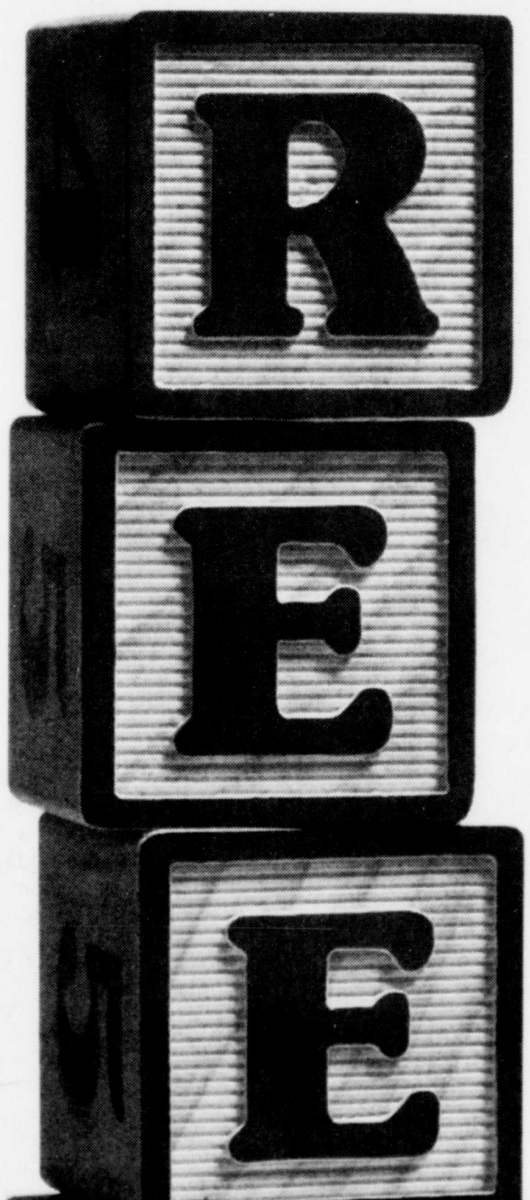

CPG Option garantie

6,50 %

Taux de la 5e année

Voici la solution optimale : un Certificat de Placement Option garantie de la Banque Laurentienne.

- Rendement garanti
- Rachat sans pénalité aux dates d'anniversaire dès la première année*
- Admissibilité au REER
- Couvert par la SADC

Année	Taux**
1re	2,50 %
2e	3,25 %
3e	4,00 %
4e	4,00 %
5e	6,50 %

Appelez dès maintenant
au 1 877 BLC-REER ou consultez le
www.banquelaurentienne.com

MON REER » MON AVENIR

BANQUE LAURENTIENNE

*En cas de rachat avant terme, les intérêts sont calculés en fonction du taux en vigueur chaque année. **Taux moyen sur 5 ans de 4,041 %. Terme de 5 ans. Taux en vigueur au 11 février 2003. Les taux peuvent changer sans préavis.

LE MONDE

Téhéran affirme son indépendance nucléaire

■ TÉHÉRAN (d'après AFP) —L'Iran a affirmé sa volonté d'indépendance nucléaire en annonçant, en pleines crises irakienne et nord-coréenne, l'extraction et le traitement de son propre uranium pour fournir en combustible ses futures centrales.

Le président Mohammad Khatami a rendu la nouvelle publique dimanche, dans un discours à la télé à une heure de grande écoute, en annonçant la découverte de « réserves importantes » d'uranium à 200 km de Yazd (centre).

Dans l'atmosphère propre aux célébrations de l'anniversaire de la Révolution islamique, il a fait savoir que l'exploitation du gisement, mais aussi les travaux pour une usine de « yellow cake » (uranium concentré) dans la même province, avaient commencé.

Une autre unité est déjà achevée à Ispahan (centre) pour produire de l'oxyde d'uranium qui sera ensuite enrichi dans un complexe en cours de construction près de Kachan, a-t-il dit.

En bout de chaîne, une dernière usine fournirait du combustible *made in Iran*. M. Khatami n'a pas évoqué d'échéance.

La première centrale nucléaire iranienne est en chantier à Bouchehr (sud) pour entrer en service à la mi-2004. Le combustible doit en être fourni par la Russie, qui assure la maîtrise d'œuvre. Une extension de Bouchehr et la construction d'une nouvelle centrale à Ahwaz (sud-ouest) sont à l'ordre du jour.

Pour les États-Unis, qui ont classé l'Iran dans « l'Axe du mal » avec l'Irak et la Corée du Nord, il ne fait guère de doute que Téhéran veut se servir de Bouchehr comme « couverture » pour « faire avancer (son) programme d'armement nucléaire », comme l'a dit récemment un porte-parole du département d'État. Mais M. Khatami a réaffirmé la « détermination (iranienne) à utiliser la technologie nucléaire à des fins pacifiques ».

De sources diplomatiques, on observe cependant que l'annonce faite par M. Khatami est de nature à renforcer la suspicion contre un pays certes signataire du Traité de non-prolifération nucléaire, mais pas du protocole additionnel permettant des inspections inopinées de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Ces sources font valoir que l'approvisionnement en combustible par la Russie pouvait laisser espérer un contrôle de l'activité. L'Iran avait d'ailleurs consenti à restituer à la Russie le combustible irradié de Bouchehr, comme l'avait exigé Moscou.

M. Khatami a exprimé la volonté d'indépendance iranienne : « Nous ne pouvons remettre notre avenir entre les mains d'autres qui peuvent faire l'objet de pressions diverses », a-t-il dit, faisant clairement allusion aux interventions insistantes des États-Unis auprès de la Russie.

« Il reviendra aux Iraniens de décider s'ils préfèrent utiliser leur combustible, mais cela ne change rien à nos accords avec eux », répond-on au ministère russe de l'Énergie atomique en faisant valoir que le projet iranien est « à long terme ».

Washington avait déjà dit son extrême préoccupation, en décembre dernier, quand la chaîne américaine CNN avait diffusé les photos de deux centres nucléaires en cours de construction, près de Natanz (centre) et Arak (sud-ouest de Téhéran). Il n'est pas exclu que ces deux sites figurent parmi ceux évoqués par M. Khatami.

Téhéran avait alors « invité » officiellement les experts de l'AIEA sur les sites, et le chef de l'AIEA, Mohamed El-Baradei, est attendu en Iran pour le 25 février.

Les renforts des É.-U. continuent d'affluer dans le golfe Persique

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Les renforts militaires américains continuent d'affluer dans le Golfe et les pays avoisinants où ils dépassent maintenant 133 000 hommes, a-t-on appris hier au Pentagone, et ce malgré les querelles entre alliés de l'OTAN sur l'opportunité d'une guerre contre l'Irak.

Selon un responsable militaire américain, quelque 55 000 soldats américains sont notamment maintenant au Koweït et 35 000 hommes croisent à bord de navires dans la région.

L'effectif dans la région s'élevait, en fin de semaine dernière, à 133 000 hommes, a précisé ce responsable qui a requis l'anonymat.

Le Pentagone a affrété 47 avions de lignes à diverses compagnies au cours du week-end pour transporter des troupes vers le Golfe.

Trois mille cinq cents hommes appartenant à des unités logistiques devraient en outre gagner la Turquie dès qu'un mémorandum d'accord aura été signé avec ce pays pour préciser le statut juridique de ces troupes durant leur stationnement en Turquie.

Ils seront chargés de préparer et moderniser des aérodromes et des ports pour permettre le transit en Turquie de quelque 20 000 militaires américains chargés d'ouvrir un second front dans le nord de l'Irak si le président George W. Bush décide de lancer une offensive contre le régime de Saddam Hussein.

Mais cette seconde phase de déploiement en Turquie reste liée à son approbation par le Parlement turc qui ne se prononcera pas avant le 18 février.

L'Allemagne, la Belgique et la France ont torpillé les demandes américaines d'un soutien préventif de l'OTAN à la Turquie dans la perspective d'une guerre contre l'Irak. Le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a déclaré que les États-Unis étaient prêts à offrir eux-mêmes ce soutien à la Turquie si l'OTAN faisait défaut.

Pour préparer l'arrivée de ses troupes dans ce pays, le Pentagone a commencé à y envoyer du matériel lourd (tanks, véhicules blindés etc.), appartenant à la 4e division d'infanterie basée à Fort Hood (Texas) et Fort Carson (Colorado).

De son côté, la 101e division aéroportée basée à Fort Campbell (Kentucky, centre), qui a reçu la semaine dernière sa feuille de route pour le Golfe, a commencé ses préparatifs pour acheminer ses hélicoptères de combat. Mais ses hommes ne partiront qu'une fois leurs équipements arrivés dans la région, a précisé le Pentagone.

Les pays qui appuient ou non une frappe sur l'Irak

WASHINGTON (d'après AP) — Voici la liste, non exhaustive, des principaux pays soutenant la position des États-Unis dans le dossier irakien et ceux, emmenés par la France et l'Allemagne, qui prônent la poursuite de la voie diplomatique ou qui sont opposés à la guerre :

Soutiennent la ligne américaine : Grande-Bretagne, Australie, Israël, Portugal, Danemark, Italie, Espagne, Pays-Bas, Hongrie, République tchèque, Pologne, Albanie, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Estonie, Lettonie, Lituanie.

Prônent la poursuite des inspections ou ont exprimé leur opposition à la guerre : France, Allemagne, Chine, Russie, Belgique, Autriche, Suède, Luxembourg, Canada, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Malaisie, Indonésie, Égypte, Syrie, Jordanie, Vatican.

Sauf aux États-Unis, l'opinion publique internationale loge à cette enseigne.

Le cas nord-coréen à l'ONU ?

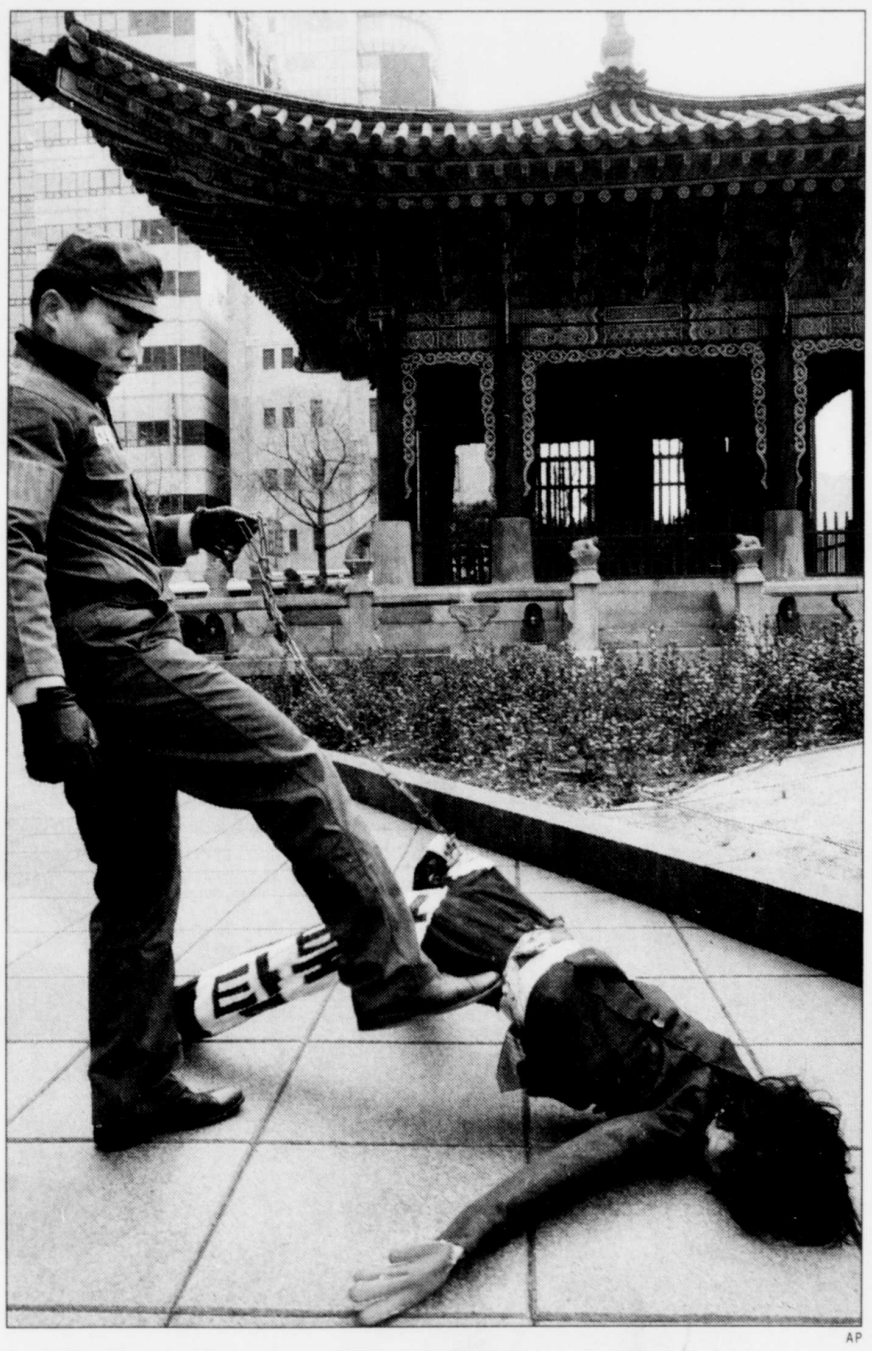

AP

Le Sud-Coréen Lee Ho-tack déguisé en policier chinois donne un coup de pied sur un mannequin représentant un fugitif nord-coréen devant le consulat de la Chine à Séoul, la capitale de la Corée du Sud. Par ailleurs, l'Agence internationale de l'énergie atomique est « presque certaine » de porter le problème nucléaire nord-coréen devant les Nations unies cette semaine, a affirmé hier un responsable sud-coréen. Le conseil de l'AIEA doit se réunir demain à Vienne pour discuter des activités nucléaires contestées de la Corée du Nord. « Il est presque certain que l'AIEA va porter l'affaire devant le Conseil de sécurité de l'ONU », a dit Chung Young-woo, directeur général chargé des organisations internationales au sein du ministère sud-coréen des Affaires étrangères. Le Conseil de sécurité pourrait envisager des sanctions économiques et politiques contre la Corée du Nord pour l'obliger à abandonner son programme nucléaire.

Chirac veut une solution politique en Tchétchénie

Le président de la Russie se fait copieusement huer par les exilés de Paris

■ PARIS (AP et AFP) — Le président de la France, Jacques Chirac, a plaidé hier auprès de son homologue russe, Vladimir Poutine, pour une « solution politique » en Tchétchénie.

Ce sujet, ainsi que la situation en Irak et en Corée du Nord, a été évoqué lors d'un tête-à-tête entre les deux hommes, précisait-on à l'Élysée.

« Nous souhaitons qu'avec le référendum qui va bientôt intervenir s'ouvre une voie pour une solution politique à ce problème, naturellement dans le cadre de la Fédération de Russie », a expliqué le chef de l'État lors d'une conférence de presse commune avec Vladimir Poutine. Par ailleurs, « nous condamnons toute forme de terrorisme », a ajouté Jacques Chirac. Mais si « rien ne peut justifier le terrorisme », « ce combat difficile ne peut, sous peine de discrédit, s'affranchir des principes mêmes que nous défendons », a prévenu Jacques Chirac hier soir lors du dîner d'État organisé à l'Élysée en l'honneur de M. et Mme Poutine.

« Nous avons évoqué, lors de nos entretiens et en toute franchise, la question tchétchène », a-t-il expliqué à cette occasion. « Ce conflit, auquel les populations civiles paient un lourd tribut, ne pourra être résolu par les moyens militaires », a-t-il souligné. Dans sa courte allocution au début du dîner, Vladimir Poutine n'a, en revanche, strictement rien dit sur la Tchétchénie.

Plusieurs manifestations, à l'appel notamment des Verts et d'Amnesty International, étaient organisées hier à Paris pour protester contre la visite en France du président russe, et dénoncer en particulier la guerre en Tchétchénie.

« À côté de la crise irakienne, qui s'intéresse à la question tchétchène ? » Comme Issa Akhmedov, plusieurs exilés tchétchènes étaient venus exprimer la colère et la souffrance que provoque chez eux la venue en France du président russe.

Aux cris de « Poutine, assassin, Chirac complice », ou « Halte à la guerre en Tchétchénie », ces exilés, parfois arrivés en France depuis quelques semaines, ont participé à la manifestation de 350 personnes.

Issa, 42 ans, maçon, est arrivé de Goudermes il y a deux mois avec ses trois filles et sa femme.

« J'ai longtemps espéré, une année après l'autre, que ce serait la fin de la guerre. Finalement je suis parti. On espère que Chirac parlera de la Tchétchénie et dira à Poutine d'arrêter le génocide ». Mais il a cependant peu d'espoir : « Chirac, quand il le peut, fait des déclarations pour nous, et il n'y a pas de résultat. Chaque jour, des Tchétchènes meurent », dit-il.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Poudre suspecte

■ WASHINGTON — Une collaboratrice de la chaîne de télévision américaine ABC News a été hospitalisée hier soir après avoir ouvert une enveloppe contenant une poudre blanche suspecte dans les bureaux new-yorkais de la chaîne, a rapporté la télévision Fox News. La poudre était similaire à celle trouvée dans d'autres enveloppes contenant la bactérie mortelle de charbon, à la fin de l'année 2001. Un autre employé a minimisé l'incident, indiquant qu'il était « hautement improbable qu'il y ait quelque chose » d'anormal. Cinq personnes avaient été tuées et 20 autres infectées par la bactérie, tandis que des bureaux de poste, des centres de presse, et des locaux du Capitole américain avaient dû être évacués et minutieusement décontaminés. Personne n'avait été arrêté à la suite de ces attaques. (AFP)

En cas d'attentat...

■ WASHINGTON — L'administration Bush a publié en rehaussant le niveau d'alerte terroriste des instructions destinées au grand public en l'invitant à se préparer à un attentat. La population est ainsi conviée à confectionner un « disaster kit » comprenant téléphone portable, radio à piles, lampes de poche, trousse et manuel de secourisme, quelques casques en plastique, bandes fluorescentes pour délimiter une zone dangereuse. Sans oublier quelques réserves de vivres, d'eau, de médicaments, de vêtements et de couvertures, précise le document d'une dizaine de pages. Apprendre les rudiments du secourisme est également vivement recommandé, de même que quitter une zone venant d'être attaquée « rapidement et dans l'ordre », en veillant à écouter les instructions de la police et des pompiers. Ce dernier conseil est le principal donné en cas d'attaque chimique ou biologique, en l'absence d'abris publics et alors que la distribution de masques à gaz ne semble pas prévue. (AFP)

Dons aux islamistes

■ CHICAGO — Le responsable d'une organisation caritative musulmane américaine, accusée de soutenir le réseau terroriste Al-Qaida, a reconnu hier avoir utilisé des dons pour aider des combattants islamistes en Bosnie et en Tchétchénie. Dans le cadre d'un accord passé avec des procureurs américains à Chicago, Enaam Arnaout a accepté de plaider coupable de certaines accusations et de coopérer avec les autorités fédérales dans leurs enquêtes sur le financement du terrorisme international. En échange, les procureurs ont accepté d'abandonner certaines accusations pesant contre Enaam Arnaout, notamment celle affirmant qu'il aurait apporté son soutien au réseau terroriste Al-Qaida. Né en Syrie et citoyen américain, M. Arnaout est le dirigeant de la Fondation internationale de bienfaisance (BIF), dont les fonds avaient été bloqués en décembre 2001, comme ceux de plusieurs organisations caritatives soupçonnées de financer des réseaux terroristes. Il encourt une peine de 20 ans de prison sans possibilité de libération anticipée, ainsi qu'une amende de 250 000 $US. (AP)

PHILIPPINES

Abu Sayyaf et l'Irak

■ MANILLE — L'ambassade d'Irak à Manille a démenti aujourd'hui tout lien entre un de ses diplomates et un groupe rebelle islamiste considéré comme responsable d'un attentat qui avait tué un militaire américain aux Philippines, a indiqué le ministère philippin des Affaires étrangères. Hier, le ministre philippin des Affaires étrangères, Blas Ople, avait convoqué le chargé d'affaires irakien, Samir Boulos, après avoir reçu un rapport des services de renseignements selon lequel le deuxième secrétaire de l'ambassade, Hicham Hussein, avait eu des contacts avec les rebelles du groupe séparatiste islamiste Abu Sayyaf. (AFP)

INDE

Histoire de vaches

■ BOMBAY — Vingt-huit policiers ont été blessés hier en Inde par des musulmans en colère qui avaient vu leurs vaches confisquées à la suite d'affirmations d'extrémistes hindous selon lesquelles les animaux étaient destinés à l'abattage, a annoncé la police. Les vaches sont considérées comme sacrées en Inde, où la population est à plus de 80 % de religion hindoue. (AFP)

Les rebelles ivoiriens donnent 4 jours à Gbagbo pour se brancher

YAMOUSSOUKRO (d'après AP) — Le Mouvement patriotique de Côte-d'Ivoire (MPCI), principal groupe rebelle du pays, a donné hier quatre jours supplémentaires au président Laurent Gbagbo pour mettre en œuvre l'accord de Marcoussis, objet d'un sommet ouest-africain à Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne, en présence du premier ministre désigné Seydou Diarra.

« Laurent Gbagbo a rejeté le compromis de Marcoussis et le principe d'un gouvernement de réconciliation nationale destiné à donner une chance à la paix en Côte-d'Ivoire », a fait savoir le mouvement, dont les forces contrôlent la moitié nord du pays.

Opposé à toute renégociation de l'accord conclu le 24 janvier sous l'égide de la France, le MPCI réclame que l'armée, la gendarmerie et la police soient désarmées, ce que Gbagbo a catégoriquement exclu lors de son allocution de vendredi. Tout en appelant ses concitoyens à « accepter l'esprit de l'accord de Marcoussis », le président a aussi assuré à cette occasion que la composition du nouveau gouvernement n'avait pas encore été arrêtée.

Le mouvement dirigé par Guillaume Soro rappelle que, dans le cadre du compromis trouvé en France sur un partage du pouvoir en Côte-d'Ivoire, les portefeuilles-clés de l'Intérieur et de la Défense lui ont été attribués.

Le MPCI considère que, pour la désignation de la nouvelle équipe gouvernementale, le dernier mot devrait revenir à M. Diarra et non au chef de l'État. « Laurent Gabgbo doit s'écarter et laisser (le premier ministre) travailler à la reconstruction de notre pays », a fait valoir le plus ancien des groupes rebelles.

« Il est hors de question que nous ayons de nouvelles négociations », a renchéri Antoine Beugre, du MPCI, donnant au pouvoir jusqu'à vendredi pour mettre en application l'accord, faute de quoi une offensive pourrait être déclenchée sur Abidjan.

Bien que conviés, aucun des trois principaux mouvements rebelles ivoiriens n'était présent hier à Yamoussoukro. Des contacts étaient cependant prévus entre les différentes parties. De retour en Côte-d'Ivoire, après que de violentes manifestations pro-Gbagbo eurent retardé sa venue, Seydou Diarra a quitté la réunion de Yamoussoukro dans l'après-midi pour mener des consultations à Bouaké.

De la colère à la douceur

AP

Le président du Venezuela, Hugo Chavez, **serre dans ses bras un vieux partisan dans une raffinerie.** Chavez a menacé d'emprisonner des **milliers de travailleurs pétroliers qui continuent de faire grève contre lui.**

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Ce soir, c'est au tour des bénévoles d'aller se coller d'un peu plus près à Bonhomme.

Congé pour les 1400 bénévoles !

C'est le soir où ils font la fête avec Bonhomme

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

Les 1400 bénévoles du Carnaval de Québec prendront congé ce soir. Mais la fête du légendaire bonhomme va quand même se poursuivre.

Tous les employés permanents de l'organisation, comme tous ceux qui figurent aux organigrammes des conseils d'administration des 34 comités de la grande fête hivernale de Québec vont prendre la relève, pour permettre à ces amoureux du Carnaval de vivre, pendant une soirée, leur Carnaval à eux.

« Ils le méritent », affirme Manon Fortier, dont le poste à la direction du service des ressources humaines au Carnaval de Québec tient plus à la gestion de ces bénévoles qu'à l'organisation du travail des employés réguliers.

49e CARNAVAL DE QUÉBEC

« Nos bénévoles, c'est 80 % de l'organisation. Sans eux, il n'y aurait pas de Carnaval. »

Tant et si bien que la soirée d'aujourd'hui leur est réservée. Bonhomme va d'abord les accueillir à son palais, sur le coup de 18 h. Il les entraînera ensuite sur les plaines d'Abraham, où ils pourront s'épivarder dans tous les sites carnavalesques : le trampoline, les traîneaux à chiens, la pêche blanche, la randonnée en motoneige, nommez-les. « Mais nos visiteurs ne seront pas négligés », assure Mme Fortier.

À un endroit, cela pourra être le président du Carnaval, Simon Théberge, qui accueillera les touristes, à un autre, la patronne elle-même.

« Mais dans une organisation du genre, avertit Mme Fortier, je ne suis pas là pour donner des ordres. Il faut plutôt les embarquer dans un projet collectif et, à travers leurs motivations, les amener à avoir un match parfait. »

Ces bénévoles, ajoute-t-elle, offrent leurs services tout à fait gratuitement. Il faut donc travailler avec leur motivation. »

DES RETROUVAILLES

Pour réaliser un carnaval comme celui qui est en cours, il faut 34 comités. Pour le 50e, l'an prochain, on ne sait pas encore si l'on devra en ajouter un ou deux autres.

« Déjà, raconte Mme Fortier, on veut organiser des retrouvailles. On a retracé 22 000 noms. »

Vingt-deux mille personnes, c'est du monde à la messe. Les rassembler, au même moment, l'an prochain, commande toute une logistique.

« Il y a de nos bénévoles qui prennent leurs vacances, en hiver, pour aider au Carnaval », s'étonne toujours Mme Fortier. « Il y en a qui se sont rencontrés dans différentes activités et qui ont décidé de se marier. C'est toute la magie de cette fête. »

« Être bénévole au Carnaval, c'est croire à la fête, c'est croire à cette folie. »

Mais n'est pas accepté bénévole qui veut. « À Place Desjardins et au Village M. Christie, où les jeunes enfants sont en grand nombre, on exige maintenant une enquête sur nos candidats. À ma connaissance, il y a une ou deux personnes qui ont refusé de se soumettre à une telle enquête policière. Elles ont aussitôt été éliminées. »

Selon Mme Fortier, les jeunes adolescents sont, depuis quelques années, diablement intéressés à agir comme bénévoles au Carnaval de Québec. « Ça entre bien dans un cv, croit-elle. Surtout ceux et celles qui étudient dans le milieu touristique. C'est un point fort dans leur processus de carrière. »

Mais certaines propositions font ouvrir grands les yeux. Comme celle d'un médecin de l'Ouest canadien et de son épouse, une infirmière de profession, qui se sont offerts pour le concours de sculpture sur neige. « Ils étaient étudiants à l'école des langues de l'Université Laval, cette année, et ont pensé que cette activité leur permettrait d'établir un bon contact avec la population. »

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

« Nos bénévoles, c'est 80 % de l'organisation. Sans eux, pas de Carnaval », affirme Manon Fortier.

UNE TÂCHE À PLEIN TEMPS

La tâche de la répartition des bénévoles est tellement grande qu'elle exige maintenant l'emploi d'une personne à temps plein au Carnaval de Québec.

« Ce n'est pas évident pour tout le monde, précise Mme Fortier, mais il y a des comités qui commencent à travailler dès le mois de mai. »

Son projet immédiat, c'est de comptabiliser, sur ordinateur, toutes les heures que consacre chacun des bénévoles à la grande fête hivernale de Québec. Juste au salaire minimum, voilà un exercice dont les résultats pourraient faire réfléchir tous les gouvernements sur la nécessité d'accorder leurs subventions à de tels événements.

« Nos bénévoles ne nous coûtent pas cher et ils nous rapportent beaucoup. On doit se contenter de leur remettre une épinglette spéciale du Carnaval, une effigie de Bonhomme et de leur organiser une soirée bien au chaud où Bonhomme viendra danser avec eux. »

C'est ce soir. Convenez qu'ils le méritent bien. La météo prévoit encore une nuit glaciale.

LE CARNAVAL EN TROIS SUGGESTIONS

❑ Ce soir, c'est le meilleur moment pour formuler vos commentaires aux dirigeants et aux permanents du Carnaval. Sur tous les sites, ils remplaceront les bénévoles, que Bonhomme a réunis pour leur faire la fête.

❑ Entre deux défilés, les gens reprennent leur souffle. Mais les jeunes continuent d'aller à la pêche blanche ou de sauter sur la trampoline. À moins que ce soit pour une randonnée en traîneau à chiens. C'est à Place Desjardins.

❑ En milieu de semaine, c'est le meilleur moment pour admirer les œuvres des différents sculpteurs sur neige sur les plaines d'Abraham. Des réalisations qui consacrent Québec comme capitale de la neige. **C.V.**

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

COMPLEXE SPORTIF ET CLUB DE LA LHJMQ

Lévis donne un appui moral à ses futurs « Chevaliers »

Toute participation financière de la Ville est cependant exclue

KEVIN JOHNSTON ET MARC SAINT-PIERRE
KJohnston@lesoleil.com
MStPierre@lesoleil.com

■ En quête d'appuis pour leur audacieux projet de complexe sportif et de club de hockey junior majeur, les développeurs Réal Breton et Alain Langlois peuvent maintenant compter sur le soutien moral de l'administration Garon.

Le conseil municipal a effectivement adopté hier soir des résolutions excluant toute participation financière de la Ville mais appuyant moralement l'implantation future d'une équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec qui pourrait porter le nom des Chevaliers de Lévis.

Du même souffle, les élus lévisiens ont exprimé leur appui aux « Chevaliers de Lévis » dans leur demande d'aide financière à la Société de diversification économique des régions et au CRCD Chaudière-Appalaches. En l'occurrence, un montant qui servirait à payer une partie d'une étude de faisabilité confiée à Zins Beauchesne par le tandem Breton-Langlois.

Ce projet de centre multisportif et culturel continue de faire son chemin à Lévis, qui s'est d'ailleurs déjà valu l'appui de la Chambre de commerce. Le président de la Chambre, Martin Létourneau, a notamment qualifié le projet de « complément essentiel au projet de développement des fonctions hôtelières et de congrès ».

Le promoteur Réal Breton a aussi rencontré des intervenants du gouvernement fédéral et présentera son dossier aux gens du ministère des Affaires municipales du Québec, demain.

« Ça va bien nos affaires, a commenté Breton hier après-midi. Le projet suit son cours. Nous dépensons beaucoup d'argent depuis le début de l'aventure, et nous ne voulions pas voir un autre groupe nous couper l'herbe sous le pied dans l'histoire du hockey junior majeur. De là l'exigence d'exclusivité dans la région de Lévis. Pour ce qui est de la contribution financière du CRCD, c'est plus symbolique qu'autre chose. Argent ou pas, l'étude va se faire quand même. Ça va nous coûter au bas mot 50 000 $, mais nous voulons obtenir des réponses à toutes nos interrogations. Notamment sur le site où sera construit l'édifice. »

PRIORITÉ À L'AMPHITHÉÂTRE

Pour Breton, la priorité est le centre multisportif et culturel. C'est là-dessus que son partenaire Alain Langlois et lui misent toutes leurs énergies. « Quand l'amphithéâtre sera là, on se tournera vers les dirigeants de la Ligue de hockey junor majeur du Québec, a-t-il expliqué. Mais il nous reste beaucoup de choses à accomplir avant de passer à cette étape. »

Les promoteurs Breton et Langlois disent sentir beaucoup d'intérêt pour leur projet. Ils ont été bien reçus par les représentants du ministre fédéral Claude Drouin et ils ont bien hâte de vendre leur dossier aux gens du gouvernement provincial. Et il y a bien sûr les dirigeants des nombreuses associations sportives rencontrés au cours des derniers mois.

« C'est un beau projet pour Lévis, mais également un beau projet pour toute la région de Québec, a noté Breton. C'est clair à nos yeux qu'on a besoin d'un amphithéâtre de cette envergure. Un endroit où on pourrait présenter des événements de tous genres, que ce soit sportif ou culturel. »

Selon les promoteurs, le projet se chiffrerait à environ 16 millions $. L'édifice abriterait un peu plus de 5000 sièges, de 15 à 20 loges corporatives et près de 1000 places debout. On y retrouverait aussi un restaurant de type familial, un centre d'entraînement spécialisé pour athlètes de haut niveau et un autre pour le grand public ainsi une clinique de médecine sportive. Le site privilégié pour l'instant est à la tête des ponts, à proximité du supermarché Maxi.

C'est là aussi l'endroit privilégié par l'hôtel de ville pour l'implantation du complexe du tandem, le lieu envisagé pour construire l'éventuel centre de congrès étant plutôt l'est du territoire lévisien, près du campus Desjardins et du cœur historique du Vieux-Lévis.

ÎLOT SAINT-GABRIEL, DANS LE VIEUX-LÉVIS

L'acquisition n'est pas encore complétée

La commission scolaire des Navigateurs est sans nouvelles de l'administration Garon depuis l'automne

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

Bien que l'administration Garon ait obtenu en septembre le feu vert des élus pour acquérir l'Îlot Saint-Gabriel, la Ville de Lévis n'est toujours pas propriétaire de l'immeuble situé dans le Vieux-Lévis.

« Nous attendons des nouvelles de la Ville. Nous avons reçu copie de la résolution datée du 30 septembre. Nous avons répondu en acceptant le montant d'argent », a indiqué le président de la commission scolaire des Navigateurs, Anicet Gagné.

La commission scolaire a néanmoins assorti son assentiment d'une condition de partage des profits, advenant que la Ville cède ultérieurement l'immeuble en réalisant un bénéfice, ceci à l'intérieur d'une période de deux ans, a ajouté M. Gagné en substances, notant que la Ville envisageait plutôt une période d'un an à l'époque.

Depuis lors, plus aucun écho n'est venu de l'hôtel de ville. À l'exception, peut-être, d'une indication non confirmée selon laquelle le comité exécutif de la Ville aurait inscrit la question à sa prochaine séance de travail.

« Nous espérons que cela va marcher. Ce dossier a traîné assez longtemps. À la commission scolaire, nous croisons les doigts », a observé M. Gagné.

IMMEUBLE INOCCUPÉ

Inoccupé depuis belle lurette, l'Îlot Saint-Gabriel est pour l'heure placardé. La commission scolaire souhaite s'en départir depuis des années, compte tenu du poids que l'immeuble implique pour ses finances. Elle en a même envisagé la démolition.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que sont intervenus les élus lévisiens, fin septembre, sur recommandation de l'exécutif. « Le but, avait expliqué le maire Jean Garon à l'époque, ce n'est pas de démolir mais d'en faire quelque chose ».

Le conseiller du quartier, Pierre Brochu, avait de son côté évoqué « des projets » susceptibles de revaloriser l'immeuble, et notamment d'amener des familles dans le secteur.

Avec le carré Saint-Louis, l'Îlot Saint-Gabriel est un des grands enjeux de développement du Lévis patrimonial. Construction de brique rouge érigée en 1910, tour à tour école primaire et secondaire, un temps le centre administratif d'une commission scolaire, l'immeuble est situé en plein cœur du Vieux-Lévis, entre la rue Bégin et l'école primaire Notre-Dame.

Récemment, le GIRAM (Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu) a indiqué que le vénérable bâtiment était devenu un nid de pigeons et de goélands.

ARCHIVES LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

L'Îlot Saint-Gabriel est inoccupé depuis longtemps.

RÉSEAU DE PROSTITUTION JUVÉNILE

Peu de présumés clients comparaîtront

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

Tandis que le dépôt jusqu'à maintenant de cinq déclarations de désignation d'un avocat fait en sorte que pas plus de trois présumés clients du réseau de prostitution juvénile se présenteront à leur comparution, demain, Georges Tannous, lui, a de nouveau vu reporter son enquête sur mise en liberté provisoire, hier.

L'avocate du présumé client du réseau, Me Michelyne St-Laurent, a expliqué que l'ajout d'un nouveau dossier, la semaine dernière, la contraignait à demander le report de l'enquête à vendredi. La communication de la preuve dans ce nouveau dossier n'a pas encore été faite, a ajouté l'avocate en entrevue.

Avant de procéder à l'enquête sur mise en liberté provisoire, Me St-Laurent désire regrouper tous les dossiers. D'ailleurs, elle croit bien qu'aucune autre accusation ne sera portée contre Tannous, un restaurateur de 58 ans.

La Couronne est débordée, a déclaré Me St-Laurent en se gardant de blâmer qui que ce soit : « Il y a tellement de documents, dont plusieurs audiovisuels. Mais je tiens à souligner la très bonne collaboration du procureur de la Couronne, Me Marc-Denis Quintin. »

D'autre part, sur les 11 présumés clients du réseau dont les noms ont été révélés par la police, en décembre, deux ont comparu à l'avance, sans compter le cas de Tannous. Il s'agit de Claude Mailloux et de Rahman Abdul Kharamandech.

D'après les documents communiqués par le greffe de la chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec, cinq déclarations de désignation d'un avocat avaient été déposées jusqu'à hier. Chronologiquement, l'homme d'affaires Jacques Racine a ouvert le bal, suivi dans l'ordre par Robert Gillet, Salim Choueiri, Charles Nourcy et Ioannis Balalas.

Ils seront respectivement représentés par Mes Claude Gagnon, qui représentera aussi Choueiri, Jacques Larochelle, Rénald Beaudry et Daniel Petit. En conséquence, seuls Yvan Cloutier, Ahmad Cheriam et Anthony Thorbey pourraient se présenter à leur comparution, demain.

Par ailleurs, un des présumés proxénètes du réseau, Jean Pierrin, 19 ans, a comparu hier pour répondre d'une accusation tout à fait étrangère à l'affaire de prostitution juvénile. Il est accusé de ne pas s'être conformé à une ordonnance lui imposant un couvre-feu dans un dossier où l'individu était accusé de voies de fait causant des lésions. L'orientation dans le dossier de bris d'engagement aura lieu demain et, jeudi, Pierrin doit subir son enquête préliminaire dans son dossier de proxénétisme.

Nouvel échec pour le juge Fortin

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ Bien qu'il reconnaisse qu'il est trop tard pour empêcher le comité d'enquête du Conseil de la magistrature de faire quoi que ce soit, le juge Gérald Boisvert, de la Cour supérieure, rejette la requête du juge municipal Claude Fortin, qui contestait la composition du comité.

Le juge à la cour municipale régionale du comté de Bellechasse a été reconnu coupable d'avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool, en 1998. Il a ensuite fait l'objet d'une plainte devant le Conseil de la magistrature, plainte qui lui reprochait d'exercer ses fonctions en dépit de cette accusation et qui demandait sa récusation.

ARCHIVES LE SOLEIL

Le juge municipal Claude Fortin, reconnu coupable d'avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool, en 1998.

Or, le comité d'enquête ayant entendu la plainte a déjà fait rapport au Conseil de la magistrature, qui doit maintenant décider du sort du juge Fortin. C'est pourquoi, estime le juge Boisvert, il est trop tard pour faire quoi que ce soit à l'encontre du comité.

Dans son jugement, le magistrat reproche au juge Fortin de ne pas avoir attaqué dans un délai raisonnable l'imprécision alléguée d'une des deux résolutions du Conseil de la magistrature visées par la requête. L'autre résolution du conseil attaquée par le juge Fortin concernait le remplacement d'un membre du comité d'enquête. Or, le juge Boisvert estime qu'un tel remplacement pouvait se faire dans la mesure où la présentation de la preuve n'avait pas débuté, et les choses ont été faites dans l'ordre requis.

En conséquence, conclut-il, le nouveau membre pouvait validement faire partie du comité. De toute façon, d'ajouter le magistrat, le juge Fortin aurait dû soulever ce motif dès le début de l'audition de la preuve, le 25 novembre. Il ne l'a pas fait.

En conséquence, sa requête est rejetée par le juge Boisvert.

EN BREF

Trois cambriolages

■ Trois institutions financières de Québec ont été visitées par des cambrioleurs, hier, en moins de cinq heures, dont deux par un jeune duo qui n'a pas connu le succès escompté. La première tentative de vol des deux individus âgés de 16 à 18 ans, selon les témoins, s'est déroulée vers 11 h 30 à la caisse populaire Saint-Malo au 150, Marie-de-l'Incarnation. L'un des deux suspects a enjambé le comptoir et fouillé le contenu de quelques tiroirs-caisses qui étaient vides. L'autre faisait le guet à l'entrée armé d'un pistolet. Après avoir discuté avec le directeur de l'établissement, ils ont dû, faute de temps, se résoudre à quitter les lieux sans le sou. Ils ont pris la fuite dans une Toyota Camry rouge. Ils récidivaient vers 12 h 40 à la Banque Nationale de l'avenue Proulx, à Vanier. Ils ont encore quitté les lieux les poches vides, mais cette fois à pied. La Toyota Camry a été retrouvée à l'angle de la rue Bélanger et du boulevard Wilfrid-Hamel. La police de Québec recherche toujours les trois individus. L'un d'eux est très petit, environ 5 pieds 3, et a le crâne rasé. Plus tôt en journée, un individu a pénétré dans la caisse populaire de Beauport à l'aide d'un marteau. Plus chanceux que les deux autres compères, il est reparti avec les dépôts de nuit. **J-F.N.**

Disparu

■ La police de Saint-Georges tente de retrouver Jessy Veilleux, 26 ans, disparu depuis le 28 janvier. Au moment de sa disparition, il portait un manteau d'hiver noir, un jean bleu pâle, des bottes en cuir brunes de même qu'une casquette bleu et beige portant l'inscription « Jersey Bar ». Le jeune homme, qui serait dépressif, serait parti à bord d'un Plymouth Voyager 1992 bleu immatriculé 668 GYX. Toute information peut être transmise au (418) 228-5510. **É.F.**

Retard pour le belvédère

■ Le belvédère de la chute Kabir Kouba sera réalisé avec plusieurs mois de retard. Les ingénieurs ont dû arrêter les travaux lorsqu'ils se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient pas ancrer les massifs de béton dans le roc comme prévu. « Le roc sain est au moins quatre ou cinq mètres plus loin qu'on pensait, explique Luc Jolicœur, du service d'ingénierie de la Ville de Québec. Comme la paroi est plus désagrégée qu'on croyait, on doit refaire les plans et penser à utiliser un système de pieux pour solidifier la charpente en porte-à-faux. » Si tout va bien, les travaux reprendront en mai. On ignore encore de combien le budget de départ de 135 000 $ sera dépassé. **I.M.**

1592922

Malibu

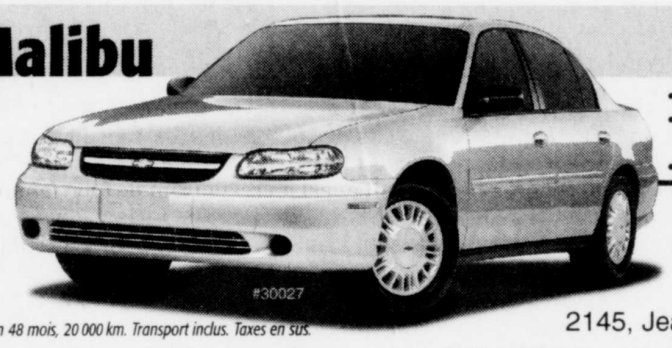

#30027

258 $/mois Location 48 mois

- Aucun dépôt
- Premier paiement GRATUIT en location
- 0% financement 36 mois

MENSUALITÉ*	COMPTANT (ou échange équivalent)
312$	0$
258$	2546$

* Location 48 mois, 20 000 km. Transport inclus. Taxes en sus.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-foy • 688-1212

1591023

Le concours
NOBILIS 2002
La fête d'une industrie en ÉBULLITION !
NOBILIS

Excellence du concept « Unité d'habitation neuve »

Découvrez les projets primés et faites-nous part de votre COUP DE CŒUR lors de votre visite au Salon

Entre 90 000 $ et 120 000 $ — Lauréat — Maurice Bilodeau inc. — Breakeyville 831-4024
Entre 120 000 $ et 150 000 $ — Lauréat — Maurice Bilodeau inc. — Saint-Rédempteur 831-4024
Entre 150 000 $ et 200 000 $ — Lauréat — A.G.P. Couture et Fils inc. — Lévis 833-4243
Entre 200 000 $ et 275 000 $ — Lauréat — Construction S.M.B. inc. — Région de Québec 872-7734
Entre 275 000 $ et 400 000 $ — Lauréat — Nadeau Construction — Région de Québec 882-2323
Plus de 400 000 $ — Lauréat — A.G.P. Couture et Fils inc. — Lévis 833-4243
Projet exceptionnel — Mention spéciale — Les Habitations Boivin — Fossambault 871-9148
Excellence — Agrandissement et/ou transformation — Lauréat — Construction St-Antoine — Vieux-Québec 822-4270
Excellence — Cuisine/Salle de bains — Lauréat — Griffe — Cap-Rouge 659-2190
Excellence du concept — « Projet d'ensemble » — Lauréat — Questco — Québec 687-4334
Prix spécial Gaz Métropolitain — Pour une intégration innovatrice du gaz naturel dans un concept — Beaudet et Saucier inc. — Le Parc des Compagnons de Cartier 656-9417

Partenaire majeur : Desjardins
Remerciements à nos partenaires associés : Garantie Maisons neuves APCHQ ; Société d'habitation Québec ; Gaz Métropolitain Source d'avenir
En collaboration avec : TVA ; LE SOLEIL ; La chaîne du HABITATION
Une présentation de : APCHQ

1592401

Groupe de recherche sur les maladies osseuses — Unité de recherche clinique

VOUS CROYEZ SOUFFRIR D'OSTÉOPOROSE!

Vous êtes une femme âgée de 50 à 80 ans

- Vous n'êtes plus menstruée depuis au moins 2 ans
- Vous ne prenez pas d'hormones
- Vous n'êtes pas traitée pour l'ostéoporose

Vous pourriez participer à un projet de recherche, portant sur le traitement de l'ostéoporose mené par une équipe expérimentée dans le domaine, sous la supervision du Dr Jacques Brown.

Si vous êtes admissible, vous recevrez gratuitement le médicament à l'étude ou le placebo ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.

Ce projet a été approuvé par un comité d'éthique de la recherche clinique.

Pour plus d'information communiquez
Le groupe de recherche sur les maladies osseuses avec le Dr Jacques Brown.
Téléphone:
(418) 990-0751

1592231

À votre je t'aime ajoutez ce cadeau original...
Le traitement divin des Valentins

IZBA Spécial pour 2 personnes incluant bain tourbillon, massage, banya russe et pause-santé
Certificat-cadeau est aussi toujours apprécié ! Disponible à partir de 25$

IZBA SPA
36, René-Lévesque Est, Québec
(418) 522-4922
ouvert 7 jours / 5 soirs

Tous nos thérapeutes sont membres de l'Association de massothérapeutes du Québec. Demandez votre reçu pour fin d'assurance.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Coups de gueule

Même si aucun chasseur F16 n'a encore tiré sur les troupes de Saddam Hussein, le conflit avec l'Irak a déjà provoqué de nombreux dégâts. Il a mis le feu aux poudres dans le camp occidental. Les relations entre Washington et Paris — et entre les capitales qui leur sont liées — ont plongé à des niveaux insoupçonnés. Les coups de gueule échangés de part et d'autre de l'Atlantique feront longtemps sentir leurs effets.

On ne sait plus quelle image employer. Si au début on pouvait parler de la « fracture Atlantique », aujourd'hui il faudrait évoquer les profondeurs abyssales des fosses océaniques pour avoir une idée plus juste de la situation.

Jean-Marc Salvet
JMSalvet@lesoleil.com

Tous les clichés y passent, que ce soit celui des « mangeurs de fromages » ou celui des « cow-boys ». Inutile ici de préciser qui est qui... Notons cependant que les clichés ont eu tendance à céder le pas à la rancœur depuis que Donald Rumsfeld s'est amusé aux dépens de la « vieille Europe ». Ce jour-là, il a écorché les règles les plus élémentaires de la diplomatie. Depuis, on est en plein dérapage.

On peut bien penser ce que l'on veut du langage des relations internationales, le trouver trop langue de bois et ridicule, mais il ne faut pas s'étonner de constater que les écarts de vocabulaire enveniment les tensions. Faut-il rappeler qu'en matière de diplomatie, la première règle est d'éviter d'humilier ses alliés ? On ne s'en sortirait plus si tous les représentants de haut niveau commençaient à se balancer des noms d'oiseaux par la tête... Or, on en est là.

Les couloirs de la Maison-Blanche et de l'Élysée ne sont plus en reste. Plusieurs médias sont entrés dans le bal. Du côté européen, on sent souvent une grande suffisance à l'égard de George W. Bush et compagnie. Du côté américain, par contre, on note un vif ressentiment à l'égard du couple franco-allemand et on sombre de plus en plus souvent dans la violence verbale. Comme le secrétaire d'État à la Défense, des commentateurs jouent la carte du dénigrement.

Le bras de fer Atlantique a débuté l'automne dernier, lorsque la France a fait des pieds et des mains pour que le processus de désarmement irakien passe par l'ONU. La crise a atteint un nouveau sommet à l'OTAN, hier, lorsque les représentants français, allemands et belges ont refusé que l'Alliance se lance dans un déploiement militaire préventif en Turquie. Ce triple refus a encore dégradé les relations transatlantiques.

Pour continuer à y voir clair, rappelons cependant quelques faits : toutes les capitales s'entendent sur la nécessité de désarmer Saddam Hussein. Toutes souhaiteraient aussi la disparition de la dictature sanguinaire du maître de Bagdad. C'est sur les méthodes que les positions divergent. Les États-Unis, l'Angleterre et d'autres sont déjà prêts à la guerre. Paris, Berlin et d'autres, redoutant avec raison les conséquences d'un conflit au Moyen-Orient, privilégient encore le renforcement des moyens d'inspection.

Les opinions divergentes sont toujours souhaitables lorsqu'elles s'expriment avec respect. Mais ce n'est plus le cas. Le dictateur doit rire sous sa moustache.

Il est plus qu'urgent de rebâtir des ponts au-dessus de l'Atlantique. Le Canada peut-il y contribuer ? A-t-il encore le prestige qu'il faut pour cela ?

Chapeau Mélanie !

Mélanie Turgeon s'est toujours permis de rêver. « T'as le droit de le faire. C'est ce qui t'amène à réaliser tes plus grandes ambitions », disait-elle dernièrement. Et la vie vient encore une fois de lui prouver qu'elle avait raison. Le rêve, le travail, la persévérance. Voilà l'essence de son succès, le résumé de sa carrière, le message d'une skieuse qui devrait inspirer toutes les générations.

L'athlète de Québec aurait pu se décourager des milliers de fois depuis qu'elle a fait sa première compétition de ski à trois ans. Mais au fil du temps ni les obstacles, ni les blessures ne sont parvenus à lui faire perdre son rêve de vue. À chaque épreuve, elle s'est relevée, profitant de ses erreurs ou des coups durs pour s'améliorer, pour apprendre, pour devenir toujours une meilleure skieuse, une meilleure personne.

Julie Lemieux
JLemieux@lesoleil.com

Mélanie n'est pas seulement un exemple parce qu'elle a trimé dur pour devenir championne du monde de descente. Elle a aussi le mérite de s'être servie de sa renommée pour s'impliquer auprès des jeunes en difficulté et des enfants malades. Comme quoi il est possible de rêver pour soi, mais aussi pour les autres, de s'investir pour accomplir ses désirs sans tomber dans l'égocentrisme et l'insensibilité.

La médaille d'or de la skieuse est en outre inspirante parce qu'elle nous fait réaliser que nos plus folles ambitions sont accessibles, même lorsque les conditions idéales au succès ne sont pas réunies. Doit-on rappeler que les skieuses québécoises se développent sur de petites montagnes, mais compétitionnent avec des athlètes qui sont pratiquement nées dans les Alpes ?

Mélanie nous donne une idée précise de ce qu'une personne peut accomplir lorsqu'elle sait vraiment ce qu'elle veut. Et à cette battante, on ne peut que lever notre chapeau et clamer notre fierté.

CARREFOUR DES LECTEURS

Que fait le CRTC ?

Autrefois, les bonnes mœurs et les bonnes manières interdisaient aux commères d'aller au-delà des perrons de porte et des arrière-cours ; les bavard(e)s se parlaient d'une corde à linge à l'autre ; on leur donne aujourd'hui le temps d'antenne qui devrait être réservé à ceux et celles qui sont capables de dégrossir les masses, sinon de les instruire. M. L'Allier a bien raison de s'indigner ; son haut-le-cœur n'est pas différent de celui de tous les citoyens et citoyennes indignés de tant d'impudence et de grossièreté. Mais sa protestation ne sera qu'un cri dans le désert s'il ne se trouve un groupe de citoyens responsables qui, en un mouvement concerté, forcent le cabinet fédéral et le CRTC à nettoyer les ondes en proscrivant les malotrus ou, à tout le moins, en exigeant de ces grandes gueules qu'ils observent les règles de la prudence, de la modération, de la justice et du respect des autres.

Jean-Noël Tremblay
Lévis

ARCHIVES LE SOLEIL

Un lecteur partage l'indignation de Jean-Paul L'Allier à propos du bavardage de certaines personnes en ondes.

Saddam Hussein, l'irresponsable type

On doit aimer l'irresponsable en tant qu'être humain, mais il faut absolument rejeter son irresponsabilité. C'est dire qu'il faut rejeter le régime de Saddam et le remplacer par une administration responsable. Les États-Unis doivent voir à satisfaire leur besoin de changer ce régime en n'empêchant pas les Irakiens, enfants et adultes, de satisfaire leurs besoins essentiels.

Il s'agirait de trouver la manière de procéder pour ce faire. Il faudra que la guerre, les bombardements et les tirs ne visent que les installations nécessaires au régime de Saddam pour continuer à menacer le genre humain sans toucher aux installations nécessaires à la vie et au bien-être de la population civile.

Je crois que c'est l'intention du président Bush.

Dr Pierre Allard
Sainte-Foy

Les riches et l'ADQ

Lors de leur dernier congrès, les jeunes de l'Action démocratique du Québec ont proposé de dégeler les frais de scolarité à l'université. L'ADQ nous montre où sont ses priorités, favoriser l'émergence d'une élite sociale. Il en coûte environ 1500$ (livres inclus) par session pour aller à l'université, à cela s'ajoutent tous les frais relatifs au logement pour les étudiants des régions, soit environ 13000$ par année. Alors si vous disposez d'un prêt de 2400$ pour toute l'année parce que vous êtes issu de la classe moyenne, vous êtes dans un cul-de-sac. Si on dégèle les frais de scolarité, cela aura un immense impact pour cet étudiant.

Les jeunes du Parti québécois ont compris depuis longtemps que la prospérité du Québec passe par l'éducation et non par le corporatisme adéquiste ; ils proposent d'abolir les frais de scolarité à la l'université pour permettre à un plus grand nombre d'y avoir accès.

Pendant ce temps, jeunes et moins jeunes se demandent pour qui voter aux prochaines élections. Le choix est sans équivoque : Parti québécois.

Je rappelle à Stéphane Laforest, le président des jeunes adéquistes, que ce ne sont pas tous les jeunes qui ont des parents capables de leur payer des études à l'américaine.

Manuel Dionne
Rivière-du-Loup

Conseils de quartier : quand ?

Lors des fusions, on a promis que des conseils de quartier seraient mis en place afin d'assurer le sentiment d'appartenance des citoyens de chaque secteur et leur participation à la démocratie municipale de Québec. Notre maire, Jean-Paul L'Allier, a-t-il encore à cœur ces conseils de quartier ? Bien des sujets pourraient y être délégués et discutés et ainsi permettre un meilleur fonctionnement des conseils d'arrondissement et du conseil de la Ville.

Je ne trouve pas que nos élus locaux y ont mis beaucoup de ferveur jusqu'ici : la démocratie leur fait-elle peur à ce point ? Cette mise en place structurelle a sûrement un coût, mais notre grande ville, sans ses conseils de quartier, c'est un peu comme un stade sans toit l'hiver. Quand aurons-nous nos conseils de quartier ?

Marcel P. Landry
Sainte-Foy

Leur dire : merci

À l'urgence. Pour habiter le temps, je griffonne des réflexions, lis des récits d'hommes ou de femmes d'intensité ; crayons à colorier de l'imagination et silence embellissent de simples journées d'alité. Font penser aux lilas en fleurs la présence de visiteurs. Travail du personnel hospitalier, brio, patience et disponibilité. Venues de chemins différents, les âmes de patients : quelle magie les rend optimistes ? Convoi des heures glisse sur ses rails d'hiver, chanceux parmi les chanceux, je me récite du Pablo Neruda — lequel prête sa voix d'un prix Nobel aux accents de notre terre, trop souvent cris de justice, de faim... *Qui implorer pour des yeux de la couleur d'un mois froid, et pour un cœur de la taille du blé qui chancelle ?*

Premier brouillon... c'est fini. Au personnel infirmier et aux docteurs Drouin, Ouellet et Larose s'adressent ce billet ainsi que les paroles du prophète chilien au cœur, à l'instar du vôtre, plein de compassion.

Gaby Beaulieu
Matane

La peur de la différence

La semaine dernière à Québec, deux débats ont animé deux conseils de quartier. L'un à Loretteville où l'implantation de beaux logements neufs enrage des personnes trop bien pourvues pour y vivre. Ces gens auraient-ils inconsciemment craint de voir un des leurs dans ces logements de qualité à bas prix.... La peur de la différence ?

À Saint-Sacrement, le conseil de quartier prétend que ça fera trop de « trafic » entre autres à côté du Holland School d'agrandir le chic Samuel-Holland où, si je ne m'abuse, on retrouve de nombreux notables de la ville, mais vitement oubliés parce qu'ils sont vieux.

À mon avis, ces deux débats sont similaires et valident une ignorance déplorable mais... inconsciente.

Raymond Gariépy
Québec

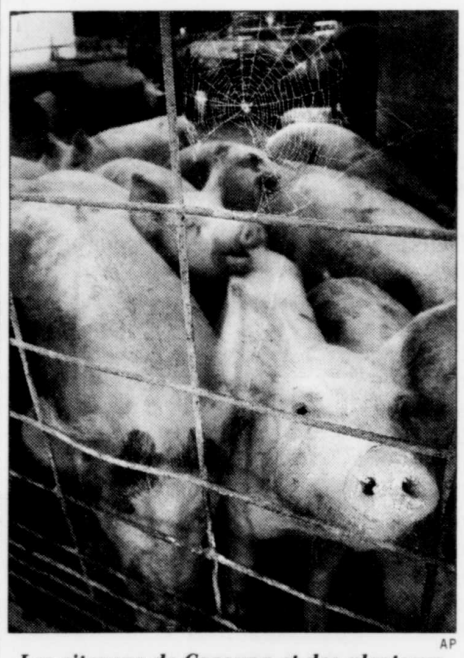

AP

Les citoyens de Cacouna et des alentours ne veulent plus d'élevages de porcs sur lisier, écrit un lecteur.

Non au purin

Le projet de Dynaco pour un élevage de 5000 porcs sur lisier, près du fleuve Saint-Laurent, (il y a déjà deux élevages à l'Isle-Verte), c'est suffisant. À cause de la surface restreinte de ces secteurs, il n'y a plus de place pour ce genre de production. Les éventuels promoteurs, comme Dynaco (qui vient de s'approprier un terrain, une moitié à Cacouna, l'autre moitié, à l'Isle-Verte ou à Rivière-des-Vases), doivent savoir que les citoyens de Cacouna et des alentours n'en veulent plus. Ils veulent que cet élevage se fasse sur de la paille ou sur copeaux de bois, que ce soit du compost qui sorte de la porcherie. Les citoyens, leurs représentants, leurs élus refusent que le purin ou le liquide provenant des porcheries soit destiné aux marais voisins comme ce fut suggéré en assemblée publique.

Les citoyens qui habitent en milieu rural ou urbain ont le droit d'avoir de l'eau potable, de l'air pur. La santé n'a pas de prix. Ils ont le droit de vouloir protéger leur environnement. Ce n'est pas l'élevage du porc que nous critiquons, mais les méthodes employées. Nous réclamons du gouvernement du Québec une protection réelle de notre zone habitée. C'est une question de respect et de qualité de vie.

Lucille Bouchard
Cacouna

ÉCRIVEZ-NOUS !

Votre opinion compte pour nous. Pour être publiés, vos courriels ou vos lettres doivent être très courts, d'intérêt public, identifiés de vos nom, adresse et numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de les résumer, de les raccourcir ou de ne pas les publier.

Adressez-les comme suit :
Par courriel :
opinion@lesoleil.com
Par la poste :
Carrefour des lecteurs
Journal Le Soleil
925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec, QC, G1K 7J6

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

L'autre « Axe du mal »

Les Anglais capotent! Pas les Anglais de Grande-Bretagne qui sont autant Européens que Britanniques et ne sont guère enthousiastes à l'idée de déclarer la guerre à l'Irak. Ce sont les Anglais du Canada et des États-Unis qui enragent. Si vous lisiez ce qui s'écrit sur les « mangeurs de fromage », les cheveux vous en dresseraient sur la tête.

C'est ce qui m'arrive depuis quelques jours et je me laisse aller à une chronique franco-française. Après tout, ce pays-là m'a donné une langue, une culture, et surtout une généreuse façon de voir le monde que mes greffes québécoises n'ont pas dénaturée. Et j'aime le fromage et le bon vin alors... « Allons enfants de la Patrie! »

La France et l'Allemagne s'opposent, pour le moment, à une intervention militaire en Irak. Hier, l'Allemagne semble avoir convaincu la Russie, et la France la Belgique. La pagaille règne à l'OTAN. La frénésie des projets de résolution s'est emparée de l'ONU. Le Vatican a envoyé un cardinal français à Bagdad... Incidemment, le Canada est nulle part!

Le ton de la campagne électorale de Gerhard Schroeder, la partie de bras de fer contre les États-Unis à laquelle se livre Jacques Chirac, les célébrations de l'amitié franco-allemande: tout cela commence à énerver les commentateurs canadiens et américains. Un axe Paris-Berlin, l'union de 140 millions de citoyens qui domineraient l'Europe, les pauvres Anglais isolés sur leur île... Cela ne vous rappelle rien?

David Warren, qui sévit dans plusieurs journaux de la chaîne Southam, évoque le penchant naturel antiaméricain, anti-israélien et antibritannique des Français. « Bien que ce soit encore embryonnaire, il faudra garder un œil sur ce nouvel Axe franco-allemand, prévient-il. Le mauvais génie de l'autodestruction européenne commence à bouger dans le ventre franco-allemand! » Son collègue, George Jonas, dans le *National Post*, évoque la prochaine guerre mondiale qui dresserait la coalition franco-allemande contre les États-Unis: « Au pouvoir à Vichy, en guerre en Algérie, ou tout simplement singes mangeurs de fromage qui abdiquent en persiflant, les Français ont une longue tradition de trahison, de cruauté et d'à-plat-ventrisme ». Quant aux Allemands, ils ont toujours rêvé de reconstituer le grand Empire franc que leur alliance avec Charlemagne leur avait permis de créer au IXe siècle... Ils ont de la culture, tout de même, ces Canadiens anglais!

Le ton a évidemment été donné par le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, lorsqu'il a évoqué « la vieille Europe » que représentent l'Allemagne et la France. On s'est vite souvenu, par exemple dans le *Washington Times*, que « l'Europe a vu naître de tristes sires comme Adolf Hitler, Benito Mussolini, Josef Staline et Jacques Chirac! » Et les commentateurs de ressortir les vieilles jérémiades habituelles...

Michel Vastel
MVastel@lesoleil.com

Les Français n'apprécient que le cassoulet et le foie gras et ils haïssent tellement les McDonald's qu'ils y posent des bombes. Ils adorent se moquer des Yankees parce qu'ils envient leur richesse et leur liberté. Ils se foutent tellement des Américains que si une attaque nucléaire survenait contre Montpelier au Vermont, ils exigeraient une résolution des Nations unies avant d'autoriser les Américains à répliquer. Mais si la même attaque détruisait Montpellier en France, l'Irak serait rasé dans le temps de le dire. [Remarquez que Brian Mulroney en a remis à propos de l'attitude « antiaméricaine » du gouvernement de Jean Chrétien. C'est la diplomatie du *suck and blow*, a dit le coloré « petit gars de Baie-Comeau », ce que je traduirais librement par « lécher le cul et cracher au visage en même temps! »]

« Notez bien, comme le souligne Terence Moore dans le *Winnipeg Free Press*, que les Français n'ont jamais été très bons à la guerre. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la moitié du pays était occupée et l'autre moitié collaborait avec les Nazis. » Il a juste oublié la Résistance, mais se demande tout de même pourquoi, à la fin, la France a hérité d'un droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies! Un haut responsable du Pentagone en a remis, faisant observer que « d'aller à la guerre sans les Français, c'est comme partir à la chasse au chevreuil sans un accordéon! »

Le gourou de la droite canadienne, David Frum — l'auteur de l'expression « l'Axe du mal » quand il rédigeait les discours de George W. Bush — en profite pour refaire tout le procès de l'Europe et s'apitoyer sur le sort de la pauvre Grande-Bretagne qui doit se saigner à blanc pour subventionner les fermiers français. Il s'inquiète bien entendu de la création d'une armée européenne, surtout si elle devait être commandée par un général français, et d'une politique étrangère commune qui s'affirmerait plus indépendante de celle des États-Unis.

Kenneth Timmerman se réjouit à l'avance, dans le *Washington Times*, des représailles qu'on fera subir à « l'Empire franc » après qu'on se sera débarrassé de Saddam: les milliards de dollars de dettes de l'Irak aux gouvernements et aux banques françaises et allemandes seront effacés; les contrats de pétrole annulés et surtout, les dizaines de milliards de dollars de contrats pour la reconstruction de l'Irak seront interdits aux Français et aux Allemands. On va leur faire payer cher, en somme.

Remarquez qu'à la fin, « comme toujours lorsqu'ils font face à quelqu'un de plus fort qu'eux », prédit David Frum, les Français vont plier le genou et sortir la langue (sic!)...

L'ambassadeur de France à Ottawa, Philippe Guelluy, spécialiste des questions stratégiques et ancien représentant de son pays à l'OTAN, me demandait récemment les raisons de cette hargne contre son pays. J'ai avancé une explication, qui en vaut bien une autre: « les Anglais ne comprennent pas qu'après s'être fait battre sur les plaines d'Abraham les Français osent encore relever la tête... » On connaît ça au Canada!

PROTOCOLE DE KYOTO

Restaurer le rail à Québec comme à Montréal

Gilles Lemieux

professeur au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval

(Extraits du mémoire du Comité de protection de l'environnement de Québec. Il sera déposé aux audiences publiques de la Commission permanente des transports et de l'environnement qui se tiendront à compter du 18 février).

Dans la recherche d'une plus grande efficacité, d'une plus grande productivité et d'un plus grand confort, les automobiles ont envahi la planète, réduisant l'hégémonie acquise par le rail au cours du XIXe siècle. En même temps, nous sommes passés d'un combustible fossile solide (le charbon) à un autre, liquide (le pétrole). Étant donné l'échelle à laquelle nous utilisons le pétrole, des déséquilibres environnementaux et climatiques étaient à prévoir. Tous s'entendent pour dire que l'importance du parc automobile mondial, et en particulier le nord-américain, par sa concentration urbaine, est responsable de l'augmentation dangereuse de la pollution atmosphérique et des changements climatiques dont nous mesurons maintenant la réalité.

Dans ce développement tous azimuts de l'automobile, le transport en commun routier se voit étouffé par les engorgements à l'approche des villes, grandes ou moyennes. Nous commençons maintenant à percevoir les effets pervers de la centralisation à outrance, suite logique à la concentration des capitaux, de la technologie et des hommes dans une optique de maximisation des profits.

« Il est temps d'électrifier le train »

C'est dans la diversification qu'il nous faut maintenant miser : chaque mode de transport souple et convivial aura sa niche. La course à l'efficacité et à la rentabilité passe par la gestion des carburants, où le pétrole est roi, mais nous devons maintenant chercher des solutions plus écologiques.

LE RAIL

Sans prêcher pour la régression, il faut bien admettre que le rail a un brillant avenir. L'inefficacité qu'il a connue durant la seconde partie du XXe siècle a été télécommandée par la puissante industrie automobile issue de la guerre 39-45. Le monopole ferroviaire a cédé le pas à celui de l'automobile et, partiellement, à celui de l'aéronautique.

Durant les dernières décennies, nous avons donc démantelé petit à petit notre réseau ferroviaire. Notre précipitation à nous en débarrasser a laissé en plan tout un réseau de rails et d'ouvrages d'art largement adaptés à nos besoins actuels moyennant une réactualisation et une adaptation technologique. Ainsi des milliers de kilomètres de rail, une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars, ont été laissés à la bicyclette et à la motoneige. Il faut prendre en compte les tunnels, viaducs, ponts ferroviaires, etc.

Durant quelques décennies, les citoyens de Rigaud et de Hudson dans la région montréalaise ont bénéficié d'un système RER (Réseau express régional) presque privé les desservant jusqu'au centre-ville de Montréal. Pendant ce temps, le CN et le CP bazardaient ce qui vivotait avec la bénédiction du gouvernement canadien, sous l'œil assoupi du gouvernement provincial et les ronflements de Montréal. Moderne, Montréal a liquidé son réseau ferroviaire urbain pour des autobus coincés dans une mer de voitures. Puis, viennent les centaines de millions de dollars pour un métro moderne alors que les citoyens courent vers la banlieue de plus en plus éloignée.

Même phénomène à Québec,une ville très bien nantie en voies ferrées péri et intra-urbaines, où 150 ans d'investissements en ponts (celui de Québec) et en tunnel ferroviaire ont créé un réseau périurbain bien structuré et surtout bien amorti. Il a été cédé à l'amusement des braves citoyens qui finissent par ne rêver que de magnifiques bouchons sur des kilomètres, soir et matin, signe de prospérité semble-t-il, commerce oblige!

Pendant que le réseau se désagrège, la région québécoise, héberge pourtant une kyrielle de compagnies ferroviaires pour ne nommer que Via Rail, le Canadien National, le Canadian Pacific, la compagnie des Chemins de fer de Charlevoix, celle de Québec-Gatineau et la dernière, récupérée de Londres par un Beauceron, le Québec Central.

À part la région montréalaise où le gouvernement québécois a pris l'initiative d'intégrer le système RER au système de métro urbain, seules quelques grandes lignes ont échappé à la vindicte des compagnies et à l'apathie populaire. Dans un arrangement avec le gouvernement canadien, Via Rail a été mise sur pied pour faire fonctionner ce qui ne pouvait décemment pas être abandonné. Toutefois, il faut voir le réseau de gares délabrées et la qualité du service, hormis les grandes destinations comme les Maritimes, Montréal-Ottawa-Toronto et Montréal-Québec où le déficit d'exploitation à été de 80 % pour passer à près de 30 %.

Qu'est-ce que le rail peut nous apporter au XXIe siècle? L'Europe, la France en particulier, nous montre plusieurs réalisations. Il nous presse donc de rattraper des décennies de retard faute de vouloir innover.

LES TRAINS GRANDES LIGNES

Depuis les événements du 11 septembre 2001, le réseau ferroviaire a vu sa clientèle augmenter, celle du réseau aérien a diminué. C'est là une tendance lourde que des investissements importants devraient concrétiser sur le plan du rail, pourvu qu'il soit modernisé, ce à quoi s'est engagé le ministre des Transports au fédéral, David Collenette. Nous observons encore des réticences locales à ce chapitre, notamment de la part de la Ville de Québec qui ne trouve pas les plans canadiens assez audacieux.

PC

Après avoir été laissé de côté plusieurs années, le train pourrait-il devenir le moyen de transport de l'avenir?

Des investissements importants sont à prévoir sur les grandes lignes rapides, tel le corridor Québec-Windsor, mais elles n'auront que peu d'effets à court terme sur l'utilisation des combustibles fossiles. L'électrification de ce réseau serait un but à atteindre puisque son importance écologique dépasserait de beaucoup ses inconvénients économiques à court et moyen termes.

LE SYSTÈME RER

De tous les systèmes ferroviaires, le RER nous semble le plus efficace et le moins coûteux avec des retombées très importantes en termes de transport péri et intra-urbain car il permet un accès rapide au centre-ville et la remise en service de lignes régionales désaffectées. Ici, la région montréalaise donne le ton. Cette fois, ce sont les citoyens de la banlieue est (Repentigny) et nord-est (Terrebonne, Mascouche) qui font pression pour rouvrir ces lignes exclusives au transport de marchandises et les inclure dans le RER montréalais. Des améliorations aux voies existantes sont en voie de réalisation.

La région de Québec est loin d'avoir les mêmes caractéristiques démographiques et d'occupation du territoire que Montréal, mais elle n'en possède pas moins un réseau ferroviaire très élaboré, largement sous-utilisé. On est venu à deux doigts de le démolir n'eut-ce été de l'ancien maire de Québec, Jean Pelletier, président de Via Rail.

La concentration de l'activité économique engendre d'immenses bouchons sur les routes d'accès au centre-ville, soir et matin. Cette situation est irréversible. À l'horizon 2006, la congestion sera infernale et fort coûteuse en temps, immobilisations et en consommation de carburants fossiles.

À plus longue échéance, la portion RER du réseau ferroviaire devra faire l'objet d'électrification, ce qui contribuera sans doute à diminuer la charge atmosphérique en bioxyde de carbone de manière permanente. Voilà une saine gestion environnementale utilisant une énergie locale non polluante plutôt qu'une source importée d'autres continents et délétère au bien commun.

LE TLR (TRAMWAY)

Nous apprenons qu'une firme d'ingénierie québécoise a reçu le mandat de concevoir un réseau urbain de tramway électrique dont la valeur atteindrait un milliard de dollars canadiens. Tout comme pour le projet ferroviaire Québec-Toronto, Via Rail y consacrera des centaines de millions de dollars. Dans la conjoncture actuelle, les efforts devraient être consacrés à restructurer un système RER performant en modifiant les infrastructures actuelles plutôt que de se lancer dans des dépenses somptuaires.

Néanmoins devant la « nécessité » d'ajouter au réseau autoroutier quelques kilomètres en sacrifiant notre plus belle et diversifiée forêt urbaine, celle de l'Escarpement, nous pensons que l'axe Loretteville Galeries de la Capitale -parcs industriels — cegep de Sainte-Foy — Université Laval — centres commerciaux de l'arrondissement Sainte-Foy devrait bénéficier d'un tel tramway. Il s'agirait d'un système automatisé, précurseur de ce qui devrait en partie voir le jour à Québec jusqu'à Lévis dans la décennie qui vient.

ÉLECTRIFICATION ET MATÉRIEL ROULANT

Bien que ceux qui ont conçu le système ferroviaire actuel aient eu en aversion l'utilisation de l'électricité au profit du charbon, puis du pétrole pour des questions de rentabilité conjoncturelle, les temps ont bien changé, et il faut réviser ces orientations. Nous pensons que le temps d'électrifier est arrivé, d'autant plus que le Québec connaît l'un des tarifs d'électricité les plus bas au monde. Il faut engager des modifications profondes dans le transport en commun.

Déjà des autobus mus à l'électricité s'annoncent pour le déplacement des voyageurs au centre-ville. Nous aurons des tramways électriques assurément et pourquoi pas une électrification complète de ce que sera le réseau RER à Québec comme à Montréal.

Non seulement avons-nous les tarifs d'électricité les plus bas au monde, nous sommes aussi les champions toutes catégories dans la fabrication de matériel roulant grâce à la société Bombardier. Nous avons tous les atouts en main ; il ne manque que la volonté!

CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES

Les patrons prêts à reprendre les négociations

■ L'Association patronale des concessionnaires d'automobiles de la région de Québec a émis un communiqué, hier, afin de confirmer que les questions relatives aux « horaires de travail ne sont plus en enjeu. Il n'y a donc plus aucun obstacle à ce que de véritables négociations s'amorcent », affirment-ils. On se souvient que les représentants des 28 concessionnaires ont décrété un lock-out à l'encontre de leurs 800 employés syndiqués, quelques semaines avant Noël. La semaine dernière, le syndicat CSD qui représente ces travailleurs a démontré que les concessionnaires ont fait usage de *scabs* à plusieurs reprises au cours ses neuf semaines qu'a duré le lock-out, et obtenu une ordonnance de la Commission du travail interdisant cette pratique. Le jour même, le syndicat annonçait que la conciliation devait reprendre. La Commission du travail prévoit commencer à entendre les plaintes du syndicat sur l'utilisation illégale de briseurs de grève, sur le fond, à compter de demain. M.L.

LÉVIS

La Société de transport met toute la gomme pour reconquérir ses usagers

Il y aura des bus plus rapides sur le boul. de la Rive-Sud, une voie réservée aux ponts et du service aux 15 minutes

MARC SAINT-PIERRE
MStPierre@lesoleil.com

La grève de ses employés de garage en 2001 a fait mal à la Société de transport de Lévis (STL) qui a perdu des usagers. Mais, à coups de nouvelles mesures, elle estime pouvoir regagner ces gens, en recruter de nouveaux et les fidéliser, notamment.

C'est ce qui est ressorti des propos de la présidente de la STL, Danielle Roy-Marinelli, et son directeur général, Mario Sirois, à l'occasion de la présentation du plan de transport de la société, à Lévis.

« Nous allons aller au devant des gens », a sans ambages affirmé le directeur général du transporteur public, faisant état à la panoplie de mesures qui seront mises en œuvre au fil des années 2003, 2004 et 2005, dont un certain nombre dès cette semaine.

Ces mesures, qui ciblent les 129 000 habitants du territoire, M. Sirois *dixit*, ce sont notamment la mise en place d'un parcours central « performant » sur le boulevard de la Rive-Sud, la grande artère desservant de bout en bout la ville de Lévis, jusqu'à l'Université Laval, du côté de Québec. Avec en prime une voie réservée de 3,5 kilomètres à la tête des ponts et une fréquence du service aux 15 minutes au lieu de 30 en période de pointe.

Les nouvelles mesures, c'est aussi une meilleure synchronisation avec les traversiers et un enchaînement amélioré des correspondances, des fréquences accrues en période de pointe, des nouvelles correspondances quotidiennes entre la STL et le réseau de Chaudière-Ouest, des circuits nouveaux comme à Saint-Jean-Chrysostome par exemple, des taxi-bus aussi en certains endroits. C'est également l'accès à tout le réseau, l'ouest y compris, ainsi qu'à Pintendre, avec les mêmes laissez-passer, l'harmonisation des tarifs restant néanmoins à faire entre l'est et l'ouest. Des laissez-passer dont le coût pour l'année n'est augmenté qu'à Pintendre.

« L'accessibilité des services, la rapidité des déplacements et la fiabilité du réseau ont été les trois critères qui ont guidé les décisions de la société », a souligné M^me^ Roy-Marinelli.

« Il a fallu beaucoup de gymnastique au chapitre de l'organisation », a ajouté M^me^ Roy-Marinelli, notant que les améliorations se sont soldées par une facture de 400 000 $. Facture que l'administration Garon a épongée à la hauteur de 140 000 $, haussant sa participation financière au grand total de 2,8 millions $.

D'AUTRES PROJETS

Il y a d'autres projets à la STL qui deviendront réalité dans la mesure où les budgets le permettront. Par exemple, l'intégration tarifaire entre l'est et l'ouest, l'amélioration du transport adapté, l'achat de nouveaux autobus, un site Web, des projets représentant des injections de plus de 7 millions $.

De ces projets se dégage une étude de faisabilité, d'ores et déjà lancée, pour la mise en place d'un centre d'échanges, une plaque tournante à la tête des ponts qui correspondra à la réalité de la nouvelle ville de Lévis et des 550 km² desservis par la STL.

Au chapitre des grands projets, il est aussi ressorti du propos de M^me^ Roy-Marinelli que la STL et le Réseau de transport de la Capitale se parlent du vieux dossier de l'intégration. « Nous avons des échanges à ce propos. C'est une priorité pour les deux sociétés de transport et nous pensons la réaliser rapidement », a noté M^me^ Roy-Marinelli, notant qu'il y a toujours l'os des coûts à prendre en compte.

Quant à ce service de tramway évoqué par le mandataire du gouvernement du Québec, Bernard Angers, dans son récent rapport sur le financement du transport en commun à Québec, la présidente de la STL a indiqué que Lévis n'en est pas encore là. « Pour nous, il s'agit d'abord de s'assurer que nos services puissent être assurés par une belle flotte d'autobus », a-t-elle souligné.

« C'est un beau rapport. Il s'agit maintenant qu'il ne soit pas laissé sur une tablette », a observé M^me^ Roy-Marinelli.

Le rapport mettait aussi sur la table l'hypothèse d'une taxe de 1,5 cent sur le litre d'essence pour financer le transport en commun. « La Rive-Sud n'est pas concernée par cette taxe et j'en suis bien contente », a-t-elle précisé.

Sur la Rive-Sud, les automobilistes paient 30 $ à l'immatriculation de leurs véhicules pour financer le transport en commun. Ce qui équivaut, de source municipale, à 1,2 million $, « somme qui échappe à la Rive-Sud depuis 10 ans », a conclu M^me^ Roy-Marinelli.

1592507

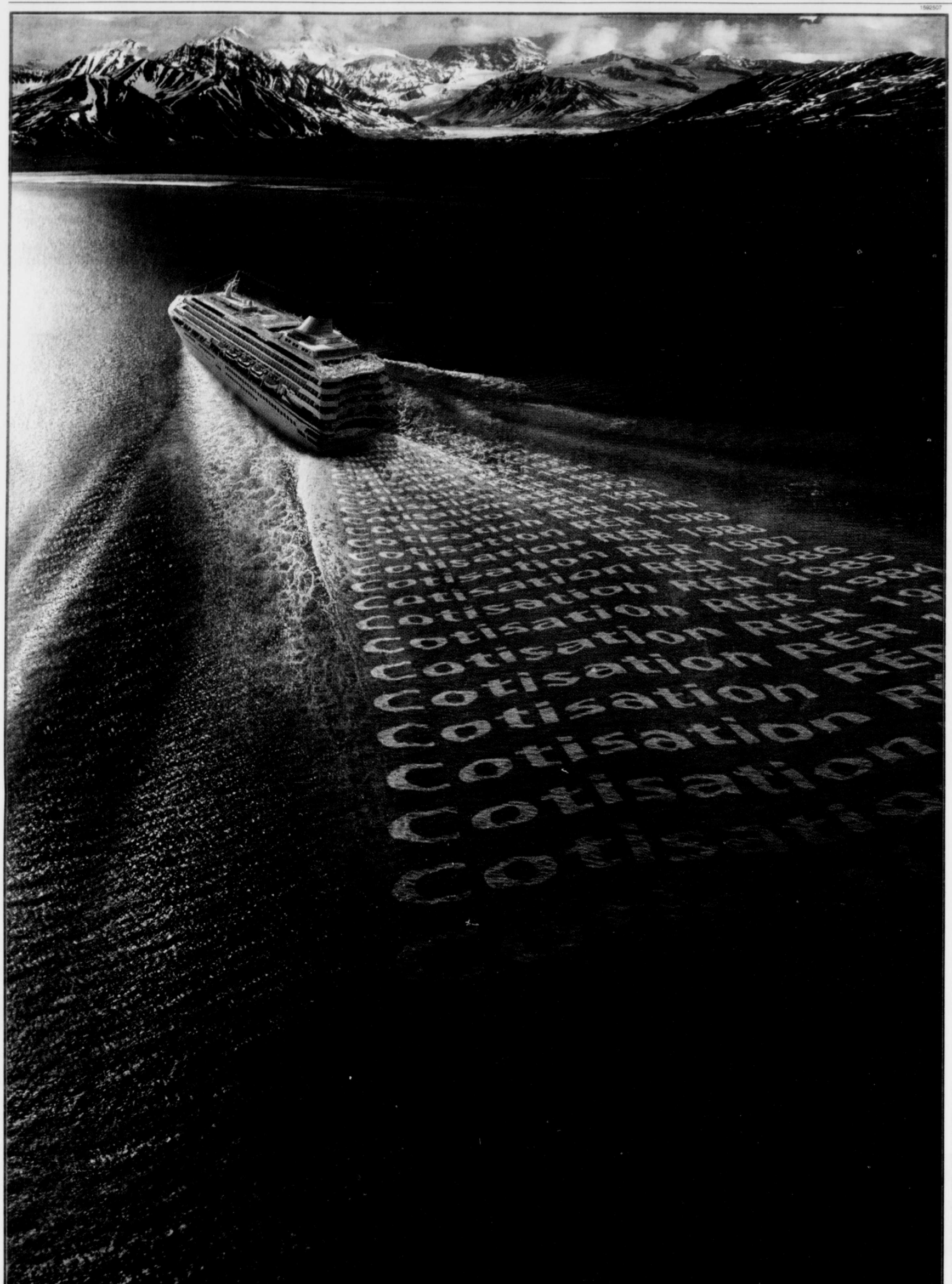

La retraite ne consiste pas en une décision mais plutôt en milliers de décisions.

Un jour ou l'autre, la retraite devient une réalité pour tout le monde. C'est pourquoi vous devriez vous munir des outils qui vous aideront à protéger votre RÉR et à tirer profit des occasions à mesure qu'elles se présenteront. Courtage à escompte TD Waterhouse* peut vous aider à y arriver en vous permettant de choisir parmi des milliers de placements admissibles aux RÉR, qu'il s'agisse d'actions, de fonds communs de placement ou d'obligations. Vous aurez aussi accès aux résultats les plus récents en matière de recherche de marché – effectuées par des tierces parties – et vous pourrez discuter de possibilités variées avec nos spécialistes en placement. En outre, si vous transférez 25 000 $ ou plus dans un compte de Courtage à escompte TD Waterhouse avant le 31 mars 2003, nous vous offrirons un rabais allant jusqu'à 100 $ sur les frais de transfert.* Des milliers de décisions vous préparent à la retraite et nous vous aiderons à prendre les bonnes.

Composez le 1 (888) 888-4547
ou visitez www.tdwaterhouse.ca
pour discuter de vos besoins
de placement.

TD Waterhouse

CONSEILS DE PLACEMENT PLANIFICATION FINANCIÈRE COURTAGE À ESCOMPTE

*Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada inc., utilisateur autorisé. Courtage à escompte TD Waterhouse, Planification financière TD Waterhouse et Conseils de placement TD Waterhouse sont des divisions de TD Waterhouse Canada inc. (« TD Waterhouse »), une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse – membre du FCPE.
*Fonds transférés d'un compte de La Banque Toronto-Dominion ou de l'une de ses filiales ou sociétés affiliées. Le compte doit être ouvert au plus tard le 31 mars 2003 et le transfert de 25 000 $ doit être effectué au plus tard le 31 mai 2003. Certaines conditions sont applicables. L'offre pourrait être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis, et elle ne peut être combinée avec toute autre offre ou rabais. La somme du transfert (allant jusqu'à 100 $) sera déposée au nouveau compte RÉR autogéré de Courtage à escompte TD Waterhouse.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

EN BREF

ENTENTE AVEC LES MICMACS

Québec accusé de se traîner les pieds

■ CASCAPÉDIA—SAINT-JULES — Québec est suspecté de ne pas s'activer dans le dossier des négociations avec les Micmacs de Gesgapegiag en vue de compenser la bande autochtone pour la réduction de l'exercice de son activité de pêche traditionnelle. Ce sont les gestionnaires de la rivière Cascapédia et le maire de Cascapédia—Saint-Jules, Marc Gauthier et Pat Saint-Onge, qui prennent d'ailleurs les devants pour dénoncer l'inertie de Québec. Le maire Saint-Onge estime que Québec a manqué à sa parole en ne prenant pas les mesures nécessaires pour qu'une entente avec les Micmacs soit signée avant la fin de 2002, tel que souhaité en juin. « Mars, c'est le mois prochain, et après ça, c'est avril, et les glaces vont sortir de la rivière et le gouvernement n'aura rien fait. Si j'étais à leur place (les Micmacs), je mettrais aussi des moyens de pression en marche », estime le maire, rappelant que la pêche sportive sur la Cascapédia procure 130 emplois dans sa municipalité. En l'absence d'une entente au printemps 2002, les Micmacs ont pêché avec plus de filets et pendant plus longtemps que d'habitude. Marc Gauthier, de la Société Cascapédia, le gestionnaire de la pêche sportive, comprend aussi les autochtones. « C'est le gouvernement qui traîne, qui laisse les choses aller jusqu'à ce que l'ouverture de la saison de pêche arrive ». **G.G.**

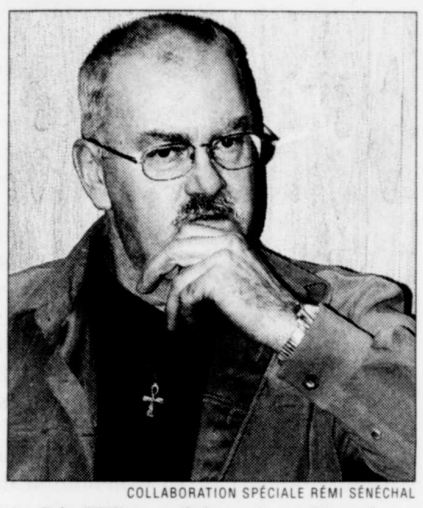

COLLABORATION SPÉCIALE RÉMI SÉNÉCHAL

Léo Fillion a été remis en liberté.

Accusé de délit de fuite mortel

■ Léo Fillion, 53 ans, de Causapscal au Bas-Saint-Laurent, a été accusé hier, au palais de justice de Rimouski, de délit de fuite ayant causé la mort. Il a été remis en liberté après sa comparution. Vers minuit et demi, dans la nuit de samedi à dimanche, à Lac-au-Saumon, dans la vallée de la Matapédia, Fillion aurait happé mortellement Francis Tremblay, 40 ans, de Lac-au-Saumon. Des débris de véhicule ont permis aux enquêteurs de la Sûreté du Québec de retracer l'accusé qui été arrêté samedi vers 18 h. Compte tenu du délai entre l'accident et l'arrestation du suspect, il a été impossible d'effectuer un test d'alcoolémie. La SQ a été informée de ce grave accident par une citoyenne de Lac-au-Saumon qui a vu par la fenêtre un corps gisant dans la rue Saint-Edmond. **C.T.**

Candidat libéral

■ SAYABEC — Un enseignant à la retraite d'Amqui, Gaston Pelletier, a remporté l'investiture libérale dans Matapédia, dimanche à Sayabec. M. Pelletier a devancé le secrétaire-trésorier de la municipalité de Causapscal, Jean-Noël Barriault. Près de 500 personnes ont assisté à l'investiture, dont les députés libéraux de Bonaventure et de Témiscouata, Nathalie Normandeau et Claude Béchard, de même que le candidat dans Rimouski, Éric Forest. **G.G.**

ÉCARTS DE CAISSE À GASPÉ

Glenda Fournier en cour vendredi

■ PERCÉ — Glenda Fournier subira son enquête préliminaire vendredi au palais de justice de Percé. La dame, qui travaillait aux services administratifs de Gaspé depuis 1983, doit répondre à une accusation de vol de plus de 5000 $. La direction de la municipalité s'est aperçue au printemps 2002 que 32 000 $, provenant des taxes municipales payées par les citoyens, manquaient dans les coffres, soit 5000 $ pour l'exercice 1999, 18 000 $ pour 2000 et 9000 $ pour 2001. Le dossier avait été remis il y a un an à la SQ pour enquête. **N.B.**

Christian Cyr veut développer les infrastructures pour mousser l'économie.

Mario Dupuis a déjà déniché des promoteurs pour la relance du chantier naval.

COLLABORATION SPÉCIALE HENRI MICHAUD

Jacques Lavoie mise sur un projet rassembleur pour raviver la fierté des citoyens.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Trois candidats aux élections municipales de dimanche

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

MATANE — Les contribuables de Sainte-Anne-des-Monts iront aux urnes, le 16 février, pour élire un nouveau maire. Trois candidats sont en lice pour succéder à Laval Lévesque, élu préfet de la Haute-Gaspésie en novembre.

À 36 ans, le conseiller sortant Christian Cyr tente sa chance à la mairie. « La Ville a besoin de gens qui connaissent la politique, qui sont respectueux du passé tout en étant tournés vers le futur, affirme-t-il. Nous avons besoin de créer une ville bien aménagée, d'offrir des services de qualité et de conserver une bonne santé financière. Je compte favoriser l'accès aux loisirs, agrandir le parc industriel, instaurer une politique d'achat local, développer le port de mer et l'aéroport afin d'assurer l'essor économique de la Ville. »

Conseiller à l'ex-municipalité de Tourelle, Mario Dupuis, 41 ans, tente sa chance à la mairie pour une deuxième fois. « Je désire travailler avec l'équipe en place et créer un bon climat de travail avec les employés. La protection des berges, le développement touristique et la création d'emplois compte parmi mes priorités. Je veux également assurer la relance du chantier naval avec la construction d'au moins trois navires en acier inoxydable de 30 m, en collaboration avec Wildy International et Industrie navale du Saint-Laurent. »

Jacques Lavoie, un conseiller financier de 53 ans, tente sa chance pour la première fois sur la scène politique municipale. « Je souhaite fabriquer l'avenir de Sainte-Anne-des-Monts avec ses gens. Il est important de créer un projet rassembleur et d'adopter des idées qui nous réunissent. Il faut créer une ville unie et prospère. Je m'engage également à geler le salaire de maire jusqu'en 2005 et à administrer la Ville de façon à ne pas augmenter les taxes. Dans trois ans, vous verrez, vous aussi, la fierté dans les yeux des Annemontois. »

Lors d'un déjeuner servi par l'Association des gens d'affaires de la Haute-Gaspésie, les trois candidats ont pris l'engagement de respecter la capacité de payer des contribuables et de travailler ferme pour attirer des entreprises créatrices d'emplois.

Quatre Annemontois se font également la lutte au siège #6. Trois nouveaux venus : Jean-François Lévesque, un jeune homme de 18 ans, Élie Meikle, un homme d'affaires et Jérémy Servant, un candidat dans la vingtaine, de même qu'un ex-conseiller, Pierre Saint-Laurent, tentent de séduire l'électorat.

Au total, 5403 contribuables sont appelés aux urnes. Les nouveaux élus siégeront jusqu'en novembre 2005.

L'ex-maire, Laval Lévesque, a démissionné le 8 novembre, six jours après avoir été élu préfet de la MRC Haute-Gaspésie. En juin 2000, 58,22 % des électeurs inscrits s'étaient prévalus de leur droit de vote.

PRODUITS DU BOIS À VALEUR AJOUTÉE

Temrex annoncera d'ici l'été son projet d'usine de 5 M$

Le montage financier n'est pas terminé

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ NOUVELLE — La compagnie forestière Temrex espère annoncer d'ici l'été son projet d'usine de fabrication de produits du bois à valeur ajoutée, un investissement de plus de 5 millions $ susceptible de créer une cinquantaine d'emplois dans la région de la baie des Chaleurs.

Le directeur de Temrex en Gaspésie, Harold Bérubé, tient toutefois à préciser qu'il n'y aura pas d'annonce au cours des prochaines semaines, contrairement à des rumeurs selon lesquelles la firme serait sur le point d'annoncer la construction de cette usine de produits à valeur ajoutée.

« C'est un projet sérieux. On a des gens qui travaillent sur le dossier sans relâche. Mais il n'est pas prêt pour une annonce. Le montage financier n'est pas terminé, on attend même les résultats d'une étude sur un produit. On doit encore trouver une façon logique de le faire. Ce n'est pas embryonnaire, ce n'est pas un projet qui est seulement dans notre tête, mais il n'y aura pas d'annonce en février ou en mars. Ce n'est pas pour les prochains mois, mais c'est pensable pour 2003, pour l'automne peut-être », explique M. Bérubé.

Le président du conseil de Temrex, Roger Morasse, est légèrement plus optimiste que son collègue, par contre. « Nous aimerions bien l'annoncer au cours du printemps. Il en est question à chaque réunion de conseil d'administration. Ce sera le cas pour la prochaine, dans deux semaines », dit-il.

La plus grande discrétion entoure les produits sur lesquels Temrex arrêtera son choix. S'agira-t-il de bois lamellé et collé, de poutrelles, de bois jointé ? « Notre choix final n'est pas fait. Le contexte actuel dans le sciage n'est pas facile. Notre inventaire est élevé. On a beaucoup de bois dans la cour de l'usine. On ne vend pas tout notre bois », note Harold Bérubé, en faisant référence au différend canado-américain sur le bois d'œuvre.

Le coût du projet dépasserait assurément 5 millions $, « parce qu'il n'y pas moyen de faire grand-chose avec 3 ou 4 millions $ dans cette industrie », indique-t-il. La localisation de la future usine sur un terrain où se trouvait jadis l'usine Bois Saint-Omer, dans la partie est de Nouvelle, terrain qui appartient encore à Temrex, n'est pas une certitude, ajoute M. Bérubé.

LES SÉCHOIRS ATTENDRONT

La construction d'un séchoir adjacent à la future usine n'est pas non plus arrêtée, pas plus qu'elle ne l'est pour la grande scierie de Temrex à Nouvelle-Ouest. « On fait chaque mois des projections sur l'installation d'un séchoir à Nouvelle. Ce n'est pas rentable dans le contexte actuel. Quand nos simulations indiqueront six mois rentables consécutifs avec un séchoir, on en bâtira un », note-t-il.

D'autre part, M. Morasse confirme l'acquisition par Temrex de la petite scierie JAS de Saint-Alphonse, aussi dans la Baie-des-Chaleurs. L'approvisionnement public de 12 600 mètres cubes de bois qui y est associé sera transféré à l'autre usine de Temrex à Saint-Alphonse, ce qui porte le volume annuel à environ 225 000 m³ à cet endroit.

SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le statu quo réclamé par 16 maires

Trois postes de la SQ ne sont pas de trop dans les MRC d'Avignon et de Bonaventure, disent-ils au ministre Ménard

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ NEW RICHMOND — Seize municipalités des MRC de Bonaventure et d'Avignon demandent au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, de maintenir les trois postes de la Sûreté du Québec aux endroits actuels, c'est-à-dire à New Carlisle, New Richmond et Matapédia.

Les maires de ces municipalités invoquent notamment la concentration d'activités commerciales à New Richmond, la présence du palais de justice et de la prison à New Carlisle, de même que le rôle de plaque tournante du réseau routier de Matapédia pour demander le statu quo.

À deux semaines du début des négociations sur les services de police dans leur région, les élus municipaux croient que ce sont des motifs purement administratifs qui incitent le ministère de la Sécurité publique à vouloir appliquer la norme d'un poste de la Sûreté du Québec par MRC.

La Sécurité publique voudrait appliquer la norme d'un poste de la Sûreté du Québec par MRC

« Ce n'est pas la qualité des services policiers qui est remise en cause dans ce dossier, mais ce sont des considérations d'organisation administrative qui prévalent », estime Nicole Appleby, maire de New Richmond. Elle déplore que la notion d'immensité du territoire ait été évacuée dans l'application du concept d'un poste de police par MRC, et rappelle que la distance séparant l'extrémité ouest de la MRC d'Avignon, l'Ascension, et l'extrémité est de la MRC de Bonaventure, Shigawake, équivaut à la distance qui sépare Québec de Montréal.

« Les emplacements où sont situés les postes de la SQ donnent de très bons services », enchaîne le maire de Paspébiac, Régent Bastien, qui trouve paradoxal qu'à l'heure du développement de la « police de proximité », une mesure du ministère de la Sécurité publique génère de l'insécurité en Gaspésie par des déménagements de postes de police.

Les maires ont déposé hier des copies des 16 résolutions réclamant le statu quo à la députée libérale de Bonaventure à l'Assemblée nationale, Nathalie Normandeau, qui doit remettre les documents au ministre Ménard.

Cette dernière rappelle qu'en plus de faire fi de la notion de distance et de services à la population, un redéploiement de la SQ dans les deux MRC coûterait cher, 1,5 million $ par nouveau poste, une éventualité inconcevable dans l'état où se trouvent les finances publiques, dit-elle.

« Il faut aussi se demander comment la SQ ferait pour donner de meilleurs services avec un nombre total de policiers plus restreint », note-t-elle, en citant un rapport évoquant une réduction de 50 à 46 policiers de l'effectif éventuel de deux postes au lieu de trois.

UN PRÉCÉDENT

Raymond Soucy, maire de Matapédia, souligne que le gouvernement du Québec a, dans le passé, adapté ses règlements à la réalité géographique, comme ce fut le cas pour les résidences pour personnes âgées, puisque la MRC d'Avignon en a deux, alors que les normes n'en suggèrent qu'une.

Environ le tiers des municipalités des deux MRC n'ont pas exprimé dernièrement, comme les 16 autres, leur volonté de voir le ministère de la Sécurité publique trancher pour le maintien des trois postes actuels de la SQ. Toutefois, les conseils des maires des deux MRC avaient adopté en 2002 une proposition demandant le statu quo « pour le moment ».

La refonte des trois postes actuels en deux pourrait favoriser Saint-Siméon ou Bonaventure, dans la MRC de Bonaventure, et Nouvelle ou Escuminac, dans la MRC d'Avignon.

ATR DE CHARLEVOIX

À peine arrivée, la nouvelle directrice repart

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Mme Louise Lapointe n'aura fait que passer à la direction de l'Association touristique de Charlevoix. Moins de deux mois après son arrivée, elle annonce son départ, invoquant des raisons personnelles.

« La raison de mon départ après seulement quelques semaines au sein de l'organisation est strictement d'ordre personnel et familial », a affirmé Mme Lapointe, ajoutant que « le contexte d'employabilité avait empêché la famille de s'établir définitivement dans la région ».

Pas si facile qu'il y paraît de trouver un remplaçant

Les employés de l'ATR ont été surpris d'apprendre le départ de leur patronne, tout comme le président Bruno Labbé qui était loin de soupçonner pareille défection : « Jusqu'à ce que Mme Lapointe nous annonce son départ, tout se passait très bien. Son intégration se faisait en douceur et elle répondait aux attentes du conseil d'administration. Il va sans dire que nous avons été surpris », a-t-il dit.

L'ATR se cherche encore un directeur général alors que l'industrie touristique est la dominante de la région de Charlevoix, fournissant du travail à un employé sur trois. Le président Labbé reconnaît qu'il est impensable de fonctionner sans un chef de file. « À très court terme, le personnel en place est capable d'assumer la tâche. Mais pour le fonctionnement futur de l'ATR, il nous faut une permanence capable de piloter les dossiers. Nous allons regarder différentes options, d'abord parmi les candidatures reçues au premier concours. Nous pourrons aussi y aller vers un intérim pour se donner du temps ou encore reprendre le processus d'un concours », expliquait M. Labbé, prévenant que le recrutement n'était pas aussi facile qu'il en avait l'air.

Mme Lapointe, qui occupait le poste depuis le 9 décembre, a vanté le dynamisme des membres de cette industrie, comprenant maintenant pourquoi « plusieurs régions envient Charlevoix pour son positionnement, sa richesse et son développement prometteur ». L'ATR de Charlevoix compte près de 425 membres et une douzaine d'employés à plein temps.

A18

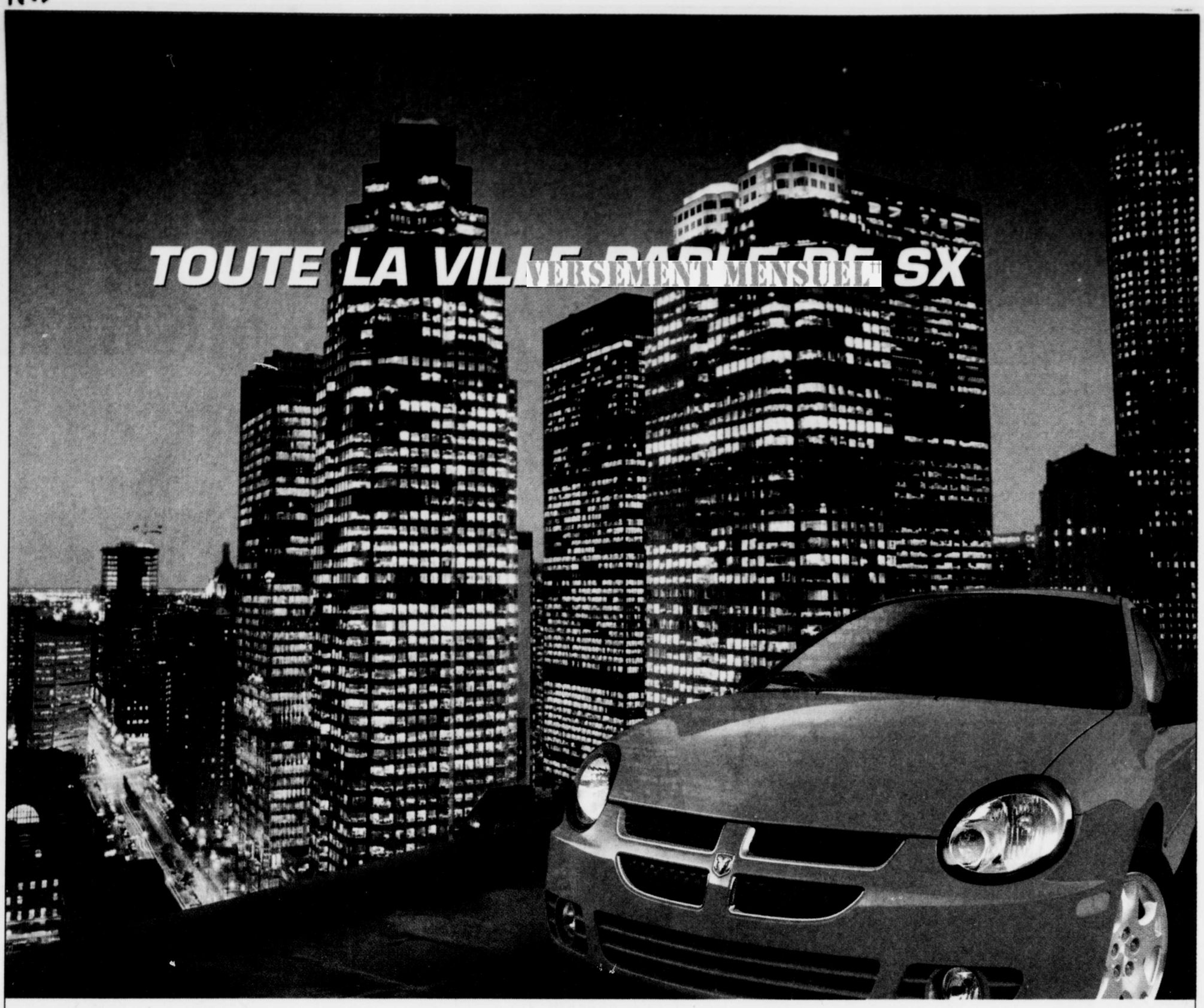

DODGE SX 2.0 VIVRE POUR ROULER

LOUEZ À

179 $† PAR MOIS.

LOCATION DE 60 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 2 130 $ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TRANSPORT INCLUS.

NOUS PAYONS VOTRE PREMIER VERSEMENT MENSUEL††

Options de location de 60 mois offertes*	
Mensualités	Comptant initial
199 $	1 100 $
220 $	0 $

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OU ACHETEZ À

13 999 $*

Dodge SX 2.0 2003

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE :

132 CH • LECTEUR DE CD • PHARES ANTIBROUILLARDS • VOLANT INCLINABLE • DISPOSITIF DE PRÉVENTION DU VOL SENTRY KEY[MD] • ET PLUS !

LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUS LES VÉHICULES DODGE 2003.

7 ANS 115 000 KM GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE MOTEUR ET LA TRANSMISSION, ET ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES SUR 24.**

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DODGE

DODGE dodge.ca

* Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2003 équipée de l'ensemble 21D. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Tarifs mensuels pour 60 mois établis pour la Dodge SX 2.0 2003 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 102 000 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Frais d'administration des concessionnaires en sus à la location. †† DaimlerChrysler effectuera votre premier paiement mensuel (incluant les taxes applicables) jusqu'à concurrence de 500 $ à la location de la Dodge SX 2.0 2003. Ce paiement fait par DaimlerChrysler exclut la portion du paiement mensuel représentant certains frais comme le transport (inclus à la location), l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs et les frais d'inscription au Registre. *,† Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2003 seulement, et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photo à titre indicatif seulement. ** Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, selon la première éventualité, et assistance routière 24 heures sur 24. Des conditions s'appliquent. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location ou de 750 $ à l'achat d'un véhicule. Ces offres excluent la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

DIPLÔMÉS Rabais jusqu'à 750 $‡

CHRYSLER Jeep DODGE CINQ ÉTOILES

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge du Québec